

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE 1

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN ARTS,
LANGUES ET CULTURES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN LANGUE
ET LITTÉRATURE

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES BILINGUES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE 1

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POSTGRADUATE SCHOOL OF ARTS,
LANGUAGES AND CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT IN
LANGUAGE AND LITERATURE

DEPARTMENT OF BILINGUAL
STUDIES

ALTERNANCE CODIQUE ET INTERDISCOURS DANS LE
ROMAN AFRICAIN FRANCOPHONE. CAS DE *LES*
IMPATIENTES DE DJAILI AMADOU AMAL ET *LES*
VEILLEURS DE SANGOMAR DE FATOU DIOME

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 6 mars 2025 en vue de l'obtention du
diplôme de Master II en Lettres Bilingues

Option : Langue

Spécialité :

Études Contrastives

par

Veraline Stella ABENDE KOUTA

Matricule: 19Y024

Licenciée en Lettres Bilingues

Jury :

Président : MEDJO ELIMBI Solange (MC) ;

Rapporteur : MBARGA François (CC) ;

Membre : MBELLA NTOUBA Alain Blaise (CC).



MARS 2025

DÉDICACE

À

Kouta Ewane Jules.

REMERCIEMENTS

Nous voudrions, d'entrée de jeu, exprimer toute notre gratitude à notre encadrant, Dr François Mbarga, pour sa rigueur scientifique, sa disponibilité et ses précieux conseils qu'il nous a prodigués constamment pour nous encourager à travailler d'arrache-pied. Il a été pour nous, et le demeure, non seulement un Maître mais aussi un père qui oriente ou guide, sans lâcher prise, ses enfants sur le chemin de la réussite. Nous lui sommes infiniment reconnaissante pour les multiples connaissances qu'il nous a transmises tout au long de cette aventure heuristique.

Nous exprimons également notre reconnaissance à l'ensemble du corps enseignant de l'Université de Yaoundé 1 en général et celui du département d'Études Bilingues en particulier, pour les efforts sans cesse déployés afin d'assurer une formation intégrale des étudiants. Il faut ajouter à ce chapelet de remerciements, les responsables du centre de recherche et de documentation qui nous ont permis d'effectuer ces travaux.

Nous aimerions aussi remercier, très sincèrement, nos parents pour les efforts de toutes natures consentis à notre endroit depuis notre naissance jusqu'à ce jour.

Nous ne saurions clore ce chapitre de reconnaissances sans penser à notre cher et doux fiancé, Blessing Buifor Yubuibang pour son apport de toutes sortes.

Nos amis : Eugène Arvor Bessala, Kieron Mirlan Kedjoube et Patrick Hiol Motassi, par leurs remarques et à travers les discussions que nous avons eues avec eux, ont contribué significativement à la réalisation de ce travail. Nous leur disons merci.

RÉSUMÉ

Les textes littéraires en contexte(s) francophone(s) en général constituent des espaces de discours privilégiant l'interculturalité par les phénomènes linguistiques et discursifs tels que l'alternance codique et l'interdiscours. Aussi cette étude, épousant cette dynamique, examine-t-elle les procédés de mélange de langues et de discours dans la textualité de l'imaginaire littéraire africain d'expression française. Cela étant, elle s'appuie sur deux supports corputiels romanesques des auteures africaines qui font de leurs productions, à savoir *Les Impatientes* (de Djaili Amadou Amal) et *Les Veilleurs de Sangomar* (de Fatou Diome), des univers discursifs de revalorisation et de promotion de leurs langues originelles, lesquelles sont constamment en contact avec le français. Cette réflexion, qui s'inscrit dans la linguistique guillaumienne à laquelle est associée la sociolinguistique se destine à déterminer les fondements et enjeux des phénomènes sus-évoqués, dans le roman francophone africain et ce dans le cadre de sa réception. Partant de cette préoccupation et en guise de problématique, il est question de s'interroger sur l'être fondamental de ces procédés sociolinguistiques du français dans les romans identifiés. Et ce, afin de pouvoir évaluer leur importance non seulement pour la dynamisation fonctionnelle et sémantique desdits romans mais aussi pour la revitalisation et la vulgarisation des langues africaines et, partant, des cultures qu'elles véhiculent. D'où la formulation de l'hypothèse principale selon laquelle : l'alternance codique et l'inter discours, en actualisation dans l'espace discursif du roman francophone d'Afrique, traceraient une voie de partenariat linguistique entre le français et les langues locales. Cela aurait alors un apport significatif sur la formation intégrale des potentiels récepteurs des œuvres en question. Dans l'optique de valider ou non ces affirmations provisoires, ce travail a été réparti en deux grandes parties. La première est quasiment théorique. La deuxième, ancrée dans les données du corpus, a permis, à l'issue des analyses / interprétations de ces observables, de constater que ces phénomènes valorisent les langues locales, servent de vecteurs d'interculturalité et d'espaces de mondialisation, tout en favorisant un partenariat entre la langue de Molière et les langues africaines. Par-là, ils enrichissent le vocabulaire socio-culturel des éventuels lecteurs, même s'il en ressort une certaine différence entre les langues, traduisant l'impérialisme linguistique des puissances coloniales. Toute chose qui motive les écrivains francophones africains à la production des œuvres littéraires multiculturelles et multilingues, marquées par une liberté scripturale laissant entrevoir l'affirmation de leurs identités propres.

Mots - clés : *alternance codique - interdiscours - roman africain - interculturalité- langues locales.*

ABSTRACT

Literary texts in Francophone contexts generally constitute spaces of discourse that prioritize interculturality through linguistic and discursive phenomena such as code-switching and inter-discourse. This study, embracing this dynamic, examines the processes of language and discourse blending in the textuality of the African literary imagination in French. To this end, it relies on two corpulent novelistic works by African authors, namely “Les Impatientes” (by Djaili Amadou Amal) and “Les Veilleurs de Sangomar” (by Fatou Diome), which create discursive universes for the revalorization and promotion of their native languages, constantly in contact with French. Thus, this reflection, which aligns with Guillaumian linguistics associated with sociolinguistics, aims to determine the foundations and stakes of the aforementioned phenomena within African Francophone novels and their reception context. Starting from this concern and as a problematic framework, the question arises about the fundamental nature of these sociolinguistic processes of French in the identified novels, in order to evaluate their importance not only for the functional and semantic dynamism of the said novels but also for the revitalization and dissemination of African languages and, consequently, the cultures they convey. Hence, the formulation of the main hypothesis: code-switching and inter-discourse, actualized in the discursive space of African Francophone novels, would trace a path of linguistic partnership between French and local languages. This would have a significant impact on the comprehensive formation of potential recipients of the works in question. To validate or refute these provisional assertions, this work has been divided into two main parts. The first is almost theoretical. The second, grounded in the data from the corpus, has allowed for analyses and interpretations of these observable phenomena, concluding that they valorize local languages, serve as vectors of interculturality and globalization, while promoting a partnership between the language of Molière and African languages. Consequently, they enrich the socio-cultural vocabulary of potential readers, even though there emerges a certain linguistic conflict, reflecting the linguistic imperialism of colonial powers. This motivates Francophone African writers to produce multicultural and multilingual literary works, marked by a scriptural freedom that reveals the affirmation of their own identities.

Keywords: *code-switching - interdiscourse - African novel - interculturality - local languages.*

LISTE DES ABRÉVIATIONS

L1 : Langue Première D'écriture

L2 : Langue (s) Seconde (s) D'écriture

APC : Approche par les Compétences

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENTS.....	11
CHAPITRE 1 : DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS ESSENTIELS.....	12
CHAPITRE 2 : DES CONCEPTS THÉORIQUES À L'ACTUALISATION DE L'OBJET D'ÉTUDE	29
DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE ET SIGNIFICATIVITÉ / ENJEUX DES OBSERVABLES	51
CHAPITRE 3 : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE DES OBSERVABLES	52
CHAPITRE 4 : SIGNIFIVATIVITÉ ET ENJEUX DE L'ALTERNANCE CODIQUE / INTERDISCOURS DANS LA RÉCEPTION DU ROMAN FRANCOPHONE AFRICAIN	72
CONCLUSION	87
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	87
TABLE DES MATIÈRES	87

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- Présentation du sujet

Le contexte mondial est régi par des relations de toutes sortes. Aucune société, aucune communauté, aucun peuple ne peut vivre aujourd'hui replié sur lui-même, c'est-à-dire sans s'ouvrir aux autres. Il en est de même des langues. Ces dernières, dans le contexte africain, qu'elles soient officielles ou non, ne peuvent être utilisées sans avoir recours aux autres codes de communication environnants. C'est le cas de la langue de Molière dans l'espace francophone d'Afrique où, ne pouvant plus être autocentrée dans son déploiement, emprunte des mots, des structures syntaxiques, voire des sens aux autres langues et ce, réciproquement. Ce qui explique la présente étude portant sur : « Alternance codique et inter discours dans le roman africain francophone. Cas de *Les impatientes* de Djaili Amadou Amal et *Les veilleurs de Sangomar* de Fatou Diome. »

Ainsi formulé, ce sujet fait référence au multilinguisme, mieux encore au maillage linguistique et discursif dans un même univers de discours littéraire. Il met en exergue l'hétérogénéité et l'hétéroglossie, en ce sens que les auteurs font coexister dans leurs chefs-d'œuvre deux ou plusieurs codes et discours. C'est le cas des écrivaines Djaili Amadou Amal et Fatou Diome, qui enrichissent leur champ littéraire par le *fulfulde* (langue véhiculaire de l'Adamaoua, du Nord, et de l'Extrême-Nord au Cameroun) et le *Wolof* (langue véhiculaire au Sénégal), l'anglais, l'italien, l'arabe et le latin. L'insertion des parlers locaux, idiomes ou expressions locales dans un texte majoritairement écrit en langue française ne se fait pas de manière fortuite. Avant de déterminer cette finalité, il importe ci-après de mettre en exergue les motivations de cette étude, ainsi que les buts visés par celle-ci.

2- Motivations et objectifs de l'étude

Plusieurs raisons justifient le choix de ce travail qui tend à s'interroger sur les procédés de mélanges de langues et discours dans l'imaginaire littéraire africain d'expression française. De fait, il se trouve que les mécanismes sus-évoqués sont très souvent foisonnants dans des textes littéraires en contexte. Utiliser un ou plusieurs desdits phénomènes est devenu le quotidien des auteurs africains, dans l'optique peut-être de parfaire ou de rendre plus esthétiques leurs productions. Ces

auteurs Africains font usage de ces procédés dans un contexte où les langues locales africaines ont tendance à occuper un statut différent de celui des langues importées, dont le français. Toute chose qui aura donc aiguë notre curiosité à vouloir comprendre et expliquer l'apport de la poétique, de l'écriture littéraire dans la cohabitation quasiment conflictuelle entre langues du terroir et celles venues d'ailleurs qui, au cours de l'histoire, ont acquis un statut privilégié au détriment de nos langues originelles.

Il s'observe que ces écrivains, nonobstant qu'ils écrivent en langue française majoritairement, ne le font pas de manière exclusive. Par ce processus, ils mettent un point d'honneur sur la revalorisation des cultures africaines. Le fait, de nos jours, de ne plus faire du français la seule langue de la poétique littéraire dans l'espace francophone et de laisser des traces des langues africaines dans tous les genres, notamment dans le roman, constitue l'une des motivations de cette étude. Cela témoigne, en effet, de la valeur de l'écriture romanesque francophone pour l'émergence des langues locales.

Le contexte contemporain mondialisé est lui aussi marqué par la mutualisation des modes de vie, de cultures et de langues. Leur pluridimensionnalité et leur développement restreignent considérablement le pouvoir du français dans l'espace littéraire. De fait, chaque communauté ayant sa langue d'origine a également des réalités qui lui sont propres, dont une langue étrangère ne saurait assurer leur expression véritable. Autrement dit, la langue française, bien que fortement employée en Afrique francophone, ne peut plus à elle seule constituer un moyen de communication littéraire efficace et efficient, à même d'exprimer et de faire signifier toutes les réalités endogènes de cet espace.

La catégorisation du discours littéraire s'avère de nos jours dynamique et non restrictive aux seuls canons méthodologiques classiques. Dans cette logique, aussi bien dans sa nomenclature (formelle) que dans sa substance, ledit discours est pluriel, hétérogène et substitue dans sa macrostructure, d'autres types de discours portant sur des domaines variés de la vie, au point où l'univers de discours littéraire peut être considéré tel un carrefour d'actualisation d'autres discours qui résultent de domaines diversifiés.

Ce travail, entre autres objectifs, a pour but de déterminer les implications de l'utilisation de l'alternance codique et de l'interdiscours dans le genre romanesque, tout en dégagant leurs enjeux sur le plan linguistique, littéraire et social. Cette étude entend, à cet effet, non seulement

mettre au goût du jour des procédés formels des phénomènes susmentionnés mais aussi leur incidence sur l'émergence d'une nouvelle image de la littérature africaine d'expression française. Autrement dit, il s'agit de montrer comment lesdits procédés discursifs et sociolinguistiques participent de la dynamisation fonctionnelle et sémantique du texte littéraire en contexte, en partant des exigences méthodologiques qu'ils imposent au niveau de l'instance réceptrice.

Il est aussi question de montrer, par les phénomènes sus-évoqués, que les écrivains d'Afrique (francophone) opèrent un affranchissement du joug colonial linguistiquement parlant, par leur poétique qui, intégrant leurs langues locales et les discours propres à leurs milieux originels de vie, contribuent à la revitalisation socio-culturelle et à la décivilisation occidentale, marquées par l'imposition de leurs langues : français, anglais, portugais, espagnol, etc. Avant d'y parvenir, il importe ci-après de décrire et de justifier le choix du corpus auquel s'applique cette étude.

3- Description et justification du corpus

Le choix des supports corputiels : *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal et *Les Veilleurs de Sangomar* de Fatou Diome n'est pas du tout anodin et insignifiant. En effet, à la lecture de ces deux romans d'auteures africaines, nous avons observé une écriture altéritaire, du fait du mélange de langues, de discours, d'expressions idiomatiques, des néologismes de forme et de sens, etc.

De plus, il y figure une pluralité de catégories de discours assez différentiels relevant des cultures et contextes de ces discours littéraires. L'option pour deux romans de deux auteures de nationalités différentes se justifie par le fait d'avoir non seulement une forte représentativité des occurrences en rapport à l'alternance codique et l'inter discours mais aussi de pouvoir montrer qu'en général, le roman francophone africain est caractéristique des procédés suscités. Autrement dit, il est question de pouvoir montrer que lesdits procédés ne sont pas seulement le propre du roman camerounais ou sénégalais. Le choix du genre romanesque de ces deux pays revêt une valeur de généralisation. Ç'aurait été assez fastidieux, voire impossible de travailler sur tous les romans francophones des auteurs africains.

En ce qui concerne le corpus proprement dit, il convient de dire qu'il a été construit à travers une lecture - observation et identification des observables, c'est-à-dire les éléments se rapportant aux phénomènes de mélange de langues et de discours. Cela étant, relativement à l'alternance

codique, nous avons identifié 597 occurrences, réparties en quatre typologies d'insertion dans la syntaxe française. Il s'agit, en effet, des mélanges :

Français / fulfulde, comme nous pouvons voir quelques exemples dans les énoncés ci-après :

(1) : « Mais, en fille bien éduquée, qui maîtrise sur le bout des doigts son **pulaaku**, je baise timidement les yeux et je réponds » (L.I, p.19)

(2) : « je veux que tu fasses un **karfa** entre eux, que ce mauvais sort les sépare, qu'ils se déchirent à Yaoundé » (L.I, p.95)

Français / wolof, comme l'indiquent ces exemples :

(3) : « Merci vous coûtera moins qu'un cercueil, alors, dites-le poliment : **diokandial** » (L.V.S, p.12)

(4) : « Quatre mois et dix jours de veuvage religieux ! C'est la **Iddah**, lui avait-on dit, Quant aux autres, diables, **djinns**, monstres et autres sorcières, prenez garde ! » (L.V.S, p.22)

Français / anglais, comme on peut le voir ainsi qu'il suit :

(5) : « **We are the world** / nous sommes le monde » (L.V.S, p.59)

(6) : « **Anyway**, Coumba, elle, ne distinguait plus **eat the heat**, et cela ne la dérangeait pas » (L.V.S, p. 61)

Français / latin dans ces cas :

(7) : « **Miserere, mei, Deus** ! (L.V.S, p.54), entre les lignes, elle inscrirait **In memoriam** Bouba, et le père de Fadikiine survivrait, même à l'auteur de l'hommage » (L.V.S, p.51)

(8) : « Alors la nostalgie murmura : **Mater**, ma terre, ma douce mère » (L.V.S, p.56)

Français/ arabe, notamment :

(9) : « **Bismillah** ! Au revoir jeans et jupes ! » (L.V.S, p.20)

(10) : « Alléluia ou **Allah Akbar** » (L.I, p.23)

Concernant les phénomènes d'interdiscours, nous en avons répertorié 50 occurrences réparties ainsi qu'il suit :

★ **Discours religieux**, dont ci-dessous quelques illustrations :

(11) : « Un vrai croyant doit s'épargner de la colère d'**Allah**. Sa fille se mariera le plus tôt possible afin d'éviter les pires tourments à son père » (L.I, p.41)

(12) : « Notre Père qui est aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel... Ainsi soit-il ! Du moins, ainsi l'admettaient-ils. Très pieusement ils priaient, jusqu'à la transe. D'autres appelaient, interpellaient **Allah** par ses quatre-vingt-dix-neuf noms, faisant correspondre une supplique à chacun de ses attributs ; eux aussi, ils invoquaient le Seigneur jusqu'à la transe » (L.V.S, p.59)

★ Discours socio-culturel :

(13) : « D'après la légende, qui veut accéder à ses morts invoque le djinn de Sangomar et celui-ci le guidera, en vertu du pacte qui le lie aux ancêtres. Selon ce pacte, Sangomar nourrit, protège, couvre le peuple marin de ses bienfaits, en échange, celui-ci l'honore par des offrandes et le laisse emporter qui lui plaît, à l'heure de son choix, pour peupler son immense royaume » (L.V.S, p.12)

(14) : « L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les blancs ici. Ni chez les Hindous. Tu comprends pourquoi ton père ne voulait pas que vous regardiez toutes ces chaînes de télé ! » (L.I, p.23)

★ Discours colonial :

(15) : « L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les blancs ici. Ni chez les Hindous. Tu comprends pourquoi ton père ne voulait pas que vous regardiez toutes ces chaînes de télé ! » (L.I, p.23)

(16) : « Jamais ton père n'aurait permis que tu ailles à l'université. Ni ici, ni encore moins ailleurs. » (L.I, p.33)

Avant d'arriver à analyser les données de notre corpus dont quelques-unes ont été ci-dessus présentées, nous examinons ci-après les travaux antérieurs en rapport à notre objet d'étude.

4- Revue de la littérature

Dans l'optique d'éviter de reprendre ce qui a déjà été dit ou fait avant nous, et surtout de faire connaître notre positionnement, quelques considérations antérieures relatives aux phénomènes d'alternance codique et inter discours ont été par nous examinés. Entre autres des auteurs desdits travaux, nous avons : Kheira Merine (1990), Frédérique Sitri (1996), Stéphanie Galliganie (2003), Montserrat Lopez (2006), Yves Abel Feze (2006), Fulgence Manirambona (2022), Xavier Garnier (2015), Nzang Mbele (2017), Maxime Philippe (2019), François Mbarga (2022).

L'hybridité linguistique mise en scène dans les œuvres littéraires francophones en Afrique est abordée sous différentes perspectives. Feze, Y-A met en exergue le rejet de l'appréhension de ce phénomène comme une africanisation de la langue française, pour prôner plutôt une vision de métissage. Même si l'usage des systèmes linguistiques du terroir a une finalité bien précise, parler d'africanisation serait synonyme de la réappropriation du français par les africains. Or considérer celle-ci(africanisation) comme un mélange, confère à ce paradigme une valeur plus méliorative. À propos, l'auteur susmentionné (2006 : 24-25) écrit : « Le Même s'adresse désormais à l'Autre, de qui il attend reconnaissance, et lui fait comprendre dans sa langue qu'ils sont semblables mais différents. » Autrement dit, l'interlangue est un moyen de faire comprendre à autrui que nous avons des points communs mais également des points de divergences, marqués par nos traditions par

exemple. Cependant, Manirambona, F (2022) soutient l'idée selon laquelle nonobstant le grand écart entre la norme idéalisée et celle à respecter, ainsi que la source d'insécurité linguistique créée chez le romancier africain francophone contemporain, il faut reconnaître que la réappropriation de la langue est une réalité. La déviation de la norme académique, en termes de syntaxe participe donc de l'appropriation et de l'adaptation linguistique. À propos, Nzang Mbele, M (2017 : 320) écrit :

Toutefois, le français tel qu'il est parlé aujourd'hui, ne reflète plus la norme érigée par l'Académie française. Pour certains, l'Académie française est à peine écoutée. C'est aussi peut-être parce que toute langue est sujette à évolution, car aucune langue n'est statique mais évolutive. Chaque langue cherche à se conformer au public qui la parle et l'utilise.

De ce qui précède, il est tout à fait normal que la langue de Molière soit aujourd'hui différente et remodelée, parlant d'hétéroglossie, d'alternance codique ou de tout autre phénomène linguistique. C'est dans le même sillage qu'Edouard Glissant parle de littérature universelle, comme le relève Maxime, P (2019 : 161) : « La littérature-monde, selon Édouard Glissant, est plus globale, elle est associée à une autre vision culturelle et linguistique du monde. » En effet, l'espace de discours littéraire n'est pas le lieu d'expression d'une seule langue ou culture. L'écrivain africain d'expression française est conscient du fait qu'il doit, au travers de sa plume, valoriser les langues de son terroir. Garnier, X (2015 : 23) fait savoir qu' : « il est difficile de ne pas reconnaître que ce français-là sert de référent à la totalité des écrivains francophones africains, même lorsque ceux-ci jouent avec les écarts et mettent en scène les particularismes linguistiques. Le statut international de la langue française n'est pas un atout pour l'émergence d'une littérature transnationale. » Les pays d'Afrique francophones ont, pour la plupart, le français comme langue officielle. Cela empêche, dans une certaine mesure, l'éclosion des langues locales, dont l'expression est de plus en plus prégnante dans des œuvres littéraires des auteurs desdits contexte. Ce qui ouvre une nouvelle voie linguistique et culturelle à la poétique de l'imaginaire littéraire africain. Cette dernière aspire au dépassement culturel et au mélange d'idiomes, sans qu'aucune langue ne soit considérée comme langue principale d'expression. Par ailleurs, cette alternance codique paraît salubre dans le cadre de l'enseignement-apprentissage. Les développements qui vont suivre montrent l'importance de la prise en considération du contexte social et culturel pour expliquer les phénomènes d'interlangue chez les migrants espagnols en l'occurrence. De fait, selon Galliganie, S (2003 : 150) :

L'ensemble des problèmes [...] montre assez bien l'inadéquation de la notion d'interlangue pour décrire le comportement langagier des sujets étudiés. Il ne s'agit pas là d'affaiblir cet outil dont le bien-fondé présente des avantages difficilement contestables aujourd'hui mais d'envisager les limites de son application dès lors qu'il s'agit de caractériser des situations sociolinguistiques complexes.

Ces dites situations sont issues des contextes caractérisés soit par le multilinguisme soit par des variétés linguistiques multiformes. Cette auteure propose ainsi une approche plus inclusive de l'enseignement des langues qui reconnaît et respecte les variétés non-natives du français. L'interdiscours, à bien regardé, s'inscrit également dans des débats relatifs à leur hétérogénéité ainsi qu'à celle liée à la langue française à travers laquelle il s'exprime. Aussi certains auteurs ont-ils eu ces débats en lien avec l'alternance codique et l'intertextualité. D'autres, par contre, ont traité ces phénomènes de manière disparate.

Sitri, F (1996) apporte une contribution significative à la littérature sur l'analyse du discours et les études de communication, en explorant l'interaction entre le discours et la construction de l'objet du discours. Il suggère que la façon dont nous percevons et interprétons l'objet du discours peut influencer le discours lui-même, tout en ayant une incidence sur notre choix de langage, ainsi que la construction du sens. À cet effet, à l'issue de l'analyse de Kheira, M (1990), il ressort que les mélanges de genres, codes/discours (intertextualité et interdiscursivité) sont tous issus du registre familier et ont des connotations sociales propres au contexte dans lequel ils sont utilisés. Dans la même lancée, Montserrat, L (2006) pense que le discours en général est hétérogène et perméable, c'est-à-dire que sa compréhension naît des idées préconstruites de par le sémantisme des mots, ainsi que les réalités sociales du lieu où il a été émis. Dans le même ordre d'idées Mbarga, F (2022 : 145) écrit : « Toutefois, chaque territoire originel d'écriture tel que le Cameroun a ses spécificités socio-culturelle, linguistique, politique, économique ou religieuse, qui impactent fortement sa scripturale, en apprivoisant d'une certaine manière la langue française afin de rendre celle-ci capable d'exprimer les faits inhérents au contexte camerounais par exemple. » En d'autres termes, c'est le contexte et ses réalités qui créent une manière singulière de décrire et d'utiliser la langue française. L'appropriation de celle-ci résulte de la volonté de l'écrivain de peindre ou d'exprimer l'univers expérientiel endogène.

Au demeurant, l'ensemble des travaux antérieurs examinés, en rapport aux phénomènes de mélanges de langues et discours dans le texte littéraire africain, nous a permis de voir que lesdits phénomènes résultent des contacts de langues, c'est-à-dire du français, par exemple, des langues camerounaises et des expériences de vie différentes, donnant lieu à la production des discours tout aussi diversifiés. La présente étude, sans se limiter sur les seules manifestations discursives de ces phénomènes sociolinguistiques, s'oriente dans l'optique de la compréhension de leurs fondements,

à partir des procédés puissanciers de construction du discours, mieux encore de la poétique des romans identifiés dans le cadre de ce travail.

5- Problème / problématique

Cette étude, qui traite de la mise en scène, dans le discours romanesque africain, l'alternance codique et l'inter discours, pose le problème de la dynamisation fonctionnelle et sémantique dudit discours à travers ces procédés linguistiques et/ou sociolinguistiques.

En guise de problématique, nous voudrions savoir ce qui, fondamentalement, détermine l'usage de ces procédés (maillage codique et interdiscours) dans le roman francophone africain. En outre, nous nous demandons si ces profils sociolinguistique et linguistique observés dans l'univers du discours romanesque participent de la revendication d'un partenariat linguistique français et langues locales africaines ou de la revalorisation de celles-ci ; et s'ils ne confèrent pas finalement audit roman une dimension inclusive, en termes de discours encré dans des réalités aussi bien exogènes qu'endogènes. Nous nous interrogeons également sur les enjeux qui en découlent au plan linguistique, socio-linguistique, littéraire, voire politique.

6- Hypothèses de recherche

L'hypothèse principale de notre recherche est formulée comme suit : l'alternance codique et l'interdiscours, en actualisation dans le roman africain francophone, constitueraient une voie de partenariat linguistique (français/langues locales) ; et cela aurait un apport indéniable dans la formation intégrale des individus lecteurs ou récepteurs.

Secondairement, ces phénomènes participeraient de la valorisation des langues africaines. De plus, ils rendraient plus dynamique au plan fonctionnel et sémantique le roman de l'Afrique francophone.

7- Cadre théorico-méthodologique

Nous avons opté pour la psychomécanique du langage à laquelle nous associons la sociolinguistique. Ce maillage théorique se justifie par le fait de vouloir comprendre et expliquer la chaîne de causalité des procédés sociolinguistiques et discursifs, irriguant l'univers romanesque africain d'expression française.

Concernant la théorie guillaumienne, il convient de relever qu'elle participe de la linguistique cognitive, tant elle cherche à comprendre les mécanismes mentaux ou psychiques qui

participent de la construction permanente de la langue et du langage. Dans cette perspective, le sujet parlant, préalablement sujet pensant, est au centre de l'acte de langage. Ici, la psychomécanique du langage s'avère être d'une importance capitale, tant elle nous permet, à travers le réseau conceptuel guillaumien (visée de discours / visée de représentation, signifié de puissance / signifiée d'effet, expérience - représentation - expression, etc.), d'expliquer l'ontogenèse de ces phénomènes figurant dans le manifeste discursif des supports corputiels identifiés. Autrement dit, son apport est de montrer la consubstantialité évidente et logique entre le plan mémoriel (où tout se conçoit et se construit) de l'écrivain et son discours littéraire produit dans un contexte donné. À travers la démarche cognitivo-discursive relevant de l'approche guillaumienne, nous déterminerons les possibles visés discursives qui sous-tendent les procédés d'alternance codique et interdiscours dans les romans identifiés.

La convocation de la sociolinguistique, dans le cadre de ce travail, revêt un intérêt crucial. Cette orientation théorique nous conduit à examiner les rapports français et langues locales, insérés dans la syntaxe française. Ce qui, du reste, implique nécessairement les représentations que les écrivains francophones africains se font à la fois du français et de leurs propres langues ; lesquelles représentations pourraient justifier cette translinguistique et cette transdiscours, observées dans leurs productions. Pour ce faire, nous ferons appel à la variation diastratique de William Labov, démontrant comment certains facteurs tels que la classe sociale, le niveau d'éducation, le genre, ou l'appartenance influencent la façon dont on utilise ou perçoit la langue.

8- Structure du travail

Ce travail comprend deux parties de deux chapitres chacune. La première partie intitulée ; *cadre conceptuel et fondement*, clarifie sémantiquement des concepts non seulement en rapport avec le libellé du sujet, mais aussi ceux relatifs à la psychomécanique du langage et, dans une certaine mesure, à la sociolinguistique. Le premier chapitre porte sur : *définition de quelques concepts essentiels*. Il examine quelques conceptions de l'alternance codique et l'interdiscours, du réseau conceptuel guillaumien et celles propres à la sociolinguistique dont le contact des langues et la représentation. Le second chapitre, quant à lui, s'articule autour des concepts théoriques à l'actualisation de l'objet d'étude. On y scrute son origine puissancielle, en montrant que la poétique du roman francophone d'Afrique, en l'occurrence s'avère hétérogène, parce que sous condition du moi regardant de l'écrivain.

La deuxième partie a pour titre : *typologisation et analyse/interprétation des données corputielles*. Elle présente de manière typée, les observables et en dégage leurs signifiés de discours et enjeux. Le troisième chapitre centré sur la *typologie descriptive des observables* se focalise sur les manifestations discursives des phénomènes d'interlangue et interdiscours et met en évidence leur fonctionnement morphosyntaxique. In fine, le quatrième chapitre porte sur *signifié de discours et enjeux de l'interlangue/ interdiscours dans les romans francophones africains identifiés*. Ce chapitre terminal est essentiellement interprétatif, et en dégage des signifiés de discours, induits de ces phénomènes ainsi que les enjeux qui en découlent.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENTS

Cette première partie de notre étude s'inscrit davantage dans une perspective théorique tant elle clarifie, sémantiquement, des concepts en rapport au libellé du sujet et aux différentes approches méthodologiques adoptées ici. Il est question, à travers la définition des notions des aspects sus-évoqués, de permettre une compréhension d'ensemble du sujet d'une part et de chercher à déterminer la chaîne de causalité, mieux encore les conditions préalables ou facteurs de la poétique romanesque, émaillée des phénomènes d'alternance codique et d'inter discours d'autre part.

CHAPITRE 1 : DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS ESSENTIELS

Le présent chapitre se destine à rendre plus intelligible et compréhensible l'objet de cette étude. Aussi met-il en exergue, de façon explicative, quelques paradigmes essentiels constitutifs de l'énoncé de notre sujet. Dans un deuxième mouvement, est identifié et défini le réseau conceptuel guillaumien ; lequel fera l'objet d'une manipulation dans l'analyse / interprétation des données du corpus dans la deuxième partie notamment.

1.1 Paradigmes constitutifs du libellé du sujet

Notre sujet d'étude, tel qu'il est formulé, porte en son sein des éléments fondamentaux nécessitant une explication, afin de mettre à l'écart toute ambiguïté pouvant conduire à sa compréhension erronée. Il s'agit des termes et expressions : alternance codique, interdiscours, roman/roman africain, francophonie/francophonie littéraire.

1.1.1- Alternance codique

Pour mieux cerner toutes les significations de ce concept, il importe que nous examinions son étymologie ou origine, présentions sa conception courante et dictionnaire et enfin que nous mettions en exergue comment il est conçu selon quelques auteurs.

Inventée par Haugen, E dès 1956, l'alternance codique est issue de l'expression anglaise, *code switching*. Vers la fin des années 1960, ce terme a fait l'objet de nombreuses recherches. Pour Canut, C (2002 : 9), en France, « Ce champ d'analyse est apparu bien plus tardivement et s'est développé tant dans des perspectives sociolinguistiques, interculturelles ou didactiques que linguistiques. » En Amérique et en Angleterre, ce phénomène est lié au bilinguisme et à la linguistique du contact.

L'alternance codique est couramment définie comme le mélange des langues lors d'une conversation. Dans l'optique de clairement aborder cette expression, nous en faisons une décomposition méthodique. De ce fait, le dictionnaire Le Robert définit le mot « alternance » comme une succession répétée, dans l'espace ou dans le temps, qui fait réapparaître, dans un ordre régulier, chaque élément d'une série. Larousse perçoit ce terme comme un enchaînement alterné et

généralement constant. Selon le dictionnaire Le Robert, le code renvoie à la langue considérée comme un système conventionnel de symboles et règles de combinaison propres aux interlocuteurs et grâce auxquels le message peut être produit et interprété. Quant à Larousse, il s'agit d'un système conventionnel, rigoureusement structuré.

De nombreux chercheurs ont également proposé des définitions diversifiées de l'alternance codique. Parmi ces auteurs, certains ont des points de vue définitionnels convergents, à savoir Auer, P (1984), Heller, M (1988), Scotton, C (1993), Milroy, L et Muysken, P (1995), ainsi que Moreau, M, L (1997). Ils parlent, en effet, de l'utilisation de plus d'un système linguistique, s'agissant de l'alternance codique.

Pour Auer, P (1984 : 1) précisément, c'est « l'utilisation alternative de plus d'une langue. » En termes clairs, cette perception renvoie au choix qu'implique l'alternance de langues. De ce fait, elle met en évidence le caractère conscient ou volontaire de cet acte. Heller, M (1988 : 1) poursuit en affirmant qu'il s'agit de « l'utilisation de plus d'une langue dans le cours d'un même épisode communicatif. » Contrairement à son prédécesseur, il évoque l'aspect interactionnel. Il s'agit du contexte d'emploi. L'alternance codique est utilisée, pour lui, dans un même univers conversationnel et non pas hors-contexte. Scotton, C (1993 : 7) insiste sur cette vision en la décrivant comme « l'utilisation de deux langues ou plus dans une même conversation. » Toutefois, Milroy, L et Muysken, P (1995) tout comme Walker, J (2005) ont recours au bilinguisme afin d'expliquer la quintessence de l'alternance codique comme phénomène linguistique impropre aux personnes monolingues. Tandis que pour Milroy, L et Muysken, P (1995 : 7) cela renvoie à « l'utilisation alternée par des bilingues de deux langues ou plus au sein d'une même conversation. » Pour le second (2005 : 200) c'est ce qui « se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation. » Autrement dit, pour ces auteurs, les acteurs principaux de ce phénomène sont les individus pouvant s'exprimer en deux langues ou, plus alternativement, en introduisant dans des constructions syntaxiques d'une langue donnée, les mots, expressions ou fragments énonciatifs d'une autre langue.

Gumperz, J (1989) restreint cependant ce fait à l'usage de deux langues. Il va jusqu'à le limiter à l'une de ses dérivés typologiques, dont l'alternance interphrastique. Selon cet auteur (1989 : 57), l'alternance codique est « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent,

l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Par exemple, lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour répéter son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. » En d'autres termes, il s'agit de la construction succincte de deux phrases ou énoncés dans des langues distinctes. Le code switching, encore appelé alternance codique, peut se définir selon Winford, D (2003 : 101) comme une des caractéristiques du comportement des bilingues, qui « exploitent les ressources des langues qu'ils maîtrisent de diverses manières, pour des buts sociaux et stylistiques, et accomplissent cela en passant d'une langue à l'autre, ou en les mélangeant de différentes manières. » Il met en exergue la finalité de cette flexibilité langagière qui permet de peindre avec exactitude les réalités propres à une société d'une part et de conférer un style unique à un énoncé d'autre part.

L'auteur ci-dessus (op.cit. : 103) propose de différencier : « [...] les cas où le locuteur bilingue alterne entre les codes au sein d'un même événement conversationnel, alterne dans un même tour de parole, ou mélange les éléments des deux codes au sein d'un même énoncé. » Il peut être clairement observé qu'il existe une pluralité d'alternance codique selon le contexte. Néanmoins, le mélange codique, tel que perçue ici, ne constitue en aucun cas un synonyme d'alternance codique. La dichotomie se trouve au niveau du mode d'emploi, car le premier est dérivé de l'expression anglaise « code mixing » (CM). Le CS apparaît lorsqu'un individu est pleinement conscient du phénomène qui s'opère, car il en est l'initiateur. Par contre, le CM apparaît lorsque ledit phénomène a lieu naturellement ou spontanément. Muysken, P (2014 : 146) ajoute : « le mélange de langues se réfère à tous les cas où les éléments lexicaux et grammaticaux des deux langues apparaissent dans la même phrase. Parfois, un locuteur fait entrer un morceau de mot de langue différente quand il parle à quelqu'un dans des situations formelles et informelles. » Ceci dit, le mélange de langues ne se réfère pas uniquement à l'insertion des mots ou expressions. Il englobe également des structures morphologiques telles que la conjugaison des verbes dans un même discours, que nous soyons dans un cadre amical, familial, ou encore lors des échanges administratifs. Il s'agit tout simplement, selon Moreau, M (1997 : 64) : « [...] de toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. » Le contact des langues est donc la cause principale de l'alternance codique.

De ce qui précède, on peut retenir, dans l'ensemble, que l'alternance codique n'est rien d'autre que l'effet discursif, résultant de la cohabitation des langues dont leur contact influe

considérablement le comportement linguistique des locuteurs et des écrivains francophones par exemple. Qu'en est-il de l'interdiscours ?

1.1.2- À quoi fait référence le concept d'interdiscours ?

Pour répondre à la question comprise dans le sous-titre supra, il convient, d'entrée de jeu, de faire la genèse de cette notion depuis les années 1960-1970, puis nous présenterons quelques de ses signifiés dictionnaires, sa conception courante et surtout celle des auteurs linguistes, sociolinguistes, voire littéraires.

Le concept interdiscours est tiré des travaux de Pêcheux, M et des débats de l'analyse du discours français (ADF) des années 1960-1970 où il trouve son origine.

Pêcheux, M (1975 : 146-147) écrit à cet effet :

Nous proposons d'appeler interdiscours ce « tout complexe à dominante » des formations discursives, en précisant bien qu'il est lui aussi soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination dont nous avons dit qu'elle caractérisait le complexe des formations idéologiques. Nous dirons dans ces conditions que le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, l'objectivité matérielle contradictoire de l'interdiscours, déterminant cette formation discursive comme telle, objectivité matérielle qui réside dans le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment », c'est-à-dire sous la domination du complexe des formations idéologiques.

L'interdiscours est en effet un emboîtement dans un même univers énonciatif de plusieurs discours différents. Ce processus est la résultante de nos perceptions et représentations des univers expérientiels, c'est-à-dire de nos contextes ou environnements de vie. C'est donc la volonté de traduire et d'exprimer les visions du monde qui donne lieu à ce phénomène dans l'imaginaire littéraire notamment.

Pour Maingueneau, D (1987 : 83) : « L'interdiscours consiste en un processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est conduite [...] à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur d'elle-même, à en produire la redéfinition et le retournement, à susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation. » Une formation discursive peut se définir comme les similitudes qui existent entre deux ou plusieurs discours. Celle-ci intègre des idées préexistantes ou vraies ; lesquelles peuvent être réarrangées (ajout ou retrait de certains éléments). Cet auteur poursuit en affirmant (2002 : 324) qu'il s'agit d'un « ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours

contemporains d'autres genre, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite. » C'est un concept qui permet de mieux cerner les rapports que les discours entretiennent les uns avec les autres. Ces autres discours peuvent être des discours antérieurs du même genre (comme des discours similaires qui ont eu lieu dans le passé) ou des discours contemporains d'autres genres (par exemple, des discours provenant de domaines différents comme la politique, la culture, etc.). Pour cet auteur (ibidem) : « tout discours est traversé par l'interdiscursivité, puisqu'il a pour caractéristique constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'inter-discours. » L'interdiscursivité étant un aspect du discours qui le lie à un autre, autrement dit, les discours interagissent et s'influencent mutuellement.

Un discours produit, ne se crée pas dans un vide isolé mais plutôt en interactions avec d'autres discours. Celles-ci peuvent être explicites, c'est-à-dire que le discours fait référence directe à d'autres discours, ou implicites, où l'influence d'autres discours se fait sentir de manière moins évidente mais tout aussi significative. Ainsi, le sens et l'impact d'un discours particulier sont profondément façonnés par les éléments des discours antérieurs ou contemporains avec lesquels il interagit. L'interdiscours met en lumière la complexité et la richesse des influences multiples qui contribuent à la création et à l'interprétation des discours. Venons-en à la perception du roman / roman africain.

1.1.3- Conception du roman et / ou du roman africain

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que pour mieux saisir cette articulation, il importe de rappeler ici très brièvement la genèse du roman et sa construction originelle, en tant que catégorie générique de la littérature. Ce qui, du reste, par la suite, nous conduira à explorer ses différentes perceptions selon des époques, des auteurs et des contextes, notamment le roman dit francophone africain.

Apparu au XII^e siècle, le terme roman désigne un récit versifié en langue romane destiné à être lu à haute voix par les troubadours dans les cours royales. Dans l'espace littéraire, l'on distingue trois (3) genres à savoir celui poétique, théâtral et romanesque. Le roman est donc communément défini comme une œuvre d'imagination en prose qui présente des personnages donnés comme réels.

Barthes, R (1966 : 23) affirme : « La forme du récit est essentiellement marquée par deux pouvoirs : celui de distendre ses signes le long de l'histoire, et celui d'insérer dans ces distorsions des expansions imprévisibles. Ces deux pouvoirs apparaissent comme des libertés ; mais le propre du récit est précisément d'inclure ces « écarts » dans sa langue. » Autrement dit, le récit se

caractérise par sa flexibilité, qui permet une certaine liberté lors de la narration. Chaque tournure utilisée constitue un outil narratif. À cet égard, Valéry, P (1924 : 170) écrit : « Le roman se rapproche formellement du rêve ; on peut les définir l'un et l'autre par la considération de cette curieuse propriété : que tous les écarts leurs appartiennent. » Il devient ainsi un espace de liberté et de créativité, où les normes ne sont pas toujours scrupuleusement respectées. Cette perception trouve tout son sens dans le roman d'expression française en contexte africain.

Né de la colonisation, le roman africain, de façon générale, peut être défini comme celui qui traite principalement des sujets, faits, ou thématiques propres à l'Afrique. Il présente certains traits caractéristiques du roman, avec pour seule différence notable qu'il se distingue, comme nous le voyons dans nos supports écrits, par un maillage de systèmes linguistiques et de discours. Grâce à cela, l'écrivain de cet espace exprime son originalité. Examinons à présent la question de la francophonie et de la francophonie littéraire.

1.1.4- Francophonie / francophonie littéraire

Dans l'optique de favoriser la compréhension de francophonie et francophonie littéraire, nous les définissons ici selon la perspective socio-culturelle, politique, et linguistico-littéraire, en partant de leur origine.

Le terme francophonie est apparu vers la fin du XIX^e siècle, sous la plume de Onésime Reclus pour décrire l'ensemble des personnes et des pays utilisant le français. Socio-culturellement parlant, Provenzano, F (2006 : 97) souligne : « La francophonie se conçoit dès lors comme l'assemblage de différentes aires culturelles, chacune porteuse de ses spécificités et participant à l'édification d'un exotisme Francophone. » Il s'agit des communautés ou des individus de différentes cultures certes, mais utilisant le français comme langue de communication et participant à la valorisation de celle-ci. Ils ont en commun le français comme langue maternelle, administrative ou officielle. Cependant, Laâbi, A (1970) écrit : « nous disons que la francophonie constitue une pièce maîtresse dans la stratégie néocoloniale. [...] Par conséquent, seuls peuvent prêcher cette acculturation forcée, comme dirait certains missionnaires, ceux qui sont intimement liés au néo-colonialisme ou ceux qui tire de l'usage de la langue française des avantages bureaucratiques. » Le néo-colonialisme est une politique impérialiste qui permet à une ancienne puissance coloniale d'avoir une certaine ascendance sur son ancienne colonie qu'importe le moyen et de continuer d'en tirer profit. La langue française est le principal vecteur favorisant cet idéal.

Du point de vue politique ou institutionnel, la Francophonie renvoie à une organisation internationale regroupant, en 2024, 93 États. Ces états ont, pour la plupart, le français comme langue officielle, d'où ce regroupement/ rassemblement. Senghor, L (2004 : 6) la définit comme : « un outil précieux trouvé dans les décombres du colonialisme. » Pour lui, étant à la fois une institution et un état d'esprit ou façon d'être au monde qui résultent de l'envahissement colonial, c'est un atout, en termes de solidarité entre les pays ayant en commun la langue française. Lesquels pays peuvent unir et consolider leurs cultures et langues autour de ce code de communication qu'ils partagent. À cet effet, Barrat, J et Moisei, C (2004 : 14) mettent en évidence les bienfaits de celle-ci lorsqu'ils soulignent : « La Francophonie veille au renforcement du français comme outil de communication et vecteur culturel et, par extension, comme langue de communication internationale, d'enseignement et de support à un dynamisme intellectuel, scientifique et culturel novateur. » Elle favorise le dialogue entre les personnes de langues différentes. Elle est une langue d'échanges sur tous les plans précédemment cités. À propos, ils (op.cit. : 129) écrivent :

La Francophonie est à la fois un concept et un espace habité par ceux qui ont le français en partage. Mais elle est aussi une manière d'appréhender, de comprendre, d'écouter, de communiquer, d'agir ; bref, un comportement, un humanisme. Elle est plus encore un outil de communication interculturelle et le seul espace fédérateur de ceux qui veulent reconnaître, accepter et valoriser les différences.

L'humain est placé sur un piédestal, avec son épanouissement total comme principal centre d'intérêt. C'est un espace qui valorise la diversité culturelle. Glissant, E (2006 : 18) pense que : « Les anciennes puissances coloniales partagent ce penchant à rassembler autour d'elles les restes de leur entreprise, surtout au plan des cultures, de la langue et des autres moyens d'expressions. » La Francophonie est pour eux un moyen de perpétuel domination sur les territoires colonisés.

La francophonie littéraire quant à elle, se réfère aux auteurs / écrivains francophones de tout genre confondu. En d'autres termes, cela renvoie aux chefs-d'œuvre littéraires écrits en langue française par des personnes l'ayant comme langue officielle. Halen, P affirme (1995 : 24) : « Le système littéraire francophone existe bel et bien, englobant l'ensemble des productions qui ne relèvent pas directement du niveau local et qui ne sont pas présentées comme françaises. » C'est cela la particularité du francophone : parler une langue qui ressemble au français de France, mais qui ne l'est pas en réalité. La Francophonie littéraire est donc l'ensemble des chefs-d'œuvre ayant ces caractéristiques.

Somme toute, cette délimitation notionnelle permet de prévenir les ambiguïtés et de mieux cerner les contours du sujet. Étant donné que la théorie guillaumienne constitue le fondement théorique principal sur lequel nous nous appuyons afin de mener à bien cette investigation, la clarification des concepts y afférents revêt par conséquent une nécessité incontestable.

1.2- Clarification des concepts guillaumiens

Notre travail, ayant une orientation théorique guillaumienne, il est important dans cette rubrique, d'identifier et expliquer quelques concepts psychomécaniciens. L'objectif, à cet effet, est non seulement de se familiariser avec lesdits concepts, mais aussi de voir comment ils peuvent être utilisés comme mode opératoire dans l'analyse/interprétation des occurrences corputielles. Toute chose qui nécessite, au préalable, la mise en évidence explicative du couple notionnel langue / discours. Il s'en suivra alors les autres consubstantialités notionnelles : visée de discours / visée de représentation, signifié de puissance / signifié de discours, expérience - représentation - expression.

1.2.1- Langue / discours

Dans la théorie guillaumienne, les termes langue et discours acquièrent des significations somme toute novatrices, par opposition à celles conférées dans la perspective saussurienne. Il est donc question dans cette articulation de faire ressortir la spécificité conceptuelle de ces notions dans l'approche de la psychomécanique du langage, pour voir l'impact d'une telle conception dans l'appréhension des hétérogénéités linguistique et discursive souvent observées dans des productions littéraires en contexte.

Dans l'approche guillaumienne, la langue n'est pas un système tout fait, définitivement construit. Nous la possédons en nous de manière virtuelle. Elle est une construction permanente. Ce qui explique la création constante des mots et sens d'une langue donnée. Ainsi, la langue, faisant corps avec la pensée, se situe en amont, en latence. En termes clairs, elle existe de manière non apparente, mais peut se manifester à tout moment. Elle est donc un système de représentations des réalités d'univers expérientiels, qu'elle exprime linguistiquement en discours. Il s'agit également, selon Launay, M (1977 : 436) d' « un système de représentations de l'univers pensable. » Le pensable étant, selon Guillaume, G (1973 : 89) : « tout ce qui peut se penser. » L'on se représente donc l'ensemble des éléments susceptibles d'enclencher une activité cognitive. Par ailleurs, pour comprendre un phénomène telle que l'alternance codique dans une œuvre littéraire donnée, il faut se retourner vers la pensée du sujet parlant, dont l'écrivain. Car c'est dans le plan mémoriel de celui-

ci que se crée, se génère un fait de langue, préalablement à son actualisation en discours. Guillaume, G (2003 : 3) affirme : « Il ne peut y avoir de théorie de la langue, la langue étant en elle-même une théorie dont l'esprit est l'auteur et [...] qui est déjà faite dans la pensée. » En d'autres termes, elle est puissancielle et ne peut se matérialiser qu'en discours réel.

Le discours quant à lui, tel que défini par Guillaume, G, (1991 : 12) fait référence à « une unité d'effet, plus ou moins large, qui se recompose d'unités également effectives moins étendues, à savoir les phrases. » La langue, étant la condition première par laquelle un acte de langage est effectif, le discours en est le résultat. Il constitue donc la forme réelle, physique ou encore effective de la langue.

Dans une perspective différente, Slobin, I (1996 : 91) écrit : « Chaque langue nous donne une orientation subjective par rapport au monde de l'expérience humaine, et cette orientation de pensée affecte nos façons de penser quand nous parlons. » Cette vision de Slobin, I nous interpelle sur un aspect important à prendre en considération lors de l'établissement de la dichotomie langue / discours : il s'agit de la notion de continuité. Le discours est une continuité de la langue dans la psychomécanique du langage, car le sujet parlant donne vie à la langue grâce au discours. D'où la complémentarité de ces deux termes, indissociables l'un de l'autre.

Eu égard, à ce qui précède, il y a lieu de retenir, que la langue est la condition essentielle d'existence du discours. C'est dans cette perspective que Tabi Manga, J (1992 : 78) fait savoir ce qui suit : « [...] La langue préexiste de façon obligée à son emploi en discours. Elle est un avant notionnel dont le discours constitue l'après. » Cette complémentarité évidente permet de dire que la variabilité des composantes linguistiques du discours littéraire résulte de leur représentation puissancielle, en langue. Cela étant, leur compréhension en discours effectif, nécessite une remontée notionnelle, c'est-à-dire un retour vers le plan mémoriel du sujet parlant où se loge la visée de discours, linguistiquement actualisable sous la forme de visée de représentation.

1.2.2- Visée de discours / visée de représentation

Parmi les expressions traitées dans le cadre de la psychomécanique du langage, certaines sont particulièrement liées à la notion de visée. Il serait pertinent de mettre en lumière leur appréhension dans le métalangage guillaumien, en commençant par l'analyse de la notion de visée de discours, puis en abordant celle de représentation afin de démontrer que la complémentarité de ces concepts

contribue à une meilleure compréhension des interconnexions entre langues et discours dans le roman francophone africain.

La visée de discours ou intention de communication est le premier moteur de l'acte de langage. Elle est également qualifiée de but de pensée, sens d'intention ou pensée réelle momentanée. Pour Joly, A (1984 : 262), la visée de discours peut se définir comme « la phase de l'acte d'énonciation où, selon la situation énonciative et le contexte linguistique [...], l'énonciateur opère à partir de la langue, une saisie mentale de la matière à dire, qui est le pensé momentané, en vue d'un certain effet à produire. » L'énonciation étant un acte de langage au cours duquel un énonciateur s'adresse à un énonciataire dans l'optique de lui transmettre un message, la visée expressive a lieu lorsque le sujet parlant saisit son psychisme et a recours aux outils que lui offre la langue afin de pouvoir produire un effet précis sur le récepteur. C'est donc le *vouloir-dire*. Pour que prenne linguistiquement forme ce vouloir dire, le locuteur fait appel à la langue. C'est cet appel aux ressources langagière qu'on qualifie de visée phrastique ou visée de représentation. Le discours étant produit pour avoir un effet sur le récepteur, il est important de souligner son caractère intentionnel et conscient. À propos, Roch, V (1981 : 7) souligne :

La visée d'expression se matérialisant en un vouloir dire dont l'objet est le contenu d'un certain vécu expérimentiel. Cette visée que nous qualifierons de visée de discours ou visée discursive est, ou du moins peut être pleinement consciente. Quant à la seconde, que nous appellerons visée phrastique, elle est rigoureusement inconsciente et se matérialise sous la forme d'un recours au moyen d'expression mis à la disposition du sujet parlant par la langue qu'il possède : ce qui revient à dire qu'elle est, par nature, une visée de représentation ayant comme objet le vécu expérimentiel contenu dans la visée de discours.

Explicitement, la visée discursive se trouve en amont de l'acte de langage ; elle est puissancielle pensée et constante. Sa matérialisation en aval, c'est-à-dire en discours réel se fait momentanément sous la forme sémiologique : la visée de représentation. Cette dernière, d'après Joly, A & Roulland, D (1980 : 562) est « la mise en forme qu'implique la visée phrastique comprend le choix (préconscient) de la modalité de phrase, celui des formes congruentes parmi celles que le système propose, compte tenu de la visée d'effet. » Autrement dit, le sujet parlant, opère un choix parmi les unités linguistiques mises à sa disposition pour clairement exprimer ce qu'il a à dire. Cette opération est puissancielle. Pour ces auteurs (op.cit. : 564), « Il faut insister sur le fait que visée d'effet et visée phrastique sont simultanément inséparables, comme le sont le dire effectif et le dit puissanciel. » En d'autres termes, il y a un lien inextricable entre ces deux concepts. Cette complémentarité permet de comprendre que tout phénomène linguistique en actualisation, est généré par l'activité pensante.

Il est donc évident que tout acte de langage prend son origine dans la langue, car le mot conserve encore son sens non contextualisé, c'est-à-dire puissanciel. Lors de la réalisation effective de l'acte de langage, l'individu a recours à ce que l'on nomme la représentation. Ce dernier participe de la construction du mot, car la morphologie se concentre essentiellement sur la forme des mots. Après avoir sélectionné les mots adéquats, la phrase est construite grâce à la syntaxe, laquelle énonce les règles régissant l'agencement des unités linguistiques en phrases. Il s'agit, en effet, de l'ordonnement puissanciel des mots. La phrase ainsi construite, est extériorisée par le biais de l'acte langagier. Cet ordre de préabilité notionnelle concerne également le signifié de puissance et le signifié de discours.

1.2.3- Signifié de puissance / signifié de discours

Préalablement à la clarification sémantique des notions de signifié de puissance / signifié de discours, il convient de rappeler ici la conception saussurienne du signe linguistique. En effet, contrairement à Guillaume, G pour qui, c'est l'idée associée au signe qui donne le signifiant, Saussure a plutôt une considération binôme du signe. Ce qui équivaut au signifiant plus signifié.

Dans la théorie du signe linguistique développée par Saussure de F, le signifié renvoie à la représentation mentale du concept associé au signe. Il s'agit tout simplement de la valeur sémantique du signe ; le sens et l'idée qui lui sont attribués. Quant au signifiant, il est l'image acoustique ou graphique d'un mot, c'est-à-dire l'image sonore ou la représentation écrite d'une idée ou d'un concept.

Guillaume, G (1973 : 246) écrit : « Une distinction (...) importante (...) est celle du signifié de puissance attaché en permanence dans la langue au signe et du signifié d'effet dont le signe se charge momentanément, par l'emploi qui en est en fait, dans le discours. » Le signifié de puissance est en langue et désigne l'état de virtualité, générique et vague que revêt permanemment une unité de langue, avant son actualisation. En d'autres termes, il est question du potentiel sens que prend un mot en dehors du contexte d'utilisation. Le signifié de discours se trouve en aval de l'acte de langage, dans le discours effectif. En d'autres termes, il s'agit du sens qu'adopte un mot lorsqu'il est employé dans une situation concrète. Le signifié de discours d'une unité linguistique est momentanée, conformément aux contextes d'utilisation. Par contre, le signifié de puissance est permanent. Ainsi, à partir de la détermination du sens en langue d'un procédé d'alternance codique ou d'interdiscours, l'on peut en faire résulter, une infinité de significations par exemple, dans des

romans tels que *Les Impatientes* ou *Les Veilleurs de Sangomar* ; lesquels peuvent être considérés comme mode d'expression des univers expérientiels étant préalablement fait de représentation. Ewané, C-F (2009 : 24) dit du langage puissanciel et du langage effectif qu'ils « recouvrent la langue-puissance ou donnée permanente et continue et le discours effectif, c'est-à-dire l'exploitation momentanée et discontinue. » Comme dit plus haut, le langage puissanciel est unique ; tandis que celui effectif désigne l'utilisation concrète et circonstancielle de la langue. Dans le même ordre d'idées, Honeste, M (2005 : 70-71) note :

Guillaume distingue valeur en langue (signifié de puissance) et valeur en discours (signifié d'effet) ; la valeur en langue est unique et les valeurs en discours sont multiples ; (3) le signifié de puissance est permanent, alors que les signifiés d'effet sont momentanés ; une fois utilisé en discours, après avoir pris momentanément des valeurs particulières en interaction avec les autres mots de l'énoncé, le mot retourne à la langue dans son état permanent.

L'une des caractéristiques du signifié d'effet est qu'il n'est pas stable et permanent. Par ailleurs, que peut-on observer à propos du triptyque guillaumien ?

1.2.4- Expérience - représentation - expression

Ce tryptique conceptuel guillaumien est convoqué ici de manière explicative, pour montrer comment le sujet parlant, mieux encore l'écrivain, exprime linguistiquement et singulièrement le / son monde à partir du regard porté sur ledit univers d'expérience et la saisie ou représentation particulière et subjective qu'il en fait.

S'agissant de la première entité notionnelle, c'est-à-dire l'expérience, il convient de dire qu'elle se réfère à l'univers dans lequel nous vivons et qui comporte des réalités et des expériences différentielles. Dans cette perspective, le contexte de vie de l'écrivain qu'il soit politique, socio-culturel ou linguistique constitue un objet de regard de la part de ce dernier. Il observe donc le monde où il vit ou l'univers qui l'entoure pour pouvoir en dire quelque chose et l'exprimer linguistiquement en discours. Cela exige, à en croire Ewané, C-F (2016 : 15), « La nécessité de désigner une portion du monde soumet en effet à une exigence : celle de voir et de se représenter le monde. » Autrement dit, et selon Mbarga, F (2021 : 9) « Le regard du locuteur porté sur une réalité du monde [...] » En effet, ce sont les différentes réalités ou expériences que le locuteur ou écrivain a du monde qui conditionnent sa manière d'écrire ou de parler, c'est-à-dire de traduire et de signifier ces réalités en discours.

Launay, M (1977 : 432) réitère : « Il faut bien voir que si le discours est expression, il est toujours expression de quelque chose qu'il a donc fallu produire, et que ce quelque chose se présente comme un certain représenté, un certain pensé, qu'il m'a donc fallu me représenter. » *Le pensé* étant ici, le résultat de la saisie de tout ce qui peut se penser. L'auteur cherche dans la langue, ce qui lui apparaît comme plus proche de ses propres représentés discursives en quête d'expression. L'expression étant donc le dire effectif. En effet, ce que nous exposons en discours oral ou scriptural, au moyen des mots est d'abord quelque chose observée. Celle-ci, par la suite, devient un élément mental, c'est-à-dire perçu et mentalement représenté avant d'être exprimé en discours. Dans cette logique et selon Guillaume, G (1971 : 39), l'univers expérientiel ou expérience est donc : « le pensable, c'est-à-dire tout ce qui peut se penser. » ; en d'autres termes qui peut faire objet de regard et de saisir de la part du sujet- parlant. Même s'il est vrai que Guillaume, G s'est approprié certains termes dans sa théorie afin d'en faciliter la compréhension, il n'en demeure pas moins que ceux-ci sont propres à la linguistique. De ce fait, ci-après, sont définis certains concepts selon l'approche sociolinguistique.

1.3- Définition de quelques termes relatifs à la sociolinguistique

Cette rubrique est essentiellement centrée sur la clarification des concepts clés de notre sujet et ce, selon la sociolinguistique. Il s'agit notamment de la langue, du discours, du contact des langues, ainsi que de la représentation/contexte.

1.3.1- Langue dans la perspective de la sociolinguistique

Il convient, dans cette rubrique, de présenter la conception de la langue dans la dynamique de la sociolinguistique, en convoquant certains théoriciens y afférents. Préalablement à cela, nous rappelons ici, très brièvement, la perception commune et dictionnaire de la langue.

La langue est communément définie comme un moyen de communication conventionnel possédé par une communauté. D'un côté, le dictionnaire Larousse la perçoit comme un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux. Le Nouveau Petit Robert (1993) dit de la langue qu'elle est un système d'expression et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique).

Plusieurs linguistes et sociolinguistes ont proposé des définitions diverses de la langue. Selon Dubois, J (1994 : 276) : « Au sens plus courant, une langue est un outil de communication, un système de signes vocaux spéciaux aux membres d'une même communauté. » Cette appréhension est conforme à celle donnée par les dictionnaires. Pour Bourdieu, P (1982 : 135) : « La langue, [...], l'objet des représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés. » Autrement dit, chaque locuteur se crée une représentation mentale de la langue, c'est-à-dire une image de ce qu'elle est et de la façon dont elle doit être parlée. Ces représentations sont pour la plupart subjectives et influencées par notre environnement social. Comment le discours est-il appréhendé du point de vue sociolinguistique ?

1.3.2- Quelles conceptions se font les sociolinguistes du discours ?

Ce point met un accent majeur sur la considération du terme discours chez des auteurs sociolinguistes tels que Maingueneau, D en comparaison à sa perception selon des auteurs linguistes comme Partridge, B (2006) et Neveu, F (2004). Avant d'y arriver, un aperçu dictionnaire et une appréhension commune seront mis en exergue.

Le dictionnaire Le Robert définit le discours comme un propos que l'on tient. Quant à Larousse, il le perçoit comme le développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d'une occasion solennelle, par un orateur d'une part, et comme des propos tenus par quelqu'un d'autre part.

Pour Paltridge, B (2006 : 2), le discours : « c'est le langage au-delà du mot, du groupe de mots et de la phrase, agencé de façon à ce que : la communication réussisse. » En termes clairs, il souligne que le discours transcende l'assemblage des mots / phrase, mais prend en compte le contexte afin de faciliter la communication. Neveu, F (2004 : 105) pense qu'il s'agit de « [...] la mise en œuvre effective par le locuteur d'un ensemble de signes socialement institués mis à la disposition pour l'expression de sa pensée. » Le discours représente, par conséquent, l'univers expressif d'un individu. Toutefois, la définition de Maingueneau, D (1990 : 101) converge avec celle de Paltridge, B lorsqu'il affirme : « Le discours c'est un énoncé ou un ensemble d'énoncés en situation de communication. » La prise en compte des éléments de l'énonciation tels que l'énonciateur et l'énonciataire, ainsi que l'intention communicative sont importants. Le discours

prend donc tout son sens dans un contexte de communication spécifique. Qu'en est-il du contact entre les langues ?

1.3.3- Qu'entend-on par contact des langues ?

Les langues sont en contact perpétuel pour des raisons multiples : la proximité géographique, les facteurs politique, économique, culturel et la liste est loin d'être exhaustive. Les langues entre en contact lorsque celles-ci se côtoient. Elles finissent donc par emprunter, l'une chez l'autre, des mots ou expressions. En effet, les langues puissantes à l'échelle nationale ou internationale exercent parfois une pression sur les autres langues qui entreront inéluctablement en contact avec elle. Toutefois, cela pourrait avoir des conséquences péjoratives comme la disparition de certaines d'entre elles.

Weinreich, U introduit en 1953 la notion de contact des langues dans son ouvrage « *Languages in Contact : Findings and Problems* ». Celui-ci la compare au bilinguisme car, pour lui, le contact des langues se rattache à ses utilisateurs tandis que le bilinguisme se rattache à la société. Cependant, selon Hamers, J (1983 : 94), ce concept renvoie au « fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue. » Il s'agit de la façon dont les processus mentaux participent à l'utilisation de la langue chez une personne maîtrisant deux systèmes linguistiques différents.

Dubois, J et al. (1994) vont au-delà du bilinguisme, car le contact des langues ne se limite pas qu'à la jonction ou au rapprochement entre deux codes mais entre deux ou plusieurs codes. Ils affirment que c'est : « la situation humaine dans laquelle un individu ou groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact des langues est donc l'avènement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. » Ainsi, le fait que les langues entre en contact peut être bénéfique dans un sens et pas dans l'autre. C'est pour cela que Moreau, M (1997 : 94) entend par cette expression, l'effet qu'à l'utilisation simultanée de deux langues sur le comportement langagier d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Dubois, J et al. (1994 : 115) ajoutent : « Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. » C'est pour cela que le contact des langues est à l'origine de la variation linguistique sur le plan diatopique / régional c'est-à-dire géographique. À cet effet, les langues sont parlées différemment en fonction de la région où nous nous trouvons. Dans le

même cadre de pensée, Calvet, J (1999 : 43) affirme : « Les humains sont confrontés aux langue. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent le monde est plurilingue, c'est un fait. » Des langues, il en existe une pluralité et aucun homme ne pourrait prétendre n'être jamais entré en contact avec certaines d'entre elles, car elles sont parties intégrante de notre société. Ainsi, la représentation et le contexte doivent être pris en considération.

1.3.4- Représentation / contexte en sociolinguistique

Nous voudrions, dans cette articulation, définir les termes représentation et contexte dans une perspective sociolinguistique. Mais avant cela, il faudra examiner sémantiquement ces mots dans le sillage dictionnaire.

Selon le dictionnaire Le Robert, la représentation est le fait de rendre sensible (un objet, une chose abstraite) au moyen d'une image, d'un signe, etc. Le contexte quant à lui, fait référence, à l'ensemble du texte qui entoure un élément de la langue (un mot, une phrase...) ou l'ensemble des circonstances dans lesquelles se produit un fait.

Selon Boyer (1990 : 102), les représentations des langues constituent les représentations sociales. Les représentations sociales étant une forme de connaissance non scientifique, élaborée par un individu ou par un groupe social par rapport à un objet social donné. À contrario, le mot contexte vient du latin *contextus*, qui signifie assemblage, de *contexere*, tisser. Greco, L (2021 : 65) présente le contexte ainsi qu'il suit : « ensemble de circonstances, sociales et linguistiques, au sein desquelles un fait linguistique (texte, acte de parole, tour de parole, action non verbale...) s'insère et grâce auquel sa signification se construit. » En effet, il s'agit ici des conditions préalables permettant de saisir le sens d'un fait. Comprendre un fait de la langue, nécessite la compréhension de son entourage tant linguistique que social. Si tel n'est pas le cas, on pourrait assister à une incompréhension du sens réel ou du message.

En somme, ce chapitre qui s'est articulé autour de la clarification des concepts théoriques ainsi que ceux relatifs au libellé du sujet a permis d'avoir une compréhension générale de l'objet d'étude et de pouvoir non seulement se familiariser avec le réseau conceptuel guillaumien mais aussi de justifier son apport pour cette réflexion. Ce qui, du reste, conduit à aborder dans les développements

qui vont suivre, la consubstantialité existante entre le discours littéraire hétérogène et les opérations préalables de sa réalisation à partir du plan mémoriel des écrivains.

CHAPITRE 2 : DES CONCEPTS THÉORIQUES À L'ACTUALISATION DE L'OBJET D'ÉTUDE

Après avoir, dans le chapitre1, défini des termes du libellé du sujet et ceux relatifs au cadre théorique et méthodologique, il est maintenant question ici, d'explorer comment lesdits concepts guillaumiens et/ou sociolinguistiques constituent, en application, les fondements préalables de la poétique romanesque identifiée, marquée par l'alternance codique et l'interdiscours. Ce chapitre cherche ainsi à déterminer l'autogenèse ou l'être des phénomènes discursifs sus-évoqués et ce, à partir de la construction mémorielle de l'acte de langage en général, et de la production romanesque en particulier. Pour ce faire, il convient d'examiner comment le triptyque guillaumien « expérience - représentation - expression », ainsi que les notions de visées, de discours, visée de représentation, sous l'influence de l'univers de croyance, participent de la mise sur pied du discours littéraire hétérogène ou altérité. Il faudra également, à cet effet, capitaliser le sens de la représentation dans une perspective sociolinguistique. Autrement dit, il s'agit de voir comment la manière de regarder, de considérer ou d'apprécier une langue, comparativement aux autres langues, peut être à l'origine de ses particularités d'emploi en actualisation. Interrogeons-nous ci-après sur la portée du triptyque guillaumien dans l'élaboration de la poétique de l'imaginaire littéraire.

2.1- Du triptyque notionnel guillaumien au discours littéraire hétérogène

Ce point, s'inspirant de la construction mécanique de l'acte de langage et, partant, du discours, voudrait montrer comment à partir du moi regardant l'univers expérientiel, se construit au préalable la forme et la matière, le signifié d'un discours donné. Autrement dit, il est question ici, de présenter l'implication active du voir, mieux encore du savoir et du savoir se représenter le monde de par l'écrivain dans la construction de son œuvre.

2.1.1- Univers expérientiel et sujet parlant / écrivain

Le plan pré-linguistique étant le lieu de l'expérience regorge en effet, les vécus, émotions et même perceptions des individus. Ici, il convient de présenter les moyens par lesquels l'univers expérientiel participe de la construction d'un univers littéraire marqué par une pluralité de langues et de discours.

Le sujet individuel rencontre le *socius* (composante sociale du comportement et de la vie mentale) et l'univers expérientiel où se déploie sa *praxis* (exercice pratique), autant dans sa parole, que dans son action sur le monde. Chaque événement vécu par nos écrivaines est tiré de leurs vies réelles. La culture de chacune, ainsi que les réalités qui les caractérisent, sont les muses dont elles s'inspirent. Il est donc essentiel de comprendre le fondement de l'alternance codique et l'interdiscours. Chaque univers de croyance des auteurs contribue à une façon particulière de représenter leur univers expérientiel et de l'exprimer sur le plan linguistique. À cet égard, les propos de Hewson, J (1988 : 74) sont éclairants : « Pour parler du monde expérientiel, il faut d'abord enregistrer l'expérience mentalement, au moyen de la perception : sans la perception l'être humain ne saurait pas que le monde extérieur existait. Tout ce que nous disons de notre expérience immédiate au monde est nécessairement dit par nos perceptions ; quand nous parlons de ce que nous voyons, l'acte de langage est, d'une certaine manière incidente à nos perceptions. » Cette pensée montre clairement que l'expression linguistique du monde, sous forme de discours, résulte de l'opération du regard et de la pensée du sujet parlant. Ce dernier observe et représente mémoriellement son contexte de vie ou non, avant de l'exprimer singulièrement au moyen des éléments linguistiques appropriés. C'est ce que laisse voir ces illustrations extraites de notre corpus :

(17) : « C'est aujourd'hui un homme d'affaires comme le sont ses frères. Cependant, il a conservé à Danki, son village d'origine, un cheptel de bœufs qu'il a confiés à des bergers encore attachés à la tradition de la transhumance. Car le bœuf fait le Peul. » (L.I, p.15)

(18) : « Dans un mariage, on ne recherche pas que l'amour. Le plus important pour une femme est d'être à l'abri du besoin. Protégée et adulée. Au-delà d l'homme c'est d'abord le père de tes futurs enfants que tu dois voir en un éventuel époux. Sa noblesse, sa famille, son comportement, sa situation sociale. » (L.I, p.23-24)

(19) : « Au bout de la patience, il y'a le ciel. » (L.I, p.44)

(20) : « Un Peul meurt comme un mouton en se taisant et non en bêlant comme une chèvre. » (L.I, p.52)

(21) : Sangomar est considéré comme le lieu de rassemblement des djinns, mais aussi des Pangôls : les esprits des ancêtres ; des ancêtres si accueillants que tout le monde les appelle affectueusement *Mâmayiin* : les grands-parents. (L.V.S, p.7)

(22) : Pendant des siècles, l'extrémité Sud de la Petite-Côte sénégalaise, la pointe de Sangomar, a été un important lieu de culte pour les Sérères, qui vénéraient *Roog*, c'est-à-dire *Râ*. (L.V.S, p.6)

(23) : Il y'a aussi les Nakwé qui soutirent des âmes en imitant le chant du hibou, et des loups-garous bondissent de toute obscurité pour vous attraper les mollets (L.V.S, p.14)

Ces passages tirés des auteurs dans leurs romans respectifs (*Les Impatientes* et *Les Veilleurs de Sangomar*) comportent des mots et expressions renvoyant aux réalités socio-culturelles de son environnement. La transhumance, évoquée ci-dessus, se définit comme une migration saisonnière d'un troupeau d'une région aride vers une zone humide où le pâturage est plus riche et abondant. L'élevage de bétail (bœufs, moutons, etc.) constitue l'une des principales activités des Peuls, et le nombre de bêtes détenues est également un indicateur notable de la richesse d'un individu au sein de cette communauté. De plus, la position sociale joue un rôle crucial dans le choix du conjoint pour le mariage ; bien que l'amour soit important, la classe sociale du mari revêt une plus grande importance. Il convient également de souligner que la patience est une vertu essentielle que toutes les femmes doivent cultiver dans leur foyer. Leur souffrance se vit souvent en silence, comme le montrent les exemples (19) et (20). Djaili Amadou, A, ayant vécu ces réalités, choisit d'en parler. Par ailleurs, Diome, F aborde les divinités vénérées sur l'île de Sangomar au Sénégal, notamment par le peuple Sérère, qui s'étend du centre-ouest du Sénégal jusqu'à la frontière gambienne. Leur divinité suprême est désignée sous le nom de *Roog* (22). Sur cette même île, on note la présence des djinns ainsi que des Pangôls (21). De même, les Nakwes ont un rôle défini (soutirer les âmes), comme le démontrent l'illustration (23). Tout ceci prouve à suffisance qu'elles ont, au préalable, observé leurs contextes linguistique, social, culturel et religieux, lesquels étaient subjectivement représentés avant d'être ici exprimés dans leurs discours littéraires.

Chaque événement présenté par Djaili Amadou, A et Diome, F est vécu ou puisé dans leur univers socio-culturel. Si cet univers expérientiel constitue le fondement de l'alternance codique et de l'interdiscours, quel impact l'expérience a-t-elle sur l'acte d'écriture ?

2.1.2- Du savoir-voir le monde à l'acte d'écriture

Cette articulation établit le rapport entre la capacité de bien visualiser le monde ou l'univers expérientiel et la production d'une œuvre littéraire donnée. Autrement dit, il convient de présenter comment le regard - sélectif et intelligible de l'écrivain sur des constituants de l'univers constitue un levier pour l'écriture.

Dans la théorie guillaumienne, en effet, une chose n'existe que si elle fait objet de regard. C'est donc l'objet regardé qui suscite la volonté de son expression linguistique en discours effectif. À propos, Joly, A (1988 : 395) écrit : « Le percevable, c'est l'univers d'expérience (expérience physique-comme expérience mentale), univers à dire qui est d'abord un univers à voir [...] La

langue est partout et toujours le concevoir d'un voir. » Chacune de nos expériences sont soit tangibles, soit internes. Cela dit, avant de s'exprimer, l'observation du monde par le biais de la perception prime. La langue, en tant qu'outil, permet de décrire ce que nous avons observé. Le discours ou l'énoncé émerge donc de l'expérience. Démontrer comment l'écrivaine s'inspire de ses perceptions et son vécu, pour s'exprimer sur le plan scriptural, constitue notre principal centre d'intérêt ; d'où les passages ci-après :

(24) : « Le mariage n'est pas une question de sentiments. Au contraire. C'est d'abord et avant tout, l'alliance de deux familles. C'est aussi une question d'honneur, de responsabilités, de religion- et j'en passe. » (L.I, p.27-28).

(25) : « Mon père avait toutes les peines du monde à masquer sa colère. Il avait bien marié une dizaine de filles sans accroc. Alors, ma révolte, quoique discrète, l'irritait profondément. Une exaspération d'autant plus grande que les enjeux de ce mariage allaient au-delà d'une simple union maritale. » (L.I, p.28)

(26) : « On sait que le pire des péchés pour un père est la fornication de sa fille. Un vrai croyant doit s'épargner de la colère d'Allah. Sa fille se mariera le plus tôt possible afin d'éviter les pires tourments à son père. [...] -Élever des filles et les conduites vierges jusqu'à leurs protecteurs choisis par Dieu. Il s'est défait d'une lourde responsabilité. » (L.I, p.42).

(27) : « Aux yeux de la mère de Bouba, tout homme qui s'intéressait un tant soit peu à la veuve de son fils chéri passait pour un traître potentiel et toute copine de Coumba était une complice en puissance. « Trop prévenant pour être honnête ! » disait-elle chaque fois qu'un copain de son fils rendait visite à la veuve. Après la traditionnelle dot, les somptueuses cadeaux d'avant noces et le grand mariage au village, Coumba représentait un important investissement que sa belle-famille n'imaginait pas perdre, surtout après une si brève vie conjugale. Ainsi, sa belle-mère avait fait d'elle une chasse gardée. » (L.V.S, p.147)

(28) : « Son fils aîné habitait au village, avec ses deux épouses. Sachant que la tradition musulmane autorise jusqu'à quatre conjointes, les choses s'annonçaient très simples pour Wassiâm : après le veuvage, la famille appliquerait le lévirat et la jeune veuve deviendrait la troisième épouse de son beau-frère. » (L.V.S, p.147)

(29) : « Aucun monsieur n'est digne de respect quand les membres féminins de sa famille ne jouissent pas des mêmes droits que lui. Et que l'on arrête de nous infliger une casuistique par chapelle ! toutes étant d'accord à propos de la gent féminine : elles l'infériorisent pareillement. Trêve de relativisme culturel ! La dignité n'a ni couleur ni religion, encore moins de nationalité, elle est universelle. Autre porte ouverte que ce siècle doit pourtant enfoncer encore : la dignité ne tient pas moins bien dans un chignon que dans une barbe ; le port de tête n'est pas une affaire de genre, mais de colonne vertébrale. Alors, oui, féminisme, et pas contre les chromosomes Y – sans lesquels, les X resteraient d'insignifiantes inconnues –, mais bien un féminisme pour... Pour valider la voix de Coumba, de toutes ses sœurs, sous tous les hémisphères. » (L.V.S, p.149)

Pour Ewané, C-F (2016 : 14) « Le concept d'expérience évoque justement la dimension substantielle de l'énoncé produit, disons-le autrement, l'infinitude des objets du monde phénoménal momentanément sélectionnés, ensuite regardés par le sujet parlant. » Il ne s'agit pas de la dimension métaphysique des propos émis par un individu, mais plutôt de leur ancrage émotionnel. En raison de ses diverses expériences, celui-ci sélectionne celles qu'il intégrera dans

son discours, en tenant compte de plusieurs critères, dont le contexte et les intentions de communication par exemple. On perçoit dans ces passages, précisément dans celle de Coumba, une partie du vécu de Djaïli Amadou, A qu'est le mariage forcé. Certains événements racontés, elle les a expérimentés, tandis que d'autres, elle les a observés dans le Septentrion, d'où cette dénonciation. Au Sénégal, il s'agit sensiblement de la même chose. Même si Diome, F ne se représente dans aucun personnage, celle-ci narre les réalités de son pays d'origine. C'est le cas de la veuve qui a pour obligation de pratiquer le lévirat, c'est-à-dire épouser le frère aîné de son défunt époux (27), la polygamie étant la caractéristique principale de la communauté musulmane (28).

Somme toute, nos écrivaines franco-camerounaise et franco-sénégalaise ont su voir / percevoir leurs expériences avant d'en parler dans leurs œuvres. Cela nous amène directement à la représentation particulière de l'expérience.

2.1.3- Représentation particulière de l'expérience

La représentation particulière renvoie à la manière dont l'écrivain exprime son expérience, notamment à travers ses choix stylistiques lors de la narration. Il fait usage des techniques et méthodes d'écriture variées, souvent peu communes, qui révèlent son originalité, mieux encore son univers personnel. Serait-il judicieux de présenter dès à présent cette singularité que font montre nos écrivaines dans leurs œuvres respectives.

Djaïli Amadou, A et Diome, F pour illustrer leurs expériences choisissent de recourir à la fois à l'alternance codique et l'interdiscours. Concernant leur style d'écriture distinctif, en particulier au niveau de la forme, on note l'utilisation de l'italique. Mbarga, F (2021 : 158) déclare à propos : « Les signifiés d'effets cependant, sont divers et circonstanciels en actualisation discursive. » En d'autres termes, ces signifiés sont dynamiques et contextuels. Ces auteures adoptent ce style afin de captiver l'attention des lecteurs et rendre leurs récits plus attrayants. Chaque mot ou expression en fulfulde ou en wolof est ainsi présenté en italique, renforçant l'impact des propos de celles-ci. Nous avons, illustrativement :

(30) : « Nous sommes entourées de nos tantes qui, désignées comme nos grandes *kamo*, assurent le rôle de demoiselles d'honneur. » (L.I, p.9)

(31) : « Toi, Safira, la *daada-saaré*, *jiddere-saaré*, la mère, la maîtresse du foyer et le souffre-douleur de la maison ! *Munyal*, *munyal*... » (L.I, p.14)

(32) : « Merci vous coûtera moins qu'un cercueil, alors, dites-le poliment : *diokandial*. » (L.V.S, p.13)

(33) : « D'ailleurs, ivres ou pas, ils répètent, de Kafountine à Kabrousse et de Diembéring à Sédhiou, **Kassoumaye kèpe noppou Diola**, et chaque Bonjour pince l'oreille d'un Diola ! » (L.V.S, p.69)

Il convient de faire montre de l'attention particulière accordée aux mots en gras, qui représentent des aspects particuliers dans la culture peule et diola. Le mot composé « *daada - saaré* » renvoie ici à la première épouse dans un foyer polygamique qui a énormément de responsabilités dans la gestion du foyer. Il en va de même des autres termes pouvant inciter le lecteur à s'interroger sur sa propre culture et les réalités qui la constituent. Dans le même sillage, on remarque la présence de paragraphes entiers rédigés en italique. À titre illustratif, lorsque Ramla, une jeune fille de dix-sept ans, se voit contrainte d'épouser un homme de cinquante ans, elle exprime son mécontentement et partage les conseils prodigués par son père. Djaïli Amadou, A, se substituant à ce personnage écrit :

(34) : « *Ô mon père ! Je ne peux comprendre. Tes affaires sont florissantes comme celles de mon oncle, alors pourquoi me sacrifier à une cupidité toujours plus grande ? Il y a tellement de filles dans la famille, dont plusieurs seraient heureuses de prendre ma place, alors, pourquoi moi ? [..] Et toi, mère, es-tu heureuse comme la mère d'une mariée ? Pourquoi ces larmes que tu essuies parfois ? Pourquoi ce maquillage outrageux aujourd'hui, toi qui ne te maquilles jamais ? Pourquoi ces yeux rouges derrière le khôl noir ?* » (L.I, p.39)

La présence de proverbes revêt également une importance capitale. Étroitement liés à la culture peule, ces proverbes apparaissent à chaque transition entre les histoires des personnages, notamment dans les extraits énonciatifs suivants :

(35) : « La patience d'un cœur est en proportion de sa grandeur. » Proverbe arabe. (L.I, p.7)

(36) : « Au bout de la patience, il y'a le ciel. » Proverbe africain. (L.I, p.44)

(37) : « La patience est un art qui s'apprend patiemment. » (L.I, p.82)

Représenter ses expériences n'est pas une tâche aisée, mais Djaïli Amadou, A et Diome, F ont su se démarquer par une écriture singulière, qui facilite l'expression de leur univers expérientiel et de croyance. Cela contribue à susciter le questionnement chez le lecteur potentiel, captivé par ces passages de texte se distinguant des autres par leur style particulier. Le fond et la forme prédéfinie ici par ce style. Faudrait-il souligner que des activités précèdent l'acte de langage. L'intention de communication impacte la formulation et le contenu du discours avant qu'il ne soit exprimé. Dans cette optique, nous examinerons dans la section suivante les visées du discours.

2.2- Des visées de discours à l'alternance codique / interdiscours

La visée de discours étant en amont de l'acte de langage, il est question dans ce cadre de montrer que l'alternance codique et l'interdiscours souvent observés dans le discours littéraire en général et dans les romans identifiés en particulier, sont régis par le vouloir-dire ou communiquer quelque chose. En d'autres termes, ces phénomènes de discours ne sont rien d'autres que ses formes sémiologiques des visées de discours qui les commandent. Cela étant, plusieurs intentions de communication sont à l'origine des observables sus-évoqués, comme nous voyons ci-après.

2.2.1- Visée de décolonisation / décolonisation linguistique

Dans cette section, nous examinons comment le maillage de langues et de discours participent de la décolonisation de l'Afrique. La décolonisation étant le processus par lequel une colonie acquiert son autonomie, la visée de décolonisation linguistique peut se définir comme le regard porté sur les phénomènes susmentionnés en tant que moyens d'affranchissement, d'émancipation et d'indépendance. Il est donc possible, comme le soutient Abdenour, A (2008 : 194), de déduire que « C'est bien dans la langue et par la langue que l'être, puis le groupe, construisent leur identité, en elle qu'ils se fondent, s'apparentent ; par elle qu'ils se distinguent. » La langue, à elle seule, représente ou véhicule une culture et par conséquent, définit des individus.

Pour ce qui est des productions littéraires, l'emphase est mise sur le roman. À cet effet, Städtler, K (1999 : 34) affirme : « Gbanou a observé que les genres littéraires ne se prêtent pas tous au même degré à l'africanisation. Le roman et le théâtre affectionnent plus cette esthétique que la poésie moins destinée à la consommation de masse. » Étant donné que le genre théâtral et le genre romanesque ont cette particularité de toucher un public plus large, ceux-ci constituent généralement les principaux vecteurs par lesquels les auteurs, chacun à leur façon, contribuent au processus de décolonisation de l'Afrique. Convient-il de reprendre ici que, chaque mot / discours émis par Djaili Amadou, A ou Diome, F, est porteuse d'une finalité. S'observe dans notre corpus, comme le montre ces illustrations, une visée décolonisatrice :

(38) : « L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les blancs ici. Ni chez les Hindous. Tu comprends pourquoi ton père ne voulait pas que vous regardiez toutes ces chaînes de télé ! » (L.I, p.23)

(39) : « Jamais ton père n'aurait permis que tu ailles à l'université. Ni ici, ni encore moins ailleurs. » (L.I, p.33)

(40) : « Voilà le résultat de laisser des filles trop longtemps sur les bancs de l'école. Elles se sentent pousser des ailes et se mêlent de tout. » (L.I, p.27)

Dans ces exemples, on note un certain rejet de la culture du colon. Dans le premier cas (38), il s'agit manifestement de la décolonisation du point de vue des mœurs, tandis que dans le second et le troisième (39) et (40), on met un point d'honneur sur le rejet du point de vue éducatif. Même s'il est vrai que ces discours sont construits et émis à travers l'une des langues coloniales, leur portée reste tout de même significative. Les discours religieux et socio-culturel sont entremêlés, véhiculant ainsi des messages sous-jacents. Le lecteur attentif sera amené à remettre en question ces pans de notre héritage colonial. En effet, le message implicite pourrait être celui d'un retour aux sources. Lesquelles sources prônent des valeurs différentes de celles occidentales. Dans l'optique de clairement comprendre cet usage spécifique du français dans les exemples sus-évoqués, il convient de mettre en exergue cette vision de Memmi, A (2002 : 128) :

L'écrivain colonisé, péniblement arrivé à l'utilisation des langues européennes – celle des colonisateurs, ne l'oublions pas –, ne peut que s'en servir pour réclamer en faveur de la sienne. Ce n'est là ni incohérence ni revendication pure ou aveugle ressentiment, mais une nécessité. Ne le ferait-il pas, que tout son peuple finirait par s'y mettre. Il s'agit d'une dynamique objective qu'il alimente certes, mais qui se nourrit seule également et continuerait de toute façon sans lui. Ce faisant, il contribue à liquider son drame d'homme, il confirme, il accentue son drame d'écrivain. Pour concilier son destin avec lui-même, il pourrait s'essayer à écrire dans sa langue maternelle. Mais on ne refait pas un tel apprentissage dans une vie d'homme. L'écrivain colonisé est condamné à vivre ses divorces jusqu'à sa mort.

Par ces mots, Memmi, A soutient l'idée selon laquelle les écrivains ont à leur disposition plusieurs alternatives, pour participer à ce processus de décolonisation : utiliser la langue principale d'écriture ou encore celle dont ils sont originaires. Cependant, Djaili Amadou, A et Diome, F, mettent en évidence un autre moyen par lequel les écrivains contribuent à l'affranchissement linguistique du continent : l'usage de l'alternance codique.

Concernant la décolonisation du point de vue codique, chaque mot ou expression fulfulde ou wolof utilisé par celles-ci, prouve à suffisance que la langue de Molière n'est pas un fourre-tout, capable de refléter toutes les cultures, aussi nombreuses soient-elles, encore moins celles africaines. Force est de constater que nos romancières sont passées outre les canons méthodologiques habituelles en faisant usage des langues différentes du français, afin de s'en affranchir. Notons-nous, parmi elles, celles maternelles. Bien que ces idiomes aient une représentation moins grande comparativement à la langue française, cette démarche doit être accueillie favorablement. Dans leurs œuvres, on peut noter l'emploi des mots qui suivent :

(41) : « J'ai changé. On dit que je suis possédée. Qu'un **djinn** malveillant me hante. » (L.V.S, p.86)

(42) : « Glacial, mon père finit par le recevoir. C'est la période où il sort sa **zakat**. Il vient en effet de tenir ses comptes et a mis de côté la part destinée à l'aumône, la **zakat**, troisième pilier de l'islam. » (L.I, p.60)

(43) : « C'est la volonté d'Allah d'enfanter dans la douleur mais un enfant n'a pas de prix. Patience ! C'est à cause de cette douleur qu'on dit que l'accouchement est le **jihad** des femmes. » (L.I, p.78)

(44) : « Mais aussi des **Pangôls** : les esprits des ancêtres. Des ancêtres si accueillants que tout le monde les appelle affectueusement **Mâmâyinn** : les grands-parents. » (L.V.S, p.7)

Djinn (esprit), *zakat* (aumône), *jihad* (le travail dans le sentier d'Allah / punition), *Pangôls* (pangolins) et *Mâmâyinn* (grands-parents), constituent quelques occurrences permettant à l'Afrique de se réaffirmer, promouvant une vision linguistique plus juste et équilibrée. La langue française n'étant pas unanime.

On pourrait parler d'*écriture feinte* et pas d'*oralité feinte* comme Alioune, T, pour décrire cette technique dont font usage les écrivains. Chevrier, J (1999 : 97), écrit : « L'oralité feinte s'articule autour d'une série de stratégies narratives qui, à la citation pure et simple, préfèrent différentes procédures comme l'interférence linguistique, le calque structural, la surcharge burlesque, la théâtralisation, le recours au code de l'énigme et du merveilleux, la charge sémantique des patronymes africains, etc. » Certains procédés de l'oralité sont transposés dans les écrits et donnent naissance à ce que nous pouvons appeler *l'écriture feinte*. Celle-ci se manifeste notamment par l'emploi d'emprunts lexicaux mis en exergue grâce à l'interlangue, mais également par le recours à l'interdiscours. Elle vise à n'utiliser que ponctuellement ces tournures issues des langues africaines, laissant ainsi croire aux colonisateurs que leur langue demeure dominante de par sa plus grande abondance textuelle. Cependant, cette insertion subtile des langues africaines participe en réalité du processus de décolonisation du continent. En résistant à l'hégémonie de la langue de Molière, les écrivains réinscrivent au cœur même de l'écriture littéraire, les idiomes locaux.

En plus de favoriser l'autonomie de l'Afrique sur le plan linguistique, l'alternance codique peut également être perçue sur un autre plan : celui de la cohabitation, coopération ou même coexistence, dans un même univers littéraire, de ses codes avec le français.

2.2.2- Visée de partenariat linguistique

L'alternance des codes joue de nombreux rôles. Elle contribue par exemple à la création d'une véritable collaboration entre les langues africaines et la langue de Molière. Diome, F et Djaïli Amadou, A ont recouru délibérément à ce procédé dans leurs chefs-d'œuvre, afin d'établir une

certaine complémentarité entre ces langues. Convient-il de présenter ici les aboutissants d'une telle fusion.

Le français n'est pas parfois à même d'exprimer avec exactitude certaines réalités africaines. De ce fait, nos écrivaines font appel à d'autres langues telles que le fulfulde, l'anglais, le latin, l'italien ou le wolof lorsque besoin se fait ressentir. C'est le cas des mots fulfulde tels que *pulaaku*, *Alkibbare/alquibbaré*, *dilké*, *gaadé*, *henné*, *defande*, *walaande*, ainsi que ceux wolof tels que *tiwânes*, *iddah* et *kaaba* perceptibles dans ces extraits :

(45) : « Mais, en fille bien éduquée, qui maîtrise sur le bout des doigts son *pulaaku*, je baise timidement les yeux et réponds. » (L.I, p.20)

(46) : « Je vérifie que mon manteau tombe bien autour de moi. C'est une somptueuse *alkibbare*. » (p.8) et « Elle est complètement voilée sous son *alquibbaré* brillant, mais on entrevoit dissout un pagne aussi étincelant. » (L.I, p.86)

(47) : « Matin et soir, elle recouvre mon corps entier de *dilké*. » (L.I, p.31)

(48) : « Il apporte, pour mon bain, des écorces censées me protéger du mauvais œil, des *gaadé* supposés me donner du charme, des feuilles à encenser pour me protéger des djinns. » (L.I, p.32)

(49) : « La veille du mariage, elle achève son travail en passant une journée entière à tatouer sur mes bras, mes jambes, mon buste et même le dos, des motifs au *henné* noir. » (L.I, p.32).

(50) : « *Le defande*, le tour de cuisine, pour chacune durait vingt-quatre heures : il commençait par le repas du soir et se terminait après le déjeuner du lendemain. » (L.I, p.53)

(51) : « Ma mère me demande de rester dans sa chambre et elle court immédiatement voir son père. Ce n'est pas son *defande*. » (L.I, p.60)

(52) : « Je dois désormais attendre mon *walaande* avant d'y pénétrer, comme je dois aussi attendre mon tour pour le voir et pour discuter avec lui. » (L.I, p.87)

(53) : « Passagers du Joola, prenez ces *tiwânes*, couvrez-vous ! Prenez ces *tiwânes*, rechauffez-vous de nous ! » (L.V.S, p.11)

(54) : « Quatre mois et dix jours de veuvage religieux ! C'est la *iddah*, lui avait-on dit. » (L.V.S, p.23)

(55) : « La tante qui lui avait apporté une natte au motif de la *kaaba*, ainsi qu'une bouilloire d'ablutions toute neuve, lui avait également glissé un chapelet entre les mains. » (L.V.S, p.22)

Les termes mentionnés précédemment se traduisent comme suit en français : *pulaaku* signifie pudeur, *alquibbaré/alkibbare* désigne un vêtement porté lors de cérémonies traditionnelles, *dilké* fait référence à un gommage corporel généralement appliqué aux nouvelles mariées, *gaadé* est un remède composé essentiellement de feuilles d'arbres ayant pour rôle de protéger et de conférer du charme, *henné* renvoie aux décorations corporelles servant à embellir certaines parties du corps, *defande/defande* correspond à la préparation / à la période dévolue durant laquelle une femme peut

passer du temps avec son époux (cuisiner pour lui, s'occuper de lui, dormir dans la chambre conjugale), et *walaande* signifie la cohabitation entre épouses. Concernant les autres mots, en islam, la *idaah* est un veuvage de quatre mois et dix jours pendant lequel la veuve reste à la maison tandis que la *kaaba* se réfère au lieu le plus sacré dans la grande mosquée située en Arabie Saoudite. Les *tiwânes* sont de leurs côtés, des cotonnades qui protègent contre les attaques mystiques.

Il est manifeste que certains de ces vocables n'ont pas d'équivalents directs en français, à l'instar de *defande*, *walaande*, *dilké*, *henné*, *tiwânes*, *iddah*, et *kaaba*. Dans ces cas, une explication s'avère nécessaire afin d'en saisir pleinement le sens. D'autres termes comme *pulaaku*, renvoyant à la pudeur, perdent complètement leur essence lorsqu'ils sont traduits. Ainsi, le fulfulde et le wolof sont les seules langues à même d'exprimer clairement ces réalités. Dès lors, leur usage s'avère particulièrement approprié. Djaili Amadou, A, relatant une histoire propre aux Peuls qui ont le fulfulde pour langue véhiculaire, il lui incombe de recourir à cet idiome afin de retranscrire avec justesse leur réalité culturelle. Il en est de même du wolof, langue véhiculaire du Sénégal utilisée par Diome, F Comme l'affirme Variot, E (2005 : 224) : « La langue est un outil qui véhicule les valeurs spécifiques d'un peuple, d'une société. » La langue française, n'étant propre à aucun pays africain, ne peut regorger dans son lexique, les termes adéquats capable de représenter les faits authentiques ou spécifiques de ces cultures.

Toutefois, un partenariat linguistique n'est pas uniquement perceptible entre la langue française et les langues africaines. Diome, F Transcende cette réalité en proposant une collaboration entre la langue de Molière et celles extérieures telles que l'anglais, l'arabe, l'italien et même le latin. Un tel rapprochement linguistique pourrait s'avérer tout aussi pertinent pour Djaili Amadou, A, favorisant une coexistence constructive entre l'arabe et le français. Nous en prenons amplement connaissance dans ces cas :

(56) : « Entre les lignes, elle inscrirait ***In memoriam*** Bouba, et le père de Fadikiine survivrait, même à l'auteur de l'hommage. » (L.V.S, p.51)

(57) : « Dakar, ce matin-là, pas de chanson audible, tout propos vivait ***lamento***. » (L.V.S, p.55)

(58) : « ***Of course***, couinera Elisabeth II, première des traders, qui a même tenté de truster l'Afrique ! ***Anyway***, Coumba, elle, ne distinguait plus ***eat the heat***, et cela ne la dérangeait pas. » (L.V.S, p.62)

(59) : « Coumba, ne fais plus ceci ni cela, certes, ce sont d'anciennes pratiques, mais elles sont ***haram***, dans notre religion... » (L.V.S, p.116)

La locution latine *In memoriam*, signifiant « à la mémoire de », est fréquemment utilisée dans la liturgie des funérailles. De même, le mot italien *Lamento* évoque un chant de douleur ou un air mélancolique. Par ailleurs, l'expression anglaise *of course* est traduit par en effet/ bien sûr, tandis que *anyway* signifie de toute façon. L'utilisation de ces emprunts n'est pas du tout fortuite, puisqu'ils permettent d'atteindre une audience plus grande. En effet, ce maillage linguistique offre l'avantage d'élargir le lectorat et de toucher plus de monde. Ceux-ci pouvant ainsi s'y reconnaître. Tous les termes utilisés trouvent leurs équivalents directs en français. Les termes étrangers, suscite chez le potentiel lecteur concerné, un sentiment d'appartenance et d'identification, car il s'y assimile.

L'usage du fulfulde, du wolof, de l'arabe et même du latin avec le français peut être perçu comme un moyen de les concilier. Néanmoins, ce maillage a également pour objectif de valoriser les langues africaines.

2.2.3- Visée de valorisation des langues africaines

Les langues africaines, longtemps dévalorisées au profit des langues coloniales telles que le français, parviennent désormais à s'imposer. Il convient ici d'analyser comment l'orientation discursive des écrivains contribue à la valorisation de ces langues. En d'autres termes, il s'agit de démontrer que cette démarche participe de la volonté de revaloriser les langues de leur continent d'origine, antérieurement dépréciés. Car, comme le souligne Ngal, G (1994 : 127) : « Tout texte obéit en effet à une fonction enracinante. » Ne déceler aucune marque d'africanité dans des romans par exemple, leurs confère une fonction non enracinante, ce qui ne saurait être le cas.

La langue revêt également une dimension expressive essentielle, outre son rôle communicatif. C'est pour cela que Dumont, P (1995 : 124) écrit : « J'assigne deux finalités à la langue : elle est un moyen de communiquer, de transmettre des messages, elle est aussi un moyen de se retrouver soi-même. » Le premier volet est centré sur la vision communicative de celle-ci, permettant aux individus d'échanger et d'interagir. Le second aspect met l'accent sur sa capacité à véhiculer des expériences et à sensibiliser autrui, la faisant ainsi office d'outil privilégié pour partager des messages. Enfin, selon la déclaration de Kourouma, A. (ibidem) : « La seule limite imposée à l'écrivain tient à la compréhension ; dans cette limite, il est libre de bousculer les codifications et de tordre la langue. » Ainsi, la langue se révèle être un instrument aux facettes multiples. Focalisons-nous ici sur celle valorisatrice.

L'insertion minutieuse des codifications africaines, témoigne de la nouvelle forme d'écriture qui se déploie. Marquée par son hétérogénéité, cette dernière ne nous laisse pas de marbre. À ce propos, Städtler, K (1999 : 34) affirme : « Dans son intervention, Gbanou (Lomé / Bremen) a avancé la thèse que la nouvelle écriture africaine est hybride. L'auteur africain double son écriture en langue française par son écriture en langue africaine. » Un regard tout-à-fait différent de celui colonial est désormais porté sur les langues du terroir. C'est une continuité du combat mené par une pléiades d'écrivains tant francophones qu'anglophones. Chaque chef-d'œuvre est inscrit dans une ère, voire même une aire culturelle précise. Prenons appui sur ceux de Djaili Amadou, A et Diome, F qui, se situent respectivement dans des aires culturelles peule et wolof, bien que d'autres peuples puissent également s'y retrouver. C'est une question d'identité. Chemain, A (1988 : 121) admet que l'emploi des procédés d'interlangue et d'interdiscours est « une manière de signer l'appartenance à ses origines, à une ethnie ou au pays qui la contient. » Avec Diome, F qui teinte son œuvre de traces sénégalaises et Djaili Amadou, A de celles peules, convient-il de confirmer qu'il s'agit bel et bien d'un processus visant à mettre chacune de leur culture/langue d'origine sur un piédestal.

Concernant notre support corputiel, il est de bon ton d'affirmer que le recours à des mots ou expressions en wolof, fulfulde ou arabe par les écrivaines Djaili Amadou, A et Diome, F, permet peu à peu à l'Afrique de s'affranchir sur tous les plans, notamment sur celui codique. De ce fait, Städtler, K (1999 : 34) affirme : « Africaniser la littérature en langue française, c'est "user et abuser de cette langue", "la casser", faire valoir la "ruse d'écriture" pour inventer la langue dont on a besoin pour se dire. » Il s'agit en réalité de procéder à une déconstruction de la langue française, de la repenser, afin que l'écrivain africain puisse se la réapproprier. Cette démarche favorise la création d'un nouveau style d'écriture, fruit de la réinvention de cette langue. Dès lors, cela offrira un véhicule plus adapté pour aisément exprimer les cultures africaines et par la même occasion, se défaire de l'emprise coloniale. Ce phénomène est qualifié de *conscience linguistique*. Le concept de la conscience linguistique est défini comme la conscience de la coexistence des langues africaines et française. Elle emmène l'écrivain francophone à adopter, selon Lise, G (1997 : 8), une « stratégie du recours et du détour. » Par *recours*, on entend user des systèmes linguistiques du continent dans un champs littéraire donné. Quant au *détour*, il se traduit par une transition abrupte vers l'emploi de la langue française. Ainsi, la présence de ces codes se manifeste de façon

inéquitable et déséquilibrée. Mais cela n'empiète pas sur les visées mélioratives, c'est-à-dire ré affirmatives de langues du terroir.

Il ressort de cette partie que l'alternance de systèmes codiques, participe à la valorisation des langues locales. Associée à l'interdiscours, ces procédés ne participent-ils pas aussi à la construction d'une identité poétique romanesque ?

2.2.4- Visée de construction d'une identité poétique romanesque

La phraséologie des écrivains d'Afrique francophone est depuis longtemps caractérisée par un style particulier. On observe en effet, une écriture hybride, principalement marquée par des mots et expressions issues des langues africaines. De celle-ci, observons-nous la création d'une identité poétique romanesque authentique que nous explorons ici.

Pour Kourouma, A cité par Dumont, P (2001 : 115) : « Les Africains, ayant adopté le français doivent l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise, ils y introduiront des mots, des expressions, une syntaxe, un rythme nouveau. Quand on a des habits, on s'essaie toujours à les coudre pour qu'ils moulent bien, c'est ce que font faire et font déjà les Africains du français. » Les auteurs adoptent désormais une approche différente. Il convient en effet de réadapter cette langue-outil afin de se l'approprier. Celle-ci sera à même de répondre plus adéquatement à leur besoin d'expression. En s'écartant du commun, le romancier se fraie son propre chemin. Il se révèle original et fait émerger une vue nouvelle du roman, qu'il met au goût du jour. Cette étincelle créatrice s'avère être le vecteur d'une identité renouvelée. Ainsi, Makouta-Mboukou, J-P (1980) soutient l'idée selon laquelle : « Les Négro-africains subissent simplement une langue qui leur est totalement étrangère (...) qu'ils ne soient plus de simples et mauvais consommateurs de la langue française, mais qu'ils la recréent pour la rendre accessible à leur mode de vie et à leur manière de penser. » Écrire c'est innover, non seulement au travers de l'histoire racontée mais aussi par le biais de la langue elle-même. Les romancières francophones africains Djaïli Amadou, A et Diome, F exploitent cette possibilité d'innover grâce au maillage linguistique et même discursif.

Elles ne se limitent pas à l'insertion d'une pléthore de termes en langues africaines. Elles intègrent aussi des mots d'origine latine, italienne, et même arabe. Estimant cette hybridation lexicale insuffisante, elles font également usage, au sein d'un même texte, de multiples discours, tels que ceux à caractère socio-culturel et religieux. Par le biais de cette diversité discursive, l'écrivain est capable de dénoncer les travers qui minent la société dans son ensemble, y compris

ceux dans lesquels l'œuvre s'inscrit. Il parvient à sensibiliser et à critiquer. Cela est clairement visible dans ces extraits :

(60) : « Patience, mes filles ! *Munyal* ! telle est la seule valeur du mariage et de la vie. Telle est la vraie valeur de notre religion, de nos coutumes, du *pulaaku*. Intégrez-la dans votre vie future. Inscrivez-la dans votre cœur, répétez-la dans votre esprit ! *Munyal*, vous ne devez jamais l'oublier ! >> Fais mon père d'une voix grave. » (L.I, p.8)

(61) : « La bigote analphabète qui la forçait à prier en arabe savait-elle seulement que le Coran dit qu'Allah est *As-Samī*, l'Audient, Celui qui entend toute chose, même avant sa formulation ? » (L.V.S, p.63)

(62) : « Nous ne sommes pas dans un des feuilletons télévisés importés qui meublaient nos rêves d'adolescentes ni dans un des romans à l'eau de rose dont nous avons fait nos délices. Nous ne sommes ni les premières ni les dernières filles que mon père et mes oncles marieront. Au contraire, ils sont plutôt contents d'avoir accompli sans faille leur devoir. Depuis notre enfance, ils n'attendent que ce moment où ils pourront enfin se décharger de leurs responsabilités en nous confiant, vierges, à un autre homme. » (L.I, p.11)

(63) : « D'après la légende, qui veut accéder à ses morts invoque le djinn de Sangomar et celui-ci le guidera, en vertu du pacte qui le lie aux ancêtres. Selon ce pacte, Sangomar nourrit, protège, couvre le peuple marin de ses bienfaits, en échange, celui-ci l'honore par des offrandes et le laisse emporter qui lui plaît, à l'heure de son choix, pour peupler son immense royaume. » (L.V.S, p.12)

Les deux premiers exemples cités relèvent des discours religieux et les deux derniers font parties des discours socio-culturelles. Dans le premier ensemble (60 et 61), on met tout d'abord en évidence des aspects religieux, notamment la notion de patience, qui est une recommandation divine chez les peuls quelles que soient les situations difficiles qu'une femme puisse traverser au sein de son foyer. Ensuite, c'est l'omniprésence du Seigneur/Allah qui est soulignée dans l'extrait. Il est présenté comme un Dieu omniscient. Concernant les deux derniers exemples (62 et 63), ils permettent respectivement de mettre en exergue les tares de la culture occidentale. Il s'agit notamment des feuilletons télévisés qui véhiculent une vision idéalisée et éphémère de la vie, tout en exposant une coutume propre au peul, à savoir la sacralité du mariage et de la virginité de la jeune fille. Par ailleurs, les Sénégalais louent et vénèrent un esprit du nom de Sangomar, qui, dans la tradition, représente une divinité bienveillante chargée de la protection de son peuple. Adiaffi, J-M (1983) indique que : « Lorsqu'on opère un déplacement de langage, de signes, on déplace du même coup le système qui justifiait leur cohérence, leur logique interne. Alors seulement on peut aboutir à une nouvelle cohérence, de nouveaux symboles, de nouveaux mythes pour une nouvelle communication, une nouvelle compréhension du monde, une nouvelle vision du monde non seulement nationale mais universelle. » Autrement dit, bafouer ou de transgresser les normes standards enclenche inéluctablement un processus de renouveau.

La langue française n'en sort pas pour autant amoindrie, malgré ce mélange de la langue adoptive à celles africaines. Bien au contraire, comme le soutient Dumont, P (2001 : 121) : « Elle sort grandie, élargie, anoblie de ce commerce. » Les écrivains créent entre toutes ces langues : latin, italien, anglais, fulfulde, wolof et français, une harmonie. Loin d'entretenir des rapports de domination, elles sont complémentaires les unes des autres. Une relation d'équité et de conciliation est promue. Laquelle relation permet de façonner un champ littéraire non homogène, c'est-à-dire riche tant sur le plan codique que discursif.

Dans cette sous partie, nous avons montré comment l'intention de communication et l'effet à produire sur le récepteur déterminent les choix langagiers et scripturaux des écrivains, tout en favorisant des visées tant décolonisatrice, partenariale, valorisatrice et constructrice. Examinons dès à présent, l'univers de croyance comme premier moteur de création ou d'utilisation de l'alternance codique et l'inter discours.

2.3- Univers de croyance comme fondement desdits phénomènes

La croyance est le fait d'attribuer une valeur de vérité à quelque chose. Dans cette sous-section, nous examinons comment l'alternance codique ainsi que l'interdiscours sont tributaires de l'univers de croyance. La notion d'univers de croyance est définie par Robert, M (1988 : 10) comme : « L'ensemble des propositions qu'au moment où il s'exprime, le locuteur tient pour vraies (et conséquemment celles qu'il tient pour fausses) ou qu'il cherche à accréditer comme telles. » La façon dont un individu perçoit le monde qui l'entoure dépend de son univers de croyance. Il convient, ici, de montrer comment ledit univers participe de la représentation des langues dans leur contexte d'écriture et même l'appréhension que de font les écrivains sur elles. Commençons par la représentation du français en contexte africain.

2.3.1- Représentation du français en contexte

Selon Greco, L (2021 : 65), répétons-nous, le contexte est « un ensemble de circonstances, sociales et linguistiques, au sein desquelles un fait linguistique (texte, acte de parole, tour de parole, action non verbale...) s'insère et grâce auquel sa signification se construit. » Nous allons examiner l'environnement dans lequel un fait, à savoir la langue française, peut être compris ou interprété avec clarté. Nous nous pencherons sur l'image que ce code linguistique a en Afrique en général, ainsi que dans nos supports en particulier.

La colonisation a indéniablement marqué l'Afrique. Durant cette période, des langues importées ont été imposées aux colonies. Parmi celles-ci, le français a été imposé par la France. La langue de Molière a ainsi acquis un statut officiel, comme en témoigne la Constitution du Sénégal. En effet, dans la Constitution de la République du Sénégal, adoptée le 22 janvier 2001, l'article premier, alinéa deux, stipule : *La langue officielle de la République du Sénégal est le Français. Les langues nationales sont le Diola, le Malinké, le Pular, le Sérère, le Soninké, le Wolof, ainsi que toute autre langue nationale qui sera codifiée.* Il convient également de noter que, dans les pays ayant été sous mandat ou sous tutelle française et anglaise, comme le Cameroun, le statut de cet idiome colonial demeure identique. Cela est clairement affirmé dans la loi n°6 du 18 janvier 1996, qui réitère dans son article premier, alinéa trois, que : *La République du Cameroun adopte le français et l'anglais comme langues officielles d'égale valeur.* Bien que cette langue soit utilisée dans l'administration, l'éducation et les relations internationales, elle est également perçue comme une langue de domination. En effet, grâce à elle, la France conserve une certaine emprise sur ces pays.

En ce qui concerne nos supports d'analyse, la langue française y occupe une place significative. Sa forte représentativité en fait la langue principale d'expression et de rédaction. En comparaison avec le fulfulde, le wolof, l'anglais, l'italien et l'arabe, elle mérite à juste titre le statut qui lui est conféré. Pour nos auteurs d'expression française, les langues africaines occupent aussi un rang particulier. C'est cette représentation individuelle que nous examinerons ci-après.

2.3.2- Représentation des langues africaines par des auteurs francophones

Au-delà de l'image des langues africaines sur le plan social, les écrivains francophones les appréhendent distinctement. Comme le souligne Guillaume, G (1989 : 101) : « [...] Si la langue a une existence commune et, en quelque sorte collective, elle est en commun, celle d'un groupe de personnes pensantes, elle a aussi une existence singulière, individuelle. » Autrement dit, la langue doit être analysée sous un double angle : général, c'est-à-dire du point de vue social ou historique, et particulier, en tenant compte de l'individu, qui est représenté ici par l'écrivaine. Selon leurs représentations, les romancières font coexister dans leur espace littéraire, le français avec le fulfulde et le wolof. Déceler les fondements de ce maillage en nous appuyant sur la conscience linguistique est notre priorité.

Bilola, E (2007 : 249) a démontré que : « La littérature africaine s'inscrit dans un contexte caractérisé par une très forte diversité linguistique. Cette diversité linguistique est le fait de l'existence d'une mosaïque de cultures dont chacune entend organiser l'expérience humaine de manière spécifique. » La culture reflète l'idéologie tout en incarnant le mode de vie d'un peuple. Les langues africaines, bien que nombreuses, constituent l'essence même de l'identité individuelle. Cependant, en interaction constante avec le Français, ces langues se trouvent souvent reléguées au second plan. La diglossie littéraire s'installe alors, mettant en lumière une résistance, voire un conflit mémoriel, chez ces écrivains. Celle-ci peut être définie comme une expression de la liberté de l'écrivain, tout en révélant une crise de conscience. Cette crise fait appel à ce que l'on qualifie de conscience linguistique, qui prend en compte l'existence d'une pluralité de langues et même de discours. Laquelle conscience favorise le métissage, car l'auteur aspire à valoriser ses racines, au même titre que sa langue principale d'écriture. Par conséquent, selon l'intention de communication, on observe donc un mélange de langues, telles que le fulfulde ou le wolof (minoritaire), avec le français. La description de ce déséquilibre met en lumière ce que l'on appelle le métissage linguistique où, selon Manessy, G (1994 : 99-100) : « sans motif apparent, une phrase commencée en langue A se poursuit en langue B pour se terminer éventuellement en A, selon les modalités qui tiennent aux caractéristiques structurales de l'une et de l'autre, sans mention délibérée de la part du locuteur et souvent sans que l'auditeur y ait lui-même prêté attention. » Les auteurs réussissent à mettre en valeur leurs langues d'origines dans leurs écrits, célébrant ainsi leur richesse et leur diversité.

Les conflits mémoriels, qui soulèvent des enjeux identitaires offrent aux écrivains l'opportunité de s'affirmer sur le plan culturel. Il est de bon ton de prendre en compte les contextes socio-culturels.

2.3.3- Contextes socio-culturels

Les contextes socio-culturels englobent divers éléments tels que la langue, la religion, les traditions. Ces caractéristiques influencent la façon dont les langues sont appréhendées et utilisées. Les sociétés dans lesquelles Djaili Amadou, A et Diome, F ont grandi, possèdent chacune des traits distinctifs qui se reflètent dans leurs ouvrages. Nous nous focalisons dans cette sous-partie en faisant mention de la variation diastratique et diaphasique de Labov, W (1972).

La variation sociale ou diastratique de Labov, W (1972) stipule que la langue change selon le milieu social d'un locuteur, tandis que celle diaphasique (situationnelle ou stylistique) indique que les locuteurs adaptent leur langue selon le contexte, leurs interlocuteurs ou encore les thèmes abordés. Cela expliquerait l'intégration du fulfulde et du mode de vie de la culture peule dans les œuvres de Djaïli Amadou, A (originaire de Maroua), ainsi que l'usage du wolof (langue maternelle) de Diome, F, sans oublier le diola et le sérère, langues avec lesquelles elle a été en contact. À titre d'illustrations, notamment aux croyances religieuses, notons :

(64) : « À partir de maintenant, vous appartenez chacune à votre époux et lui devez une soumission totale, instaurée par Allah. Sans sa permission, vous n'avez pas le droit de sortir ni même celui d'accourir à mon chevet ! Ainsi, et à cette seule condition, vous serez des épouses accomplies ! » (L.I, P.10)

(65) : « La piété de la veuve vaut miséricorde divine à l'âme de son époux. » (L.V.S, p.22)

(66) : « D'autres appelaient, interpellaient Allah par ses quatre-vingt-dix-neuf noms, faisant correspondre une supplique à chacun de ses attributs ; eux aussi, ils invoquaient le Seigneur jusqu'à la transe. » (L.V.S, p.60)

(67) : « C'est égoïste à présent de montrer de l'amertume. Et puis, serais-tu plus sage que le Tout-Puissant qui a autorisé les hommes à avoir jusqu'à quatre épouses ? Es-tu plus importante que les épouses du Prophète qui ont accepté dignement cette polygamie ? Penses-tu être un homme pour affirmer qu'on ne peut aimer plusieurs femmes à la fois ? » (L.I, p.91)

(68) : « La polygamie est normale et même indispensable pour le bon équilibre du foyer. Tous les hommes importants ont plusieurs épouses. Même les plus pauvres en ont. Tiens ! Ton père est aussi polygame, non ? Si ce n'est avec moi, ça sera toujours avec un autre. Jamais tu ne seras seule chez un homme. » (L.I, p.91)

(69) : « Le divorce est la chose permise la plus détestée d'Allah. Un *hadith* nous apprend que le divorce ébranle le trône d'Allah. On ne devrait avoir recours à la répudiation qu'en cas très grave. On ne doit jamais s'amuser à la prononcer. Même si vous vous réconciliez immédiatement après, ça compte quand même pour une répudiation. À la troisième, ça sera terminé. Même si vous vous aimez encore, que vous trouvez un terrain d'entente, il ne sera plus possible de reprendre. » (L.I, p.111)

(70) : « Alhaji, elle a juré. Laisse-la maintenant. Quand quelqu'un jure sur le Coran, il n'y a plus rien à ajouter. Laisse-la avec Allah. Même si tu l'avais attrapée en flagrant délit, tu ne peux plus rien lui dire et tu dois la croire sur parole. » (L.I, p.121).

Les romancières mettent en lumière les fondements de la religion des Peuls musulmans ainsi que ceux des Sénégalais. Djaïli Amadou, A souligne le fait que la soumission constitue une clé essentielle pour la réussite du foyer et est perçue comme la caractéristique première d'une épouse vertueuse. La puissance du Coran est également indéniable : quiconque prête un serment au nom d'Allah, exalté soit-Il, tout en mentant, commet un péché capital et profère un parjure, ce qui l'expose au châtement éternel. Ce péché concerne celui qui jure pour nier ou confirmer un fait en contradiction avec la vérité qu'il connaît. En évoquant les actes réprimés par Allah, celle-ci aborde

également la question du divorce, notamment celle de la répudiation. La répudiation, qui consiste à renvoyer la femme chez ses parents, est soumise à des limites, avec un quota fixé à trois. Une fois ce quota atteint, la mariée ne peut plus être considérée comme épouse. Dans la société musulmane, la polygamie est une pratique intégrée, et ne devrait donc pas être perçue comme quelque chose d'inhabituel. Cette pratique est, cependant, soumise à des règles. Un homme peut épouser jusqu'à quatre épouses s'il décide de suivre cette voie.

Diome, F. met l'accent sur la piété de la veuve qui se traduit par un amour fervent pour Dieu. Pendant la période de la *iddah*, la veuve est tenue d'honorer le Seigneur de tout son cœur et de toute son âme, afin d'assurer le repos de son défunt époux. De même, les 99 noms de Dieu dans l'islam, dont certains figurent dans l'œuvre méritent d'être mentionnés. Parmi eux, on retrouve : *As-Samī* ayant pour traduction française l'audient (celui qui entend tout bruit ou son, émanant de n'importe quelle créature, et qui écoute les invocations faites par ses créatures afin d'y répondre), *Al-Hakim* le sage (celui de qui la sagesse a ébloui, éblouit et éblouira n'importe quel esprit conscient et intelligent), *Al-Hakam* signifiant l'arbitre (celui qui juge et départage les créatures ici-bas et dans l'au-delà, et qui assure l'équité entre les créatures), *Al-Jabar* se rapportant à l'imposant (l'ultime puissant qui détruit les injustes et pécheurs).

Les aspects liés à la tradition ainsi qu'aux événements propres à ces peuples sont perceptibles dans nos supports textuels, comme en témoignent ces faits :

(71) : « Avec ou sans lune, ils veillent, regroupés autour d'un feu de bois, au centre de **l'île de Sangomar** ; en attendant de poursuivre leur voyage, ils traversent la nuit du Saloum et répondent à ceux qui les réclament sur l'autre rive. » (L.V.S, p.5)

(72) : « Sur une autre île, en face de Sangomar, la jeune Coumba tenait fermement à cette version des faits. Elle avait perdu le sommeil, à force de penser aux naufragés. Rien n'interrompt la brise de Sangomar, jusqu'au feuillage des cocotiers de **Niodior**, se disait-elle, donc, nul doute que les mots qu'elle transporte nous parviennent pareillement. Quand, éreintés par leur journée de labeur, les **Niodiorois** somnolaient. » (L.V.S, p.5)

(73) : « Tous savaient que, la noire nuit du **jeudi 26 septembre 2002**, lorsque **le Joola coula**, la vie de Coumba avait bu la tasse. » (L.V.S, p.6)

(74) : « Car un mariage réussi se compte dans le nombre de parures en or qu'on affiche avec ostentation à la moindre opportunité festive. Et une femme heureuse se reconnaît à ses voyages à la Mecque et à Dubaï, à ses nombreux enfants et à sa belle décoration intérieure. Le meilleur époux n'est pas celui qui chérit mais celui qui protège et qui est généreux. Il est inconcevable que les choses soient autrement. » (L.I, p.18)

(75) : « La coutume interdit aux filles d'éconduire un prétendant. Même si l'on n'est pas intéressée, on doit quand même éviter de froisser un homme. » (L.I, p.19)

(76) : « Nul ne paraphe quand les esprits scellent un contrat, mais le verbe vaut bien l'encre, qui n'inscrirait rien sans lui. » (L.V.S, p.19)

(77) : « Négliger les dévotions vaudrait donc l'enfer. Arrête d'appeler de la sorte : on dit qu'une veuve ne doit pas élever la voix ... Le fantôme de ton mari pourrait emporter ton âme. » (L.V.S, p.22).

(78) : « Je suis une fille pour mon plus grand malheur. Je ne pourrai jamais, comme un garçon, me réfugier un jour dans ton giron ou pleurer sur ton épaule. Cela ne se fait pas. Une fille ne peut se rapprocher de son père, une fille ne peut embrasser son père. » (L.I, p.39)

Premièrement, l'histoire du bateau nommé Joola ayant fait naufrage le vingt-six (26) septembre 2002 est réelle. Ce naufrage a eu lieu lorsque ce ferry quittait Ziguinchor (chef-lieu de la Casamance) pour rejoindre Dakar. Nous avons également des éléments tels que l'Île de Sangomar, située à l'embouchure du delta du Saloum, sur l'océan Atlantique. De plus, on note le respect des esprits ainsi que celui des mythes, tel qu'observé dans les exemples (76) et (77). La référence fréquente au peuple de Niodior, désigné par Diome comme les Niodiorois, souligne une localité du Sénégal, également située dans le Sine-Saloum, d'où est originaire l'écrivaine. Ce lieu est connu pour être un espace où les âmes se concertent avant de se rendre à Sangomar. De son côté, Djaili Amadou, A fait mention de la courtoisie de la femme peule lorsqu'elle choisit de repousser les avances d'un homme, du respect accordé à la femme mariée conditionné tant par les biens matériels que l'aisance financière de son époux, sans oublier l'interdiction pour une enfant de sexe féminin de recevoir de l'attention de la part de son papa

L'exploitation et l'exploration de nos supports d'analyse nous ont permis de saisir comment les contextes socio-culturels de nos écrivains y sont représentés. Cependant, le contexte linguistique de l'Afrique francophone n'est-il pas un peu plus complexe ?

2.3.4- Contextes linguistiques francophones africains

Notre continent comprend une pluralité de langues. Ainsi dans une perspective sociolinguistique, ledit continent se caractérise par cette diversité linguistique dont le contact des langues en co-présence est indéfectible. Ici en regard de nos analyses, nous mettons l'accent sur le contexte francophone afin de faire visualiser la situation linguistique au Cameroun d'une part et au Sénégal d'autre part.

En Afrique, la langue de Molière interagit et coexiste avec d'autres langues. Les statuts de ces dernières varient selon les pays. Il convient de noter que le français, dans de nombreux cas a un statut officiel, comme au Cameroun. Or la plupart des langues originelles africaines ne bénéficient pas du même privilège.

Force est de constater qu'au Sénégal, bien que la langue française occupe une position supérieure au wolof sur le plan institutionnel, la réalité des usages linguistiques révèle une dynamique inverse. En effet, le wolof se présente comme la langue la plus parlée et utilisée, avec un taux d'usage de 93 % contre 37 % pour le français. C'est une langue nationale, c'est-à-dire une langue véhiculaire reconnue dans une partie de ce pays. Cette situation illustre une diglossie, où la prédominance d'une langue sur une autre dépend du contexte d'utilisation. Une situation similaire s'observe au Cameroun où les langues locales sont souvent reléguées au second plan, alors que le français jouit d'un statut officiel de priorisation.

À propos Bal, W (1975 : 340) lie la situation diglossique en Afrique noire francophone au mode d'introduction du français dans cette partie du continent lorsqu'il écrit :

Celui-ci (le mode) a été double : importation et superposition. J'entends par importation d'une langue en territoire alloglotte la constitution d'îlots linguistiques et par superposition, le fait qu'une langue étrangère soit amenée à assurer, dans une société donnée, l'exercice de certaines fonctions considérées comme supérieures, telles que la fonction politique, juridique, administrative, didactique, scientifique, technique, etc.

Ce déséquilibre engendre donc des phénomènes tels que le maillage linguistique dans les interactions, perceptibles dans les écrits des auteurs. Cette diglossie se manifeste dans les ouvrages où la langue de Molière est, contrairement au fulfulde et au wolof, principalement employée. Par ailleurs, il est essentiel de souligner que la religion constitue un élément non négligeable. Celle musulmane, entre autres, intimement liée à l'arabe, entre en contact avec la langue française. Ainsi, on observe la présence de l'arabe dans les écrits de Djaïli Amadou Amal et Diome Fatou.

Il s'agissait dans ce second chapitre de montrer comment Djaïli Amadou, A et Diome, F, par le biais de leur langue et de leur plume, parviennent à concilier cultures et idéologies afin de rendre compte de leur vision du monde et de l'univers de croyance de la société africaine en général, ainsi que de celle sénégalaise et peule en particulier. Nous avons ainsi exploré le maillage linguistique et l'interdiscours en lien avec le triptyque guillaumien (expérience - représentation - expression).

DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE ET SIGNIFICATIVITÉ / ENJEUX DES OBSERVABLES

Cette deuxième partie de l'étude fait une typologisation descriptive du corpus, en montrant comment des phénomènes d'alternance codique et interdiscours se catégorisent dans les romans-supports auquel s'applique ce travail. Elle permet ainsi de voir comment s'opère leur distribution fonctionnelle dans lesdits romans. Il y est question de déterminer les signifiés de discours possibles de ces phénomènes et les enjeux socio-culturel, linguistique, littéraire, voire politique qui en résultent et ce, dans la réception du roman francophone africain en général.

CHAPITRE 3 : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE DES OBSERVABLES

Le présent chapitre, loin de revenir sur la justification du corpus présentée à l'introduction générale, met plutôt en exergue, de manière détaillée et descriptive les différents observables constituant le corpus de cette étude. L'objectif est, en effet, de voir, décrire et analyser les modalités d'insertion de l'interdiscours et l'alternance codique dans la macro-structure discursive des romans identifiés dans le cadre de cette réflexion. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer les types de ces procédés linguistique et sociolinguistique, en examinant leur ordonnancement dans la syntaxe française. Pour ce faire, il convient, d'entrée de jeu, d'observer ci-après le cas d'intégration des langues locales africaines dans la discursivité romanesque d'expression française (majoritairement).

3.1- Classification des alternances codiques

Les idiomes locaux d'Afrique, en particulier ceux du Sénégal et du Cameroun, ainsi que les langues exogènes, interagissent en permanence avec le français dans nos supports corputiels. Cette interaction est significative et mérite une attention particulière. Ainsi, notre étude se concentre sur l'analyse de chaque occurrence de contact linguistique, en s'appuyant sur les typologies définies par Poplack, S (1988), à savoir : l'alternance intraphrastique, l'alternance interphrastique et l'alternance extraphrastique. Ces catégories permettent une description détaillée de notre corpus. Dans cette optique, il importe d'examiner, de prime abord, le maillage codique interphasique.

3.1.1- Alternance codique intraphrastique : cas des langues locales africaines et exogènes associées au français

Poplack, S distingue trois types d'alternance de codes à savoir interphrastique, intraphrastique et extraphrastique. Selon cet auteur (1988 : 23), dans celle intraphrastique, « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. » Autrement dit, le locuteur passe d'une langue à une autre au sein d'un même énoncé. Pour mieux illustrer ce type d'interaction, nous distinguons deux catégories : d'une part, les cas impliquant les langues locales africaines en contact avec le français, et d'autre part, ceux concernant les langues exogènes.

Nous procédons à une analyse distincte de chacune de ces catégories. Débutons, dès lors, par l'interaction entre le français et les codes locaux du continent.

3.1.1.1- Interaction français / fulfulde

L'interaction entre le français et le fulfulde se manifeste dans de nombreux contextes. Nous répertorions précisément 286 occurrences. Après avoir exploré leur manifestation dans notre corpus, nous tenterons de mieux les examiner, en faisant intervenir quelques exemples y relatifs.

Plusieurs cas de figures illustrant ce phénomène qualifié d'interphrase dans le langage de Poplack, S (1988) sont à considérer. Il en va des exemples ci-dessous :

(79) : « Mais, en fille bien éduquée, qui maîtrise sur le bout des doigts son **palaaku**, je baise timidement les yeux et réponds. » (L.I, p.19)

(80) : « Comme à chaque mariage, **Goggo** Nenné, **Goggo** Diya et leurs acolytes ont toutes les peines du monde à cacher leurs émotions. » (L.I, p.9)

(81) : « Entourée d'une enceinte de très hauts murs, qui empêchent de voir à l'intérieur, elle abrite le domaine de mon père. Les visiteurs n'y pénètrent pas ; ils sont reçus à l'entrée dans un vestibule que, dans la tradition de l'hospitalité peule, nous nommons le **zawleru**. » (L.I, p.16)

(82) : « Je veux que tu fasses un **karfa** entre eux, que ce mauvais sort les sépare, qu'ils se déchirent à Yaoundé. » (L.I, p.94)

(83) : « Continue de croire que je suis sévère. Tiens, on m'a raconté l'autre jour une anecdote sur ces **Souka**, ces hommes de mains des Alhadji. » (L.I, p.126)

(84) : « Tu es incroyable, toi, mais fais attention ! Si tu te lances dans ces histoires de maraboutage et de **siiri**, tu n'en sortiras plus. Tu risques de tout perdre et, pire, ça pourrait retomber sur toi ou tes enfants. » (L.I, p.97)

La syntaxe, étant la branche de la linguistique étudiant la manière dont les mots se combinent pour former des phrases. Il s'agit de leur ordre, leur place, voire leur accord. Le respect de tous ces éléments fait de la phrase construite une phrase correcte. La syntaxe française intègre en son sein des mots fulfulde, qui apparaissent soit en milieu de phrase, soit en fin de phrase. Force est de constater que la place de chaque élément phrastique est respectée, rendant ces phrases grammaticalement correctes. Liceras et al. (2005, 2008) proposent l'idée d'une restriction universelle. Selon cette hypothèse, dans les syntagmes déterminants mixtes, la langue qui offre le

plus de traits morphologiques (tels que la personne, le nombre et le genre) sera celle qui fournira le déterminant au syntagme. D'après les exemples (79, 81, 82, 83), le français est la langue qui possède le plus de traits relatif à la forme, ce qui explique l'utilisation de déterminants français même lorsque les noms proviennent du fulfulde, comme on peut l'observer dans les syntagmes nominaux suivants : son *pulaaku*, le *zawleru*, un *karfa*, ces *Souka*. Chaque mot est précédé d'un article relatif à son genre et à son nombre. Qu'en est-il de la corrélation du français avec le wolof ?

3.1.1.2- Corrélation français / wolof

Tout comme il interagit avec le fulfulde, le français tisse également des liens avec le wolof, comme l'illustre *Les veilleurs de Sangomar* de Fatou Diome. En analysant cette alternance en lien avec la corrélation entre le français et le wolof, nous nous concentrons sur l'aspect syntaxique afin d'en faire ressortir les spécificités.

En ce qui concerne l'alternance intraphrastique, nous avons identifié 438 occurrences, parmi lesquelles se trouvent les cas suivants :

(85) : « Elle se donnait de la contenance en mâchant, broyant un long curdent, coupé d'une amère plante de **ndoumbarkad**. » (L.V.S, p.44)

(86) : « Ici, les lutteurs descendent dans l'arène pour mériter les félicitations de leur brave-tendre mère : **kôrmâma** ! » (L.V.S, p.45)

(87) : « Coumba, ne cessaient de lui donner du « **Sawaye gawal**, accélère **waye** ! » (L.V.S, p.56)

(88) : « Allah, **Al-Mubdi**, l'Auteur, est **Al-Mussawwir**, Celui qui façonne ses créatures ; Lui, **Al-Muqaddim**, Qui a tout précédé, multipliant les versions et les accents de son verbe, n'est-il pas le premier des polyglottes ? » (L.V.S, p.61)

(89) : « Les **kholouloumans**, les débrouillards de mon espèce, n'ont pas de congés payés, tu le sais bien. » (L.V.S, p.79)

(90) : « Sihalebe, **wassiâm** : laisse-moi. » (L.V.S, p.97)

Avec « ndoumbarkad » pour désigner un arbre, « kôrmâma » comme expression de félicitations, et les expressions « sawaye : mon gars » et « gawal : fais vite » signifiant « mon gars, fais vite », nous avons une série de termes. Les noms d'Allah dont « Al-Mubdi » (l'initiateur), « Al-Mussawwir » (celui qui façonne) et « Al-Muqaddim » (l'expéditeur) s'inscrivent également dans cette liste. Il est évident que chacun de ces mots est soit précédé, soit suivi de sa traduction

française. Dans l'ensemble, les phrases restent grammaticalement correctes. Cependant, certaines formulations peuvent devenir agrammaticales en raison de leurs traductions. C'est le cas de l'exemple (89) où « Khosloumans », signifiant « débrouillards », est suivi de « les débrouillards de mon espèce », ce qui entraîne une tautologie. On pourrait ainsi reformuler : « Les débrouillards, les débrouillards de mon espèce, n'ont pas de congés payés, tu le sais bien. » Cela met en évidence la redondance. Diome, F ne se contente pas d'intégrer le wolof dans son œuvre littéraire, elle utilise également le diola. Ci-dessous, nous examinons cet autre aspect du maillage linguistique.

3.1.1.3- Français / diola

Langue nationale et locale, le diola fait partie des nombreuses langues parlées au Sénégal. Bien qu'elle soit en interaction avec le français dans l'un de nos supports d'analyse, elle n'est pas fortement représentée. Mettons en lumière sa manifestation dans notre corpus avant d'en inspecter les implications.

Nous avons identifié une (1) seule occurrence de connexion entre le français et le diola, qui se présente comme suit :

(91) : « Mais lâche donc ma plume ; ne sais-tu pas qu'elle prolonge ton sceptre ? Sihalebe, atti ! Si tu ne comprends pas le sérère, je te le dis en diola, **outébou** ! Rends-moi ma plume ! » (L.V.S, p. 83)

Le terme « outébou » signifie « rends » en langue française, ce qui renvoie à la dernière phrase : « rends-moi ma plume. » Mettre en avant cette partie de la culture sénégalaise n'est en aucun cas superficiel. Bien que le wolof soit l'une des principales langues d'expression et de communication, il est important de souligner la présence d'autres codes, tel que le diola, qui possède également ses particularités et joue un rôle important dans les interactions dans cette partie de l'Afrique. En l'utilisant, la romancière met en valeur tous les aspects du patrimoine sénégalais. Il en va de même du sérère, d'où l'association français / sérère sur laquelle nous nous penchons dès à présent.

3.1.1.4- Français / sérère

Le sérère est l'une des principales langues locales du Sénégal tout comme le diola. Leur faible représentativité est ce qu'ils partagent en commun. Convient-il ici d'étudier les raisons qui jalonnent l'interrelation du français avec le sérère après une mise en évidence de leur manifestation dans l'œuvre.

Nous relevons dans notre corpus, une (1) occurrence relative à cette connexion comme en témoigne cet exemple :

(92) : « Mais lâche donc ma plume ; ne sais-tu pas qu'elle prolonge ton sceptre ? Sihalebe, **atti** ! Si tu ne comprends pas le sérère, je te le dis en diola, outébou ! Rends-moi ma plume ! » (L.V.S, p.83)

Tel que présenté supra, le mot en gras « atti », est en langue Sérère. C'est pour cela qu'il est dit à la suite de cet énoncé : si tu ne comprends pas le sérère. Il signifie en français rends, d'où rends-moi ma plume à la fin de la phrase. Grâce à cette insertion, Diome, F présente une fois de plus le caractère multilingue du Sénégal. Il n'y a pas que le wolof et le diola comme code d'échanges, le sérère en fait aussi partie. À la fin de cette partie, où nous avons principalement concentré notre attention sur l'alternance codique intraphrastique des langues endogènes, il serait pertinent de se pencher également sur celles exogènes.

3.1.1.5- Français / arabe

L'arabe, bien qu'étant une langue exogène, est profondément ancrée dans la culture africaine, notamment à travers la religion musulmane. Il est donc naturel qu'un auteur de cette obédience l'utilise dans ses écrits. Diome, F et Djaili Amadou, A nous en font montre en y faisant appel. Relevons ci-après quelques-unes des occurrences dans leurs ouvrages et procédons ensuite à leur interprétation.

Nous notons 76 occurrences dans *Les Veilleurs de Sangomar* et 80 occurrences dans *Les Impatientes*. Soit un total de 154 occurrences, comme le montre un aperçu de quelques-uns de ces cas :

(93) : « Qu'Allah vous accorde le bonheur, gratifie votre foyer d'une progéniture nombreuse et de beaucoup de **baraka**. Allez-y ! » (L.I, p. 47)

(94) : « Qu'**Allah** lui pardonne et l'accueille en son sein, ajouta ma mère dans un murmure. » (L.I, p. 63)

(95) : « - **Amine** ! répond mon père. » (L.I, p. 11)

(96) : « **Allahouma...**, répète après moi, ne cessait d'ordonner une dame qui, ayant déjà enterré trois maris, ne trouvait plus d'époux mais passait pour un modèle de piété, à force d'ascèse. » (L.V.S, p. 52)

(97) : « Il ajouta, je reviendrai pour la cérémonie de fin de veuvage, **Inch'Allah**, peut-être même avant. » (L.V.S, p. 52)

(98) : « **Bismillah** ! Au revoir jeans et jupes ! » (L.V.S, p.20)

(99) : « Coumba, ne fait plus ceci ni cela, certes, ce sont d'anciennes pratiques, mais elles sont **haram**, dans notre religion... » (L.V. S, p. 116)

Chaque mot mentionné ci-dessus a certes un équivalent direct en français, mais on peut se demander pourquoi l'arabe a été choisi plutôt que le français. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie importante de la communauté peule, ainsi que la population sénégalaise, est majoritairement musulmane et utilise l'arabe dans un contexte religieux. Ainsi, ils louent Allah (Seigneur) et, au lieu de dire « amen », utilisent « amine ». De même, les bénédictions sont exprimées par « baraka », et l'expression « que Dieu facilite » se traduit par « Allahhouma. » Il s'agit là du vocabulaire ou du champ lexical de la religion. Le maillage linguistique présent dans les exemples (93, 94, 95, 96, 97, 98, 99) ne compromet pas la syntaxe française, rendant toutes ces phrases grammaticalement correctes. Cette dynamique ne se limite pas seulement à l'interaction entre le français et l'arabe, mais s'étend aussi à celle entre le français et l'anglais.

3.1.1.6- Français / anglais

Le français et l'anglais ont un statut particulier dans la plupart des pays africains : celui de langues officielles. Bien que l'anglais ne soit pas en position privilégiée au Sénégal, la romancière Diome, F l'intègre dans son alternance de systèmes linguistiques. Explorons, à travers certains cas de figures tirés de notre corpus, les conséquences d'un tel usage tant sur le plan syntaxique que sur celui de sa réception.

Nous avons recensé 10 occurrences du type intraphrastique, parmi lesquelles :

(100): « **We are the world** / Nous sommes le Monde. » (L.V.S, p. 59)

(101) : « **Of course**, couinera Elisabeth II, première des **traders**, qui a même tenté de truster l'Afrique ! **Anyway**, Coumba, elle, ne distinguait plus **eat the heat**, et cela ne la dérangeait pas. » (L.V.S, p. 61)

(102) : « Alléluia ou Allah Akbar, pour quelle raison **God** blesse-t-il les cœurs sous tous les cieux ? » (L.V.S, p. 62)

(103) : « Pauline guerroyait contre toute graisse, la sienne, celle de Sihalebe, et même celle des **steaks**, elle la détectait à la loupe, la découpait de manière chirurgicale et la jetait à la poubelle ! » (L.V.S, p. 70)

Concernant l'aspect grammatical de ces exemples, ils sont tous corrects. Dans certains cas, on observe une traduction automatique de l'expression en L2 vers la L1, et ce, dans la même phrase. Cela rend la compréhension moins difficile pour un lecteur dont cette langue est étrangère, peut-être parce qu'il n'en cerne aucun mot. À première vue, l'exemple (100) n'a aucune anomalie, mais si l'élément anglais de cette phrase est traduit en anglais, on se retrouve avec une redondance : « Nous sommes le Monde / Nous sommes le Monde. » Cependant, cette option n'est pas viable en raison de l'utilisation du slash (/) qui signifie « ou. » Dans les autres cas de figure, la situation est différente, car aucune traduction n'a été proposée par l'écrivaine, mais cela n'affecte pas la grammaticalité de ces énoncés. Les mêmes remarques, voire plus, peuvent être faites dans le cas de la coopération français / latin. Ci-après nous entrons dans le vif du sujet concernant cet aspect particulier.

3.1.1.7- Français / latin

Langue d'origine française, le latin a influencé le français, puisque la majorité de son vocabulaire provient de lui. Langue indo-européenne, le latin coexiste avec le français dans le même espace littéraire. Cette relation se manifeste dans nos deux supports écrits. Il est important d'explorer le contexte de leur utilisation discursive.

Le maillage intraphrastique est le seul perceptible, avec 23 occurrences relevées dans notre support. Les exemples suivants en sont la démonstration :

(104) : « Va, mon enfant, si le cœur t'en dit, **vade in pace** ! Reviens, riche du monde qui t'appelle ! » (L.V.S, p. 89)

(105) : « Regarde, en deux ans, tu as stabilisé ta petite entreprise, un commerce sorti **ex-nihilo**. » (L.V.S, p. 68)

(106) : « Alors la nostalgie murmura : **Mater**, ma terre, ma douce mère » (L.V.S, p. 56)

(107) : « **Miserere mei, Deus** ! clamaient les yeux des passants. » (L.V.S, p. 54)

(108) : « Entre les lignes, elle inscrirait **in memoriam** Bouba, et le père de Fadikiine survivrait, même à l'auteur de l'hommage. » (L.V.S, p. 61)

(109) : « Et, **punctus contra punctum**, rythmait le cœur de Coumba. » (L.V.S, p. 113)

« Va en paix » pour « *vade in pace* », « *ex nihilo* » pour « en partant de rien », « *mater* » pour « mère », « *miserere mei Deus* » pour « aie pitié de moi, Seigneur », « *in memoriam* » pour « en mémoire » (utilisé pour évoquer la mémoire d'un défunt), et « *punctus contra punctum* » pour « point contre point », c'est-à-dire note contre note (d'où provient le terme contrepoint). Comme c'est souvent le cas dans les autres types d'alternance, tous les énoncés sont corrects. Diome, F. ne s'est pas contentée de mélanger le français et le latin. Elle a même intégré des éléments de l'italien dans son œuvre.

3.1.1.8- Français / italien

L'italien est, comme le français, une langue romane, qui a évolué à partir du latin. Elles partagent des caractéristiques communes certes, mais au fil du temps, chacune a développé des caractéristiques uniques. Force est de constater que dans notre corpus, leur interaction revêt une finalité que nous mettrons en lumière dans cette sous-section.

10 occurrences sont comptabilisées dans nos supports, notamment :

(110) : « Après l'étrange prière de sa belle-mère, Coumba en formulait une autre, **in petto** : « Pourvu que la musique de Babel soit belle. » (L.V.S, p. 64)

(111) : « Quoi qu'en pense Bach, son **oratorio** de Noël résonne sous les baobabs et, faute d'orgue, Jésus s'est accommodé des djembés sahéliens et des guitares folks sérères. » (L.V.S, p. 64)

(112) : « Dakar, ce matin-là, pas de chanson audible, tout propos vivait **lamento**. » (L.V.S, p. 62)

(113) : « L'amour esseulé de Coumba s'élevait tel un cri dans la nuit, allait **crescendo** vers son objet, là-bas, sur la lune. » (L.V.S, p. 65)

La locution adverbiale « *in petto* » signifie « intérieurement », tandis que « *lamento* » désigne un chant de douleur ou une mélodie triste. « *Crescendo* » fait référence à une augmentation progressive de l'intensité, et « *oratorio* » désigne un drame lyrique généralement de nature religieuse. Les discours ci-dessus sont tout aussi correctes que les précédentes. Concentrons-nous maintenant sur le maillage linguistique interphrastique, après avoir examiné celui intraphrastique.

3.1.2- Alternance codique interphrastique

Dans la classification proposée par Poplack, S (1988) concernant les types d'alternance de langues, figure celle interphrastique. Même s'il est vrai que la corrélation français et wolof est classée dans le type intraphrastique. Sa présence dans ce cadre reste tout aussi indéniable. L'objectif

ici est de mettre en exergue les éléments de cette catégorie dans notre corpus, afin de démontrer que, sur le plan syntaxique, le maillage ne se limite pas à la variation lexicale, mais s'étend également au niveau phrastique.

Ce type de mélanges se caractérise par la juxtaposition de phrases exprimées en langues différentes. Dans ce contexte, le locuteur effectue un changement de codes d'une phrase à l'autre. Les exemples ci-après, tirés des 9 occurrences relevées, illustrent bien ce phénomène :

(114) : « Même ceux qui ne priaient pas ou peu répétaient avec ferveur : « **Inna lillahi wa inna ilayhi raaji'oun** : À Dieu nous sommes, à lui nous retournerons ! » (L.V.S, p.64)

(115) : « **Wôye, Mâme Ndiaré** ! Le soleil n'avait-il pas honte d'éclairer ce lugubre jour ? » (L.V.S, p.70)

(116) : « Tapant des mains, les femmes improvisèrent un chant : « **Younguare youngué ! Kôrmâma, diambar damkâne ! Younguare youngué !** », c'est-à-dire : « Younguare n'est pas seul ! Kôrmâma, le brave reste libre ! Younguare n'est pas seul ! » (L.V.S, p.133)

Force est de constater que des traductions sont souvent fournies immédiatement après certains énoncés ou phrases en langue locale, à l'exception de l'exemple (115), où « *wôye, Mâme Ndiaré* » se traduit par « Au secours, grand-mère Ndiaré. » Cela favorise une compréhension accrue de la part du récepteur potentiel. Ces phrases sont insérées soit en milieu de phrase (114 et 116), soit en début de phrase (115). Toutes ces énonciations sont grammaticalement correctes. Nous avons affaire à des phrases complètes qui pourraient être extraites de l'énoncé. La première phrase est généralement prononcée lors d'un décès et constitue un verset de la Sourate II, verset 156 du Coran. Il convient de noter que Poplack, S. n'est pas la seule à avoir proposé des typologies d'alternance codique ; Myers-Scotton, C a également contribué à ce domaine. Examinons la classification selon cette autre chercheuse.

3.1.3- Langue matrice et langue enchâssée

Myers-Scotton, C (1995) fait partie des nombreux chercheurs à s'être penchés sur le sujet de maillage de langues. Contrairement à Poplack, S qui distingue trois types, elle en identifie seulement deux, car dit- Myers-Scotton, C (1995 : 235) : « lorsque deux langues sont présentes dans une même phrase, une joue le rôle de langue matrice en ce sens qu'elle préétablit la structure syntaxique de la phrase (langue matrice) et l'autre de langue enchâssée. » Autrement dit, la L2 est enchâssée dans la L1. Ci-après, nous les examinons.

3.1.3.1- Langue matrice

Dans notre étude, il convient de souligner que le français sert de langue principale. Idiome premier d'écriture dont la représentativité, dans nos deux supports corputiels, est sans égal. Il n'est nul doute qu'il s'agit là de la langue matrice, la langue mère ou encore le code de base dont use nos romancières pour produire leurs romans. C'est donc dans ce système linguistique que les éléments externes sont intégrés. C'est elle qui fournit la structure, l'ordre de placement des constituants de la phrase. Faisant de la L1 le code enchâssant.

3.1.3.2- Langue enchâssée

La langue enchâssée est celle subordonnée. Nous pouvons identifier dans tous les maillages de langues observés que, le fulfulde, le wolof, le latin, l'italien et l'arabe sont considérés comme des langues enchâssées. Dans la mesure où elles subissent les règles de la langue matrice, le français. Elle est reléguée au second plan, car elle naît du contact linguistique. Il s'agit donc ici des langues secondes d'écriture. Qu'en est-il des techniques de mélanges de langues.

3.2- Techniques de maillage de langues

Au cours du processus d'alternance de codes, les romancières font appel à des techniques, afin d'y mettre soit une emphase soit non. Selon Poplack, S (1988), il en existe deux, à savoir : le balisage et la fluidité. Explorons tour à tour ces procédés rendant, d'une certaine manière, l'écriture plus diversifiée.

3.2.1- Balisage des mots

Le balisage consiste à mettre l'accent sur un mot étranger afin de le rendre remarquable. Dans ce contexte, l'italique, la majuscule, la traduction, les deux points, les locutions adverbiales, les slashes et même les guillemets servent de modalités de balisage. Il s'agit ici de les mettre en évidence afin d'en faire ressortir leurs caractéristiques.

Diome, F et Djaili Amadou, A créent une marque distinctive à l'écrit grâce à l'italique qu'elles utilisent pour faire ressortir presque tous les mots, expressions ou phrases en langues autres que le français. Les exemples suivants en sont la preuve :

(117) : « Les Sérères appellent toujours Dieu *Roog Sène* ou *Roog o Yâl*. » (L.V.S, p. 64)

(118) : « D'ailleurs, ivres ou pas, ils répètent, de Kafountine à Kabrousse et de Diembéring à Sédhiou, *Kassoumaye kèpe noppou Diola*, et chaque Bonjour pince l'oreille d'un Diola ! » (L.V.S, p. 68)

(119) : « Il a aussi avalé des comprimés de **Tramadol** associés à du **Viagra**. » (L.I, p. 48)

(120) : « Il apporte, pour mon bain, des écorces censées me protéger du mauvais œil, des **gaadé** supposés me donner du charme, des feuilles à encenser pour me protéger des djinns. » (L.I, p. 31)

(121) : « Un autre **tégal**. » (L.I, p. 37)

Contrairement aux cas (117, 118, 120, et 121) où, les termes en gras sont effectivement en italique dans les œuvres. Dans le cas (119), on note l'usage des majuscules sur les initiaux des noms de drogues, à savoir : le tramadol et le viagra. Cela, certainement pour attirer l'attention du jeune lecteur sur les méfaits de celles-ci, Djaili Amadou, A, opte pour cet élément de différenciation.

La traduction est une technique de balisage fortement observée dans notre corpus. Ce phénomène se manifeste quand l'auteur, le narrateur ou encore le personnage propose une traduction de l'élément de la L2, en signalant qu'il s'agit d'une traduction. Cela se produit, à ce niveau, par l'utilisation des deux points, de la locution adverbiale, des guillemets, et même du slash. Cela s'observe dans les cas ci-après :

(122) : « Même ceux qui ne priaient pas ou peu répétaient avec ferveur : « **Inna lillahi wa inna ilayhi raaji'oun** : À Dieu nous sommes, à lui nous retournerons ! » (L.V.S, p.64)

(123) : « Tapant des mains, les femmes improvisèrent un chant : « **Younguare youngué ! Kôrmâma, diambar damkâne** ! Younguare youngué ! », c'est-à-dire : « Younguare n'est pas seul ! Kôrmâma, le brave reste libre ! Younguare n'est pas seul ! » (L.V.S, p.133)

(124) : « **We are the world** / Nous sommes le Monde. » (L.V.S, p. 59)

Les guillemets, tels que visibles dans l'exemple (122), permettent d'insister sur la phrase en langue wolof et sa traduction, qui sont toutes deux incluses dans les mêmes guillemets. En revanche, dans le (123), la phrase en L2 et celle en L1, chacune entre guillemets, sont séparés par la locution adverbiale « c'est-à-dire », qui introduit l'explication. Cela n'affecte en rien l'emphase portée sur chaque segment de l'énoncé. L'extrait (124) présente un balisage tout aussi significatif que les autres, qui peut être remplacé par la conjonction de coordination « ou. » Il s'agit du slash. Bien qu'elles soient très différentes les unes des autres, toutes ces formes de balisage remplissent la même fonction. En leur absence totale, on parle de fluidité, qui constitue la prochaine étape à analyser.

3.2.2- Fluidité de l'énoncé

La fluidité, contrairement au balisage, évoque la continuité d'un texte, dépourvu de signaux distinctifs qui pourraient distraire le lecteur. Elle favorise une intégration harmonieuse des idées, permettant une lecture sans interruption. Cette approche ne laisse pas indifférent et mérite d'être pleinement comprise dans nos supports d'investigation, comme nous pouvons le voir ci-après.

(125) : « Hey, **Roog Sène** ! Tous ces voiliers pleins d'espoir ; qui est-ce qui démâte leurs mâts en plein océan ? Hey, Roog Sène ! » (L.V.S, p. 107)

(126) : « Devons-nous Le remercier pour cela aussi ? Alléluia! **Al – hamdoulillah** ! » (L.V.S, p. 113)

(127) : « Que ce soit pour moi ou pour Moubarak, c'est un bienfait accordé par **Allah**. » (L.I, p. 50)

La L2, en tant que langue seconde d'écriture, se distingue par sa forme. Dans certains cas, les écrivaines identifiées ne mettent pas d'emphasis sur les mots, y compris ceux en langues étrangères. Comme illustration, des termes tels que Roog Sène, Al-hamdoulillah et Allah sont présentés en police et taille normales. Il est évident qu'on puisse penser que l'utilisation de majuscules dans les exemples (125) et (127) constitue un balisage. C'est, en réalité, une pratique normale, tant ces termes désignent des divinités : Roog Sène et Allah. Afin de mieux appréhender l'alternance codique, les auteurs ont généralement recours à des techniques qui sont soit pour insister soit pour la fluidité. Qu'en est-il donc de l'inter discours ?

3.3- À propos des interdiscours de notre corpus

Dans leurs romans, les auteures répertoriées ne font pas qu'usage du maillage des langues. Elles intègrent également l'inter discours ; lequel se manifeste par une pluralité de discours ayant chacune ses particularités. Il s'agit ici d'explorer la richesse des variétés de ce phénomène, présente dans notre corpus. Étant donné les diverses réalités dont ils sont le reflet, ceux-ci nous permettent de mieux cerner les dynamiques culturelles et même sociales des romans identifiés. À cet effet, pour être en phase avec cet idéal, il convient d'analyser la première catégorie de discours : celle d'obédience religieuse.

3.3.1- Discours d'obédience religieuse

La religion joue un rôle crucial dans la société en général. Celle-ci est régie par des lois et des principes que chaque croyant devrait suivre scrupuleusement. Parmi les nombreuses religions existantes, l'islam et le catholicisme, tel qu'ils sont présentés dans l'œuvre de la sénégalaise Diome,

F, ainsi que celle de Djaili Amadou, A, sont particulièrement significatifs. Nous allons ici, présenter les principes islamiques chez la communauté musulmane pour mieux comprendre leur mode de vie. Nous commençons par ceux des Peuls avant d'amorcer ceux des Sénégalais.

Treize (13) occurrences sont mises en exergue dans *Les Veilleurs de Sangomar*. Ci-après en sont quelques cas de figure :

(118) : « Son fils aîné habitait au village, avec ses deux épouses. Sachant que la tradition musulmane autorise jusqu'à quatre conjointes, les choses s'annonçaient très simples pour Wassiâm : après le veuvage, la famille appliquerait le lévirat et la jeune veuve deviendrait la troisième épouse de son beau-frère. » (L.V.S, p.146)

(119) : « Coumba tempéra son humeur en se disant qu'Allah, As-Sabur, le Patient, dans Sa grande générosité, a sûrement donné autre chose aux créatures qu'il a privées de patience. » (L.V.S, p.85)

(120) : « Dieu est plus vieux que les églises et les mosquées. Contrairement aux apparences, il n'y a pas que les Bantous qui se font convertir, tous ceux qui squattent l'âme africaine sont passés maîtres dans l'art du caméléon. D'ailleurs, quelle que soit leur nouvelle religion, les Sérères appellent toujours Dieu Roog Sène ou Roog o Yâl. » (L.V.S, p.64).

(121) : « Négliger les dévotions vaudrait donc l'enfer. » (L.V.S, p. 21)

(122) : « Notre Père qui est aux cieux, que ton nom soit sanctifié, que ton règne vienne, que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel... » Ainsi soit-il ! Du moins, ainsi l'admettaient-ils. Très pieusement ils priaient, jusqu'à la transe. D'autres appelaient, interpellaient Allah par ses quatre-vingt-dix-neuf noms, faisant correspondre une supplique à chacun de ses attributs ; eux aussi, ils invoquaient le Seigneur jusqu'à la transe. » (p.59)

(123) : « Linda qui n'avait jamais été fervente chrétienne en était arrivée à appeler Jésus, Marie, Joseph, de toutes ses forces : « Sainte Marie pleine de grâce, je te confie ma Pauline, mon adorée, mon unique enfant. Sainte Marie pleine de grâce, veille sur Pauline, où qu'elle soit, ne l'abandonne pas ! » (L.V.S, p.91)

Les extraits mentionnés illustrent clairement la présence de deux religions distinctes : l'islam (118, 119) et le christianisme (121, 122, 123). Dans le contexte sénégalais et peul, il est courant de trouver des individus qui s'identifient comme catholiques, protestants ou musulmans, ce qui explique la coexistence de ces éléments religieux. Dans le Coran, la polygamie est autorisée, mais limitée à un maximum de quatre épouses, et la patience est considérée comme une qualité essentielle. Du côté chrétien, on retrouve des prières telles que « Notre Père qui es aux cieux... » et

« Sainte Marie, pleine de grâce... », cette dernière étant spécifiquement pratiquée par les catholiques.

En outre, chez Djaili Amadou, A, on identifie 40 occurrences de discours religieux :

(124) : « On me cita un hadith du prophète : malheur à une femme qui met en colère son mari, et heureuse est la femme dont l'époux est content d'elle. » (L.I, p.50)

(125) : « L'islam est toujours le dernier recours pour débusquer la vérité ! Jurer sur le Livre est une chose extrêmement grave, et on ne l'exige qu'en des cas très rares qui le justifient. Jurer sur le Coran peut faire peser de lourdes menaces, exposer même à l'anéantissement de toute une famille. » (L.I, p.105)

(126) : « Le huitième jour, c'est mon tour. Mon walaande ! La lune de miel instaurée par la religion est achevée et, désormais, Alhadji doit se partager entre sa nouvelle épouse et moi. Je m'apprête à revoir mon mari. » (L.I, p.90)

(127) : « Il est écrit dans le Coran qu'un homme a la légitimité de punir et de battre son épouse si elle est insoumise. Mais il est tout de même interdit qu'il s'acharne sur son visage, ajoute-t-elle, scandalisée par mon œil au beurre noir. » (L.I, p.66)

(128) : « — Une fois, mon époux m'a donné un coup de poing qui m'a assommée. Et je suis tombée inconsciente sur le canari, la jarre dans laquelle on conserve l'eau pour qu'elle reste fraîche. Celle-ci s'est brisée sous mon poids et m'a entaillé profondément le bras. Sans s'inquiéter, Moubarak est sorti et n'est rentré qu'au petit matin. [...]. Je t'ai fait appeler, ma tante, et je me suis confiée à toi. Tu m'as juste exhortée à plus de patience. Je me suis aussi confiée à ma belle-mère mais elle aussi m'a demandé de patienter. » (L.I, p.72).

(129) : « — Peu importe ! Peu importe ce que Moubarak a pu faire, c'est son cousin avant d'être son époux. Le fils de mon frère. Un peu de respect au moins pour son oncle. » (L.I, p.60)

(130) : « Je dois soumission à mon époux ! Je dois épargner mon esprit de la diversion ! Je dois être son esclave afin qu'il me soit captif ! Je dois être sa terre afin qu'il soit mon ciel ! Je dois être son champ afin qu'il soit ma pluie ! Je dois être son lit afin qu'il soit ma case ! » (L.I, p.51)

Chaque discours, peu importe son auteur, aborde la question de la religion. Dans l'islam, la femme est reléguée au second plan. Elle est dominée par l'homme, en particulier par son époux, et doit supporter de nombreuses contraintes. Par exemple, le Coran permet à un mari de frapper sa femme, à condition de ne pas toucher son visage (sourate 4, verset 34). De plus, le concept de « *walaande* » évoque la dynamique d'une femme dans un foyer polygamique. Il est également

important de noter que l'inceste n'est pas perçu comme problématique dans les cultures musulmanes, où les mariages entre cousins, comme celui de Moubarak et Rambla, sont acceptés. Ces éléments offrent un aperçu des fondements de l'islam et des rôles de genres qui y sont associés. S'il est vrai que la religion est importante dans nos vies, il n'en demeure pas moins que chaque ethnie a des principes de vie qui diffèrent les uns des autres, et qui, conditionne les actions de ce groupe ethniques. Ci-après, nous nous focalisant sur ceux des Peuls, d'où : le discours socio-culturel peul.

3.3.2- Discours socio-culturel peul

Chaque culture ou ethnie possède des traditions, des pratiques et des valeurs qui façonnent son identité et influencent son fonctionnement au sein de sa communauté. Dans cette optique, il est pertinent d'explorer le discours socio-culturel des Peuls, tel qu'il est défini dans notre cadre d'analyse. Cet examen nous permettra de mieux comprendre les dynamiques sociales, les croyances et le mode de vie de ce groupe ethnique.

Nous avons, dans notre corpus, dénombré 39 occurrences dont quelques-unes sont ci-après déclinées.

(131) : « Les enfants, qu'ils soient scolarisés ou non, commençaient leurs journées par la lecture du Coran sous la surveillance d'un maître-marabout – excepté le jeudi et le vendredi, jours du week-end islamique. » (L.I, p.52)

(132) : « J'ai un petit regret de ne pouvoir attendre les vacances. Mais tu es intelligente et tu as appris ce que tu pouvais à l'école. Tu sais lire et écrire. C'est plus que suffisant. La place d'une femme est avant tout dans son foyer. » (L.I, p.62)

(133) : « Selon la tradition, on ne parle jamais de sexe ni de tout ce qui s'y apparente. » (L.I, p.54)

(134) : « Il paraît qu'elle nous vient d'un autre monde.

— Un autre monde ?

— Un monde parallèle, si tu veux. À la fleur de l'âge, alors qu'elle était mariée et avait un enfant, elle s'est noyée au marigot et, comme on n'a pas retrouvé son corps, on en a déduit qu'un djinn l'avait enlevée. Ça arrive souvent. À la surprise générale, elle a réapparu au même endroit trente ans plus tard. Toute sa famille l'a identifiée. Elle a donc vécu chez les djinns, et elle en est revenue avec des pouvoirs extraordinaires. » (L.I, p.114).

(135) : « Goggo Diya m'a avoué plus tard qu'elle avait eu honte de moi Tant j'avais crié : tout le monde avait dû m'entendre. À l'hôpital, J'avais continué à hurler pendant qu'on me posait les points de Suture. J'avais été impudique. » (L.I, p.50-51)

(136) : « Il est difficile, le chemin de vie des femmes, ma fille. Ils sont brefs, les moments d'insouciance. Nous n'avons pas de jeunesse. Nous ne connaissons que très peu de joies. Nous ne trouvons le bonheur que là où nous le cultivons. À toi de trouver une solution pour rendre ta vie supportable. Mieux encore, pour rendre ta vie acceptable. C'est ce que j'ai fait, moi, durant toutes ces années. J'ai piétiné mes rêves pour mieux embrasser mes devoirs. » (L.I, p.64)

La religion joue un rôle central dans la vie quotidienne, ce qui amène les musulmans à commencer chaque journée par la lecture du Coran. Les femmes, quant à elles, n'ont souvent pas accès à l'éducation, et celles qui parviennent à y accéder sont limitées dans leur parcours. La pudeur est un principe fondamental au sein de la communauté musulmane, ce qui impose que les propos tenus soient très respectueux. Les croyances en pouvoirs surnaturels, revenants et sorciers sont également présentes. Pour une femme peule, la priorité est de remplir ses devoirs, c'est-à-dire de s'occuper de son foyer et de son mari. Tout comme les Peuls, les Sénégalais ont leurs propres principes de vie qui régissent leur culture. Nous allons maintenant nous concentrer sur le discours socio-culturel sénégalais.

3.3.3- Discours socio-culturel sénégalais

La culture et la société sont indissociables et se complètent mutuellement. Une communauté se forme grâce à sa culture, qui détermine inévitablement les modes de vie de ses membres, comme c'est le cas au Sénégal. L'objectif ici est de mettre en lumière les traditions de cette communauté pour en déduire le fonctionnement de leur société. 22 occurrences ont été recueillies dans notre corpus, incluant les cas suivants :

(138) : « Sangomar fait ce qu'il lui plaît ! rétorqua le hibou. De quoi se mêlait ce messager emplumé des Nakwé ? Passer trois fois un cauri autour de chaque oreille chasse le mauvais augure de ce loup-garou volant. » (L.V.S, p.128)

(139) : « Lorsque Yaliâm sentait sa fille trop tendue, elle partait en cachette verser un peu de mil, du lait caillé et de l'eau fraîche sous le baobab sacré. Nourris, leur soif éteinte, les Pangôls vengeurs s'éloignaient en douceur, puis leur protégée se calmait, c'est du moins ce que pensait Yaliâm. » (L.V.S, p.118)

(140) : « Que ces fous-là déposent des offrandes sous le baobab sacré de Sangomar. Pour leur guérison, Ndeup chez Mâme Ndiaré ! Ensuite, qu'ils aillent demander aux insulaires : combien de têtes par génération coûte le poisson qui sauve une lignée de pêcheurs. » (L.V.S, p.98)

(141) : « Certes, Sangomar accorde la vue qui perce la nuit, mais, s'il vous prête des yeux, vous regardez où il lui plaît ; il décidait de qui devait se présenter ou pas au rendez-vous des veilleurs. Maître des eaux et du royaume des ombres, Sangomar promène ses six bras, couvre et découvre le delta du Saloum comme bon lui semble. C'est également ainsi qu'il traite les vœux qu'on lui soumet, ordonnant flux ou reflux à son gré. Alors, veuve ou pas, qui ne commande pas la marée commande patience à sa barque ! Aïe, aïe, ah ! » (L.V.S, p.96)

(142) : « Au royaume des ombres aussi, les habitants ne doivent pas voir leur roi ni manger ni dormir. Alors, comme de son vivant, Sihalebe s'éclipsait pour prendre ses repas et se reposer avec ceux du monde invisible, maintenant il s'échappe du royaume des ombres pour venir se récréer et se sustenter chez les vivants. Il vient chercher offrandes et libations, mais ne se met jamais à genoux pour les prendre ; comme tout esprit, il les embrasse d'un souffle et s'en va, vivifié. Souffle, l'ancêtre Sihalebe traverse le bois sacré d'Oussouye, se fond dans la brise des soirs côtiers jusqu'aux rivages du Saloum où il apparaît comme il a vécu, debout. Non, Sihalebe n'a pas mis genou à terre ! » (L.V.S, p.83)

(143) : « L'arthrose s'attaquerait-elle également aux esprits du panthéon diola ? Ah, tu ne peux pas, parce que ce serait sacrilège ! » (L.V.S, p.83)

(144) : « Dans les îles du Saloum, le soir, pendant que le muezzin s'acharne à faire oublier le culte sérieux de Maad Saloum Maléotane, on remercie toujours Roog Sène – après le succulent sikat, l'ancestral couscous de mil au poisson –, mais dans une autre langue. » (L.V.S, p.82)

(145) : « Sérieux ou Diola, chaque animiste sait que l'esprit des siens vit par et pour lui, que s'il n'en prend pas soin, il ne fait de mal qu'à lui-même. « Les morts ne sont pas morts », Birago Diop l'a écrit, noir sur blanc, et pas seulement pour la beauté du verbe. » (L.V.S, p.82)

Les Sénégalais ont des croyances et des superstitions liées aux cauris, considérés comme des éléments de protection. Ils vénèrent des divinités comme Roog Sène et croient qu'il est nécessaire de nourrir les pangolins avec du mil et du lait caillé, autour d'un baobab, dans l'espoir d'être récompensés, que ce soit par le salut, le pardon ou la protection. Sangomar est perçu comme un dieu puissant, qui agit selon sa volonté et exauce les prières et vœux qu'il choisit. Les Sénégalais croient également en un monde surnaturel et à la réincarnation des esprits, sans oublier la sacralité des divinités. Leur attachement à la culture est si fort que même ceux qui ne croient pas en Allah

reconnaissent que la culture est essentielle et doit être préservée. Nous avons donc concentré notre étude sur les discours culturels et sociaux d'une part. Il convient de s'appesantir sur ceux à idéologies occidentales d'autre part.

3.3.4- Discours social et / ou à idéologie occidentale

Il est indéniable que les africains ont une vision particulière de l'étranger, mais cette perception est le fruit de leur histoire. Les principes qui régissent la vie en Afrique diffèrent sur de nombreux aspects de ceux des colonisateurs, notamment en ce qui concerne la tradition, la religion et l'éducation, cette liste n'étant pas exhaustive. À travers cette étude, nous allons explorer la perception du monde selon vue de l'extérieur. Au total, 18 occurrences ont été sélectionnées, dont 5 dans *Les Impatientes*, comme il apparaît ci-dessous.

(146) : « Nous pouvions aussi regarder la télévision mais uniquement les chaînes arabes. Car, un jour qu'il avait surpris ses épouses absorbées dans une série où les baisers occupaient l'essentiel du scénario, oncle Moussa avait interdit les chaînes occidentales et africaines. Fou de rage, il avait aussitôt fait appeler un technicien à qui il avait demandé de crypter ce qu'il désignait comme les « chaînes du diable. » (L.I, p.54)

(147) : « Jamais ton père n'aurait permis que tu ailles à l'université. Ni ici, ni encore moins ailleurs. » (L.I, p.34).

(148) : « L'amour n'existe pas avant le mariage, Ramla. Il est temps que tu redescendes sur terre. On n'est pas chez les blancs ici. Ni chez les Hindous. Tu comprends pourquoi ton père ne voulait pas que vous regardiez toutes ces chaînes de télé ! » (L.I, p.23)

(149) : « Voilà le résultat de laisser des filles trop longtemps sur les bancs de l'école. Elles se sentent pousser des ailes et se mêlent de tout. » (L.I, p.27)

(150) : « Nous ne sommes pas dans un des feuilletons télévisés importés qui meublaient nos rêves d'adolescentes ni dans un des romans à l'eau de rose dont nous avons fait nos délices. » (L.I, p.11)

Les chaînes de télévision occidentales, ainsi que certaines chaînes africaines, véhiculent des contenus qui vont à l'encontre des valeurs musulmanes, notamment par la diffusion d'émissions peu pudiques, comme celles contenant des baisers. L'éducation devrait être un droit universel, mais ce n'est pas toujours le cas pour les Peuls. Si chez les Occidentaux, les émotions et l'amour sans honneur sont considérés comme normaux, cela est proscrit dans d'autres cultures. Les écrivains ne sont pas en reste, produisant souvent des chefs-d'œuvre déconnectés de la réalité, avec des fins généralement heureuses, ce qui contraste avec la complexité et les rebondissements de la vie réelle.

Contrairement à Djaïli Amadou, qui s'est concentrée sur des aspects purement sociaux, Diome aborde des faits historiques concrets. Dans son œuvre, 13 occurrences de ces faits sont mises en lumière, notamment :

(151) : « Avant le partage de la tarte africaine par les impérialistes, le royaume du Saloum englobait une partie de la Gambie, raison pour laquelle les Guelwars affrontèrent tour à tour les soldats français, puis les britanniques, qui s'en souviendraient encore si l'Occident n'écrivait pas l'Histoire à sa seule gloire. (L.V.S, p.134)

(152) : « Voilà qu'en 2002, sous le ciel de Niodior, Coumba, descendante de Ceddos, effectuait sous surveillance autant de prières qu'en annonçait le muezzin. Qu'a-t-on fait de la mémoire de Bandé Niambo qui trouva son chemin, guidée par Sirius ? se demandait la jeune veuve en faisant ses ablutions. Qu'a-t-on fait de Roog Sène, le dieu universel qu'invoquaient les Sérères, depuis la première nuit du Sine-Saloum ? Alzheimer ! Qui guérira l'Afrique de l'Alzheimer ? » (L.V.S, p.115)

(153) : « Coumba, ma douce, ce pays ne ressemble plus à celui de notre enfance. Certes, les routes bitumées se multiplient, nous roulons plus vite, en quête de futur, mais la culture fonce dans les ronces. Où va l'Afrique, quand les marabouts détroussent les naïfs et monnayent le nom d'Allah à l'ombre des mosquées ? Où va l'Afrique, quand les stades grouillent de citoyens en transe devant des bonimenteurs en costume de scène, qui s'enrichissent de la misère en abusant du nom du Christ, à l'ombre des églises ? Où va l'Afrique, quand les prétendus guides religieux vivent du clientélisme politique et n'épousent plus la quête spirituelle, mais des kyrielles de femmes avides de lucre ? » (L.V.S, p.111)

(154) : « Elle réfléchissait à leurs nouvelles tocodes, puis écrivait nuitamment. Regardant son peuple se détourner de sa culture et revendiquer des religiosités qu'il ne connaissait qu'approximativement. » (L.V.S, p.110)

(155) : « Cependant, il continuait à déposer moult offrandes à ses ancêtres, au bois sacré, les suppliant en catimini de détourner Sihalebe des jupes de l'ensorceleuse européenne et de l'attirer dans les bras d'une brave Bantoue qui ne fume pas, n'embrasse pas en public et travaillerait à la rizière aussi vaillamment que ses belles-sœurs. » (L.V.S, p.100)

(156) : « Ici-bas, l'impérialisme impose son propre dialecte à tous, l'oncle Sam aliène nos neurones à Shakespeare et s'approprie le samsara. » (L.V.S, p.61)

(157) : « Chacun ses mœurs ! Malheureusement, les colons voulaient les terres des autres, mais de préférence dépouillées de leurs us et coutumes, afin qu'orphelins de leur culture, les hommes soient plus malléables bêtes de somme. » (L.V.S, p.81)

On peut observer des événements liés à la colonisation de l'Afrique par les Français et les Britanniques, dont les conséquences demeurent présentes aujourd'hui, car l'Afrique a été profondément spoliée. L'abandon des traditions au profit de la religion est manifeste, les Africains vénérant Dieu au point d'oublier leurs racines et leurs ancêtres. Les faux prophètes et hommes de Dieu continuent d'égarer les populations africaines. Cependant, affirmer que les colonisateurs ont uniquement causé des destructions serait un mensonge, car ils ont également contribué à notre développement. Ce développement a malheureusement conduit à l'oubli de nos véritables sources, même sur le plan linguistique.

En conclusion de ce chapitre, dont l'objectif principal était de classifier les alternances linguistiques, plusieurs types ont émergé, d'une part l'alternance interphrastique et celle interphrastique, renvoyant au modèle de Poplack, S (1988). D'autre part, les langues ont été réparties en deux catégories dont la langue matrice (français) et les langues enchâssées (langues locales), se référant au modèle de Myers-Scotton, C (1995). Toutefois, les écrivaines emploient également des techniques qui rendent l'alternance codique plus dynamique. L'interdiscours, quant à lui, est également présent et pluridimensionnel. Que ce soit en lien avec la société, la culture ou la religion tant peule que sénégalaise, chacun de ces éléments contribue à une meilleure compréhension des phénomènes étudiés.

CHAPITRE 4 : SIGNIFICATIVITÉ ET ENJEUX DE L'ALTERNANCE CODIQUE / INTERDISCOURS DANS LA RÉCEPTION DU ROMAN FRANCOPHONE AFRICAIN

Après avoir mis au goût du jour la typologie des observables et décrit leur figuration et fonctionnement dans l'espace du discours romanesque répertorié, il est maintenant question, dans ce chapitre terminal, de faire une interprétation plurielle des données de notre corpus. Le but visé est, en effet, de dégager l'impact de leurs signifiés de discours puissanciellement construits et résultant de diverses représentations des univers expérientiels, dans la dynamisation du roman francophone africain et, partant, dans la construction ou mise sur pied des modalités devant permettre l'efficacité de sa réception variant selon des potentiels lecteurs et contextes.

4.1- Significativité de l'alternance codique / interdiscours dans les romans identifiés

L'alternance codique et l'interdiscours, en tant que procédés linguistiques et discursifs, sont utilisés par les auteurs pour des fins multiples. De ce fait, il s'agit ici de présenter les implications liées à l'utilisation de ces phénomènes. Entre autres fins, ces derniers voudraient exposer dans leurs ouvrages, le conflit résidant entre les langues locales et le français. À cet effet, commençons, de prime abord, par la conflictualité linguistique ainsi que la verticalité des rapports interhumains s'érigeant de l'utilisation de ces procédés.

4.1.1- conflictualité linguistique et verticalité des rapports interhumains

Le conflit linguistique se réfère à la dualité des langues. Dans le contexte de notre étude, il oppose le français aux langues locales. Il est essentiel d'examiner ledit conflit en montrant le déséquilibre de pouvoir qui en découle, contribuant à la domination de certains individus ou peuples sur d'autres dans divers domaines dont celui linguistique.

Lors du processus d'écriture, le contexte linguistique de l'artiste, qu'il soit francophone ou anglophone, détermine la langue et la structure à utiliser. Pour les écrivains francophones, le français constitue la langue principale d'écriture. Cependant, l'ajout de codes locaux, considérés comme des choix secondaires, donne lieu à des langues secondes d'écriture. À travers nos supports corpusculaires, nous constatons que ce phénomène traduit la domination du français sur les idiomes

africains, révélant ainsi un duel linguistique. Les auteurs, ayant des origines et des langues locales diverses, peuvent avoir le français ou l'anglais comme langue maternelle. Ces dernières étant des moyens d'expression venus d'ailleurs. Néanmoins, certains écrivains à l'instar de Djaïli Amadou, A et Diome, F ont pour langues premières le fulfulde et le diola / sérère respectivement, car ce sont celles avec lesquelles elles ont grandi. Il est fortement visible que la représentativité de la langue de Molière prime sur celles africaines, renforçant les stéréotypes linguistiques qui se traduisent par l'infériorité de certains codes sur d'autres.

Cette conflictualité linguistique se manifeste également au niveau mémoriel de l'écrivain qui, cherchant à valoriser sa culture, choisit d'intégrer sa langue locale tout en utilisant le français. C'est le cas de Djaïli Amadou, A et Diome, F. Ce choix révèle un désir de réaffirmer ses racines, tout en naviguant dans un espace dominé par une langue coloniale. De plus, celles-ci recourent à d'autres codes comme l'arabe, le latin, l'italien et l'anglais qui enrichissent leur écriture. Cependant, cette pluralité engendre des tensions, car le choix de la langue à utiliser peut devenir un dilemme, reflétant des enjeux identitaires et culturels. Elles sont départagées entre l'authenticité ou la préservation de leur héritage linguistique et les attentes d'un lectorat principalement francophone. Tout ceci présente la complexité des enjeux liés à l'identité et à l'expression artistique dans un contexte de multiculturalisme.

Ce déséquilibre dans les œuvres littéraires et l'inégalité d'usage de langues, quelle que soit leur diversité ou leur statut, évoquent la domination de certains peuples sur d'autres, notamment celle des colonisateurs sur les colonisés. La domination linguistique constitue l'une des formes les plus profondes d'emprise, car la langue est le reflet de la culture d'une société. Ainsi, nous assistons à une verticalité des rapports entre les individus, où ceux qui détiennent le pouvoir se trouvent au sommet de la hiérarchie, tandis que les plus vulnérables occupent le bas. Cela illustre un monde marqué par l'inégalité.

L'alternance de codes peut parfois créer un écart significatif entre les individus et les systèmes linguistiques mais elle a également le pouvoir de rassembler. Cela souligne son rôle de vecteur d'interculturalité.

4.1.2- Vecteur d'interculturalité

L'alternance codique et l'interdiscours jouent un rôle crucial dans la promotion de l'interculturalité, facilitant les échanges entre plusieurs cultures. Ces pratiques ne se contentent pas

de refléter la diversité culturelle. En passant par la définition d'interculturalité et de vecteur d'un point de vue général, présentons ici, comment lesdits procédés en deviennent également des vecteurs, renforçant les liens entre des communautés diverses.

L'interculturalité se divise en deux parties : « inter », qui signifie « entre », et « culturalité », qui se rapporte à la culture. Ainsi, elle désigne l'interaction entre des groupes ou des peuples différents. Un vecteur quant à lui est un intermédiaire. L'alternance codique et l'interdiscours sont donc, en d'autres termes, les éléments qui permettent à des communautés distinctes de communiquer, d'interagir et de se rassembler.

Le mélange de langues enrichit notre compréhension des cultures présentées dans une œuvre. En intégrant des mots d'autres langues, l'auteur contextualise l'histoire, offrant au lecteur un aperçu des sociétés concernées, élargissant ainsi sa perception du monde. Cela révèle les réalités linguistiques et sociales de ces sociétés multiculturelles et multilingues. Par ailleurs, de nombreux éléments peuvent converger entre les cultures tandis que d'autres peuvent diverger. Ce phénomène permet aux individus de réaliser que, loin d'être totalement différents, nous partageons aussi des similitudes. Les différences des autres sont alors acceptées, favorisant la cohésion sociale, car les individus de tous les espaces apprennent à reconnaître les bienfaits de la diversité et à la valoriser.

Dans le même ordre d'idées, cette interaction sensibilise les locuteurs de la langue dominante d'écriture, ainsi que ceux de la langue minoritaire, à d'autres perspectives culturelles. Cela constitue une nouvelle vision de chacune d'elles, contribuant à abolir tout sentiment de supériorité, car les artistes affirment leur identité tout en s'adaptant aux exigences du français. Les liens tissés lors de l'échange ou la rencontre de ces langues deviennent un facteur d'union plutôt que de séparation, promouvant la compréhension mutuelle et le dialogue. S'il était difficile d'imaginer un mélange entre le français et les langues locales autrefois, grâce à l'alternance codique et discursive, cela devient possible. Par exemple, en prenant appui sur notre corpus, le français peut coexister avec le wolof, le fulfulde, le sérère ou le diola dans un même espace, tout en se mêlant à d'autres langues telles que l'anglais, le latin, l'italien ou l'arabe. Il faut noter que plusieurs autres langues peuvent interagir les unes avec les autres. Tout ceci illustre la caractéristique principale de l'alternance d'idiomes et de discours : celle de vecteur d'interculturalité.

Ces phénomènes favorisent une meilleure compréhension et une coexistence harmonieuse entre différentes communautés, l'acceptation de l'autre dans sa plénitude, faisant des œuvres qui les intègrent des espaces de mondialisation.

4.1.3- Espace de mondialisation de toutes natures

L'alternance de discours et même de codes dans un roman n'est pas du tout anodine et est porteuse de sens. S'il est vrai que certaines cultures sont parfois identiques, il n'en demeure pas moins qu'elles restent différentes, car leur manière de vivre ou de représenter les réalités varient. Il s'agit, ici, de se concentrer sur l'affirmation de la pluralité mise en exergue par ces pratiques dans nos supports d'analyse premièrement sur le plan ethnique ou étatique, deuxièmement sur celui thématique et troisièmement sur le plan culturel.

L'hétérogénéité des romans fait de ce genre littéraire un véritable espace de mondialisation, où de nombreuses cultures se rencontrent et s'entremêlent. En effet, évoluer à travers des contextes sociaux variés favorise l'expression de leur identité (celle des écrivains). L'alternance, qui consiste à mélanger deux ou plusieurs langues, transforme le roman en un espace universel. Son universalité réside dans sa capacité à rassembler ethnies, cultures, peuples ou tribus au sein d'un même espace. C'est le cas de : *Les Veilleurs de Sangomar* de Diome, F où, le métissage du français, de l'anglais, du latin, de l'arabe, du wolof et du diola unit tous les locuteurs de ces langues. De même, dans *Les Impatientes* de Djäili Amadou, A, l'alternance entre le français, l'arabe et le fulfulde permet de réunir les locuteurs de ces idiomes dans un seul univers littéraire.

La mondialisation du roman se manifeste également par son universalité sur le plan thématique. Les thèmes abordés ne se limitent pas à une seule communauté, mais en englobent plusieurs de pays différents. Par exemple, les romans que nous étudions traitent de sujets tels que le mariage forcé et précoc, l'adultère, les abus sexuels au sein du mariage, la tension entre tradition et modernité, et la colonisation. Cette liste n'est pas exhaustive. Bien que ces thèmes soient particulièrement pertinents pour les Sénégalais et les Peuls, ils ne s'y restreignent pas. Ceux-ci transcendent les époques et se retrouvent aux quatre coins du monde, que ce soit en Afrique ou ailleurs. Ainsi, chacun peut s'y identifier, ce qui favorise une intégration sociale à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne la culture, nous observons un véritable mélange culturel qui participe indéniablement de la planétarisation. Prenons, par exemple, le domaine religieux tel qu'il est

présenté dans notre corpus. Les communautés décrites ne sont pas les seules à suivre des principes de vie dictés par leur foi ; chaque groupe en a. Lorsqu'il s'agit de religion, on constate des similitudes et des différences à travers de nombreux pays. Bien que le domaine socio-culturel soit spécifique à chaque peuple, il existe une grande diversité que l'on peut observer dans le roman. Ce croisement de discours contribue donc à une globalisation.

L'alternance codique et l'interdiscours agissent comme des vecteurs de mondialisation, enrichissant les échanges culturels à l'échelle mondiale. Ils se révèlent également comme des innovations stylistiques dans le roman. Nous allons donc examiner comment ces procédés contribuent à une nouvelle esthétique romanesque, ouvrant la voie à de nouvelles formes narratives.

4.1.4- Innovation stylistique romanesque

Le maillage de langues et de discours ne se limite pas à refléter des réalités culturelles, mais constitue une innovation stylistique majeure dans le roman contemporain. À travers des exemples concrets de notre corpus, nous montrons comment ces phénomènes créent une esthétique unique.

Cette pratique linguistique enrichit le style romanesque en intégrant des éléments linguistiques variés, permettant ainsi de représenter de manière réaliste les réalités contemporaines. Autrefois, la langue principale d'écriture des auteurs africains francophones était souvent le seul code utilisé. Cependant, grâce à l'alternance codique et discursive, une nouvelle forme d'écriture plus libre émerge. Elle permet aux écrivains d'explorer une pluralité de langues. Dans notre corpus, cela se manifeste par l'utilisation du français, de l'anglais, du latin, de l'italien et de l'arabe. Il est important de noter que ce mélange ne se restreint pas aux langues externes, mais inclut également des langues endogènes, comme le fulfulde, le wolof, le sérère et le diola, comme en témoigne notre corpus.

La variation de discours est tout aussi significative que celle de langues. En effet, elle fait partie des éléments qui enrichissent la forme d'écriture. Djäili Amadou, A et Diome, F, à travers des discours religieux, à idéologies occidentales et socio-culturelles, intègrent et comparent des cultures souvent opposées. Par exemple, les colons croient en Dieu contrairement aux Africains qui vénèrent des divinités. Ils ont aussi des valeurs parfois différentes des nôtres. La pudeur est un élément essentiel chez les Peuls, mais dans des séries télévisées, la diffusion des scènes érotiques, tel que présenté dans *Les Impatientes*, empiète sur celle-ci. Les comparaisons sont faites sans soucis de dévalorisation du mode de vie de l'un par rapport à l'autre et sans parti pris. Chaque société est

ainsi présentée telle qu'elle est. C'est l'un des nombreux atouts que confère cette nouvelle forme d'écriture au roman.

Une innovation stylistique est clairement perceptible dans la mesure où un univers où cohabitent des langues diverses et des réalités tant africaines qu'occidentales est présenté sans conflits. Si le roman peut innover par de nouvelles pratiques, il a également la capacité d'atteindre un public plus large grâce à celles-ci.

4.1.5- Toucher un plus grand lectorat

Les lecteurs constituent l'essence de la réception d'une œuvre. Plus ils s'y identifient, mieux c'est. C'est pourquoi, lors de la conception de leurs œuvres, les auteurs s'efforcent d'aborder des thèmes universels et de créer des personnages aux traits de caractère crédibles, afin de rendre celles-ci intemporelles. Il en est de même des différents codes et discours qui s'entrelacent dans les romans et sur lesquels nous mettons l'accent tour à tour, afin de présenter comment ils participent de l'agrandissement du lectorat.

Il est indéniable que l'ingéniosité de nos romancières est notable. L'alternance d'idiomes constitue le premier facteur favorisant un élargissement du public. Dans l'un de nos supports corputiels, à savoir celui de Djaili Amadou, A, l'Afrique est perceptible à travers le fulfulde, et dans celui de Diome, F, grâce au wolof, au diola et au sérère. L'intégration de langues locales indique que les cibles principales sont les communautés peules et sénégalaises respectivement. Chaque réalité propre à ces peuples est très bien représentée en la langue appropriée dans chacun des romans et ceux-ci peuvent facilement s'identifier. De plus, s'il est vrai que les langues endogènes sont utilisées, il n'en demeure pas moins que celles exogènes le sont tout aussi. Il s'agit notamment de l'arabe, l'italien, le latin, et même l'anglais. Les communautés parlant ces langues, pourront elles-aussi, se reconnaître dans ces œuvres et être captivées par celles-ci. Il est question, ici, des lecteurs potentiels. Même si l'œuvre ne leur est pas principalement destinée, ils s'y retrouvent néanmoins grâce au maillage de langues.

L'alternance de discours joue un rôle tout aussi important. Grâce à des discours religieux et à des idéologies tant africaines qu'occidentales, des individus de divers horizons et traditions peuvent voir ces romans comme un miroir de leurs propres expériences. Les Africains s'y reconnaissent à travers les discours qui mettent en avant leur mode de vie et leurs traditions, tandis que les Occidentaux trouvent écho dans les discours à idéologie occidentale. De même, tous les croyants

peuvent se retrouver dans les discours religieux, favorisant ainsi une compréhension mutuelle des cultures et traditions. Par conséquent, le lectorat cible est élargi grâce à cette alternance codique et discursive, permettant à un plus grand nombre d'individus de ne pas se sentir exclus.

L'alternance codique et l'interdiscours possèdent des significations multiples parmi lesquelles l'agrandissement du lectorat, mais leurs enjeux s'avèrent tout aussi significatifs.

4.2- Enjeux du maillage linguistique et de l'interdiscours

Le maillage de langues et de discours dans l'univers littéraire francophone africain constitue une innovation aux enjeux multiples. Ces enjeux peuvent être décelés sur le contenu, le produit final, ainsi que les lecteurs potentiels. Il est donc pertinent de s'y pencher, non pas sous un angle péjoratif, mais mélioratif. De ce fait, nous commençons par examiner l'un des points phares, à savoir : la déconstruction de l'hégémonie linguistique.

4.2.1- Production des œuvres multiculturelles et déconstruction de l'hégémonie linguistique

Les œuvres littéraires, en particulier les romans, sont généralement écrites dans une langue spécifique, comme le français, par les auteurs africains francophones. Cependant, cette norme classique est remise en question par des phénomènes linguistiques et discursifs tels que l'alternance codique et l'interdiscours. Il s'agit, dans cette analyse, de montrer comment ces éléments participent de la déconstruction de l'hégémonie du français sur les langues locales, tout en favorisant la promotion du multiculturalisme au sein d'un même espace littéraire.

L'hégémonie linguistique se manifeste par l'utilisation d'une langue dominante, mais cette dynamique est rompue grâce à la révolution scripturale initiée par les écrivains contemporains. Leurs œuvres se caractérisent par une flexibilité notable. Elles ne contiennent pas une seule langue, mais englobent plusieurs codes et discours. Cela contribue à un mélange et un entrelacement de diverses cultures. On constate ainsi une vulgarisation de l'hétérogénéité codique. Cette déconstruction remet en question la prééminence d'une langue sur une autre, comme en témoigne l'écriture hybride, qui met en valeur plusieurs idiomes, sans distinction de statut. Le français coexiste avec le latin, l'italien, l'anglais, l'arabe, le wolof, le diola, le Sérère, le fulfulde et l'arabe. Chacun d'eux occupe une place différente au sein de la société.

Les différents contextes présentés dans nos supports, à travers l'interaction de multiples discours, favorisent la cohésion entre les peuples et les traditions. On observe une diversité de

discours, allant des perspectives occidentales aux discours socio-culturels et religieux. Les réalités peule et sénégalaise (celles des communautés parlant diola, wolof et sérère), des chrétiens et des personnes attachées à leurs traditions, sont clairement visibles. Cette variété permet au roman de se concentrer sur plusieurs cultures à la fois, d'où le multiculturalisme. À l'instar de nos romans qui, mettent en lumière la richesse des cultures africaines et occidentales, explorent leurs croyances, leurs divinités et leurs principes de vie. Cette diversité enrichit le récit de manière significative.

Résultante de l'innovation linguistique dont font preuve les écrivaines, le multiculturalisme, ainsi que la promotion de l'hétérogénéité et la remise en cause de l'hégémonie linguistique se reflètent dans nos supports écrits. Qu'en est-il de la liberté artistique et scripturale que l'usage de ces phénomènes engendre dans la littérature en général et le roman en particulier ?

4.2.2- Liberté artistique et scripturale

Contrairement à d'autres genres littéraires comme la poésie ou le théâtre, le roman se distingue par une flexibilité plus marquée et moins de contraintes méthodologiques. Il offre une certaine liberté. L'alternance codique et l'interdiscours renforcent cette liberté artistique et scripturale. Dès à présent, explorons comment ces phénomènes confèrent au roman cette singularité

Les romans, bien qu'ils aient longtemps été marqués par une certaine monotonie codique, cette uniformité a été brisée, offrant aux écrivains une plus grande liberté d'expression. C'est le cas de Djaili Amadou, A et de Diome, F dont les œuvres font l'objet de notre étude. Par leur capacité à s'affirmer sans contraintes, c'est-à-dire à faire usage de moyens d'expressions variés et de discours différents, parmi lesquels ceux dont elles sont originaires, ces romancières font de leurs chefs-d'œuvre des univers multilingues. Alors que l'une mêle le français, l'arabe et le fulfulde, l'autre va encore plus loin en intégrant le diola, le sérère, le wolof, le latin et l'italien.

Sur le plan scriptural, les écrivains ont la latitude d'exprimer leurs idées, pensées et émotions librement. Ils explorent une grande variété de sujets, expérimentent de nouveaux styles et manipulent la langue à leur convenance. Tout ceci enrichit le champ littéraire. Grâce à l'interdiscours, ceux-ci peuvent aborder des sujets souvent considérés comme tabous dans certaines régions. Cela leur permet de dénoncer des injustices sociales, faisant de l'artiste la voix des sans voix. Par exemple, Djaili Amadou, A, à travers son style, met en lumière les souffrances endurées par les femmes peules ainsi que les réalités de leur société. De son côté, Diome, F utilise l'alternance

de discours pour révéler les impacts néfastes de la colonisation sur les pays colonisés, notamment sur le plan religieux.

Le roman se positionne comme le lieu privilégié de la liberté, tant sur le plan du contenu que de la forme. Cela nous conduit à considérer l'affirmation culturelle de l'écrivain comme un enjeu de l'usage du maillage codique et discursif.

4.2.3- Affirmation de l'identité culturelle de l'écrivain.

Les pratiques linguistiques que nous examinons ici constituent des stratégies par lesquelles l'artiste s'affirme et valorise non seulement les langues locales africaines, mais également sa propre culture. Dans cette section, nous allons démontrer leur faisabilité en étudiant, dans un premier temps, le maillage d'idiomes et, dans un second temps, l'utilisation de discours.

Les racines (culture) constituent l'essence d'un individu. Bien qu'il existe plusieurs moyens de les valoriser, les écrivains passent principalement par leur style pour y parvenir. L'alternance codique leur permet d'élever leur culture, en l'intégrant dans leur univers littéraire. Ils peuvent choisir d'alterner le français avec des langues africaines autres que les leurs. Par exemple, Djaili Amadou, A privilégie le fulfulde comme langue locale unique, tandis que Diome, F utilise plusieurs langues de son pays d'origine, telles que le wolof, le diola et le sérère. Ces choix représentent une mise en valeur culturelle et une valorisation de leurs origines. Ainsi, elles s'affirment non seulement comme Africaines, mais aussi en tant que Peule et Sénégalaise, ce qui constitue une partie essentielle de leur identité.

Les discours jouent un rôle crucial dans la promotion de la culture de l'artiste. En effet, les idées exprimées dans ceux-ci sont souvent liées à la communauté représentée dans l'œuvre. Prenons par exemple *Les Impatientes* de Djaili Amadou, A. On observe que tous les énoncés s'harmonisent. Les pratiques religieuses des Peuls sont explorées à travers des discours religieux, qui reflètent les principes guidant la vie d'un croyant. De même, les traditions et les valeurs de la société peule sont abordées à travers des discours socio-culturels. Dans *Les Veilleurs de Sangomar* de Diome, F, la situation est similaire, mais elle se concentre sur la communauté sénégalaise.

L'écrivain utilise habilement les procédés linguistiques et discursifs que sont l'alternance codique et l'interdiscours afin d'asseoir ses sources de la plus simple des manières. Sous un angle

autre, le lecteur potentiel peut en tirer profit d'une tout autre façon, améliorant ainsi son répertoire lexical.

4.2.4- Enrichissement du vocabulaire du lecteur

Dépendamment du contexte d'écriture, les romans peuvent s'adresser à des lecteurs cibles d'une part et à des lecteurs potentiels d'autre part. Les cibles principales correspondent aux peuples directement concernés, tandis que celles secondaires englobent tous ceux, issus d'horizons divers, qui peuvent s'y identifier grâce à des éléments tels que les thématiques, les personnages, et bien d'autres. Dans les deux cas de figure, il est essentiel de souligner un aspect important que nous abordons ci-après : l'enrichissement du vocabulaire.

Le mélange d'idiomes peut être bénéfique aux lecteurs, grâce à leur exposition à une variété de langues. Ils pourront introduire de nouveaux mots et expressions dans leur lexique. L'intégration de termes provenant de langues étrangères à celles que l'individu parle ou connaît déjà, lui offre l'occasion d'enrichir son répertoire lexical, surtout lorsque ces mots n'ont pas de traduction directe dans la langue principale de l'œuvre, comme nous l'avons vu avec des mots fulfulde tels que « *zawleru* », « *walaande* » et « *defande* » par exemple. Par ailleurs, lors de la lecture, le lecteur devient plus attentif à la structure et au fonctionnement des langues, ce qui améliore sa compréhension des mécanismes linguistiques.

Ce phénomène suscite aussi la curiosité et l'envie d'apprendre chez le lecteur. Le contact avec des mots inconnus incite celui-ci à chercher leur signification, à approfondir ses connaissances et à explorer d'autres cultures. Cela peut entraîner un processus d'apprentissage continu. Il faut noter que certains mots fulfulde, sérère ou diola ont des équivalents directs en français (proposés dans l'œuvre parfois), mais cela n'empêche qu'ils soient enrichissants pour le lecteur potentiel ou cible. C'est également le cas de certains concepts en italien, arabe, latin et anglais. L'apparition de tous ces mots nouveaux dans un même texte littéraire peut transformer un individu monolingue en une personne bilingue et permettre à celui qui est acculturé de s'ancrer à la fois dans sa propre culture et dans celles des autres. Au delà de cela, une personne en cours d'apprentissage d'une langue quelconque qui figure dans ces œuvres, pourrait s'améliorer s'il n'a que les bases et celui n'ayant aucune base pourrait les acquérir.

Cette croissance linguistique permet également au lecteur d'en apprendre plus sur les autres cultures. Après analyse des bénéfices de ces phénomènes linguistiques chez les récepteurs du

roman, nous explorons des moyens pouvant permettre de faciliter leur enseignement et apprentissage.

4.3- perspectives didactiques dans l'enseignement des langues

Les perspectives didactiques englobent diverses approches destinées à améliorer l'enseignement et l'apprentissage des romans intégrant l'alternance codique et l'interdiscours. L'objectif ici est de favoriser la compréhension de ces œuvres, afin qu'elles constituent une source d'enrichissement plutôt qu'un mystère difficile à déchiffrer pour les apprenants. Les suggestions qui suivent s'appuient principalement sur certaines techniques pédagogiques de l'approche par compétences (APC). Elles incluent la pédagogie différenciée, la pédagogie inversée, le groupement de textes, ainsi que l'invitation de locuteurs natifs ou de l'auteur dans la mesure du possible.

4.3.1- Différenciation pédagogique

Terme officialisé par Legrand, avec Bruno Maurer comme l'un de ses promoteurs, Benlagha (2020 : 12) souligne : « La pédagogie différenciée est mise en œuvre dès 1971. » Cette approche vise à offrir à tous les apprenants, quelles que soient leurs spécificités et leurs niveaux, les mêmes chances de réussite : atteindre des objectifs communs par des voies différentes. Afin d'assurer des apprentissages motivants et fructueux, il est opportun de planifier les contenus des cours ainsi que les stratégies pédagogiques, en prenant en compte les centres d'intérêt, les préférences et les rythmes d'apprentissage propres à chaque apprenant. Cette pédagogie se manifeste à quatre niveaux : la structure, le processus, le contenu et l'évaluation. Nous nous intéressons particulièrement aux deux premiers niveaux, à savoir la structure et le processus.

La structure organisationnelle favorise le travail en groupes ainsi que celui en binômes. Il s'agit des ateliers de discussion. Concernant la structure, l'enseignant peut constituer des équipes hétérogènes en classant les apprenants selon leur niveau intellectuel (hauts, moyens et bas potentiels), mais aussi en tenant compte de leur origine ethnique. Par exemple, un groupe pourrait inclure un apprenant à haut potentiel, un autre à potentiel moyen et un troisième à bas potentiel, parmi lesquels celui issu du contexte similaire à celui décrit dans le roman. Il est important de noter que cette répartition pourrait être réalisée à partir d'une évaluation diagnostique portant sur les compétences linguistiques, étant donné que ce domaine nous intéresse particulièrement. De cette manière, l'enseignant saura catégoriser ces apprenants et la répartition sera on ne peut plus dire

aisée. Les apprenants auront donc l'opportunité de s'entraider et d'atteindre les objectifs préalablement fixés par l'enseignant.

La différenciation selon le processus vise à adapter la méthode pédagogique employée, que ce soit par une prise en charge individuelle, collective ou en petits groupes. L'enseignant pourrait réviser l'approche commune qui consiste à aborder directement le corpus ou le roman par la lecture et les questions. En conséquence, l'enseignant pourrait introduire l'enseignement des canons de la liberté en littérature, afin d'expliquer la présence de ces faits linguistiques et discursifs dans les romans et fournir aux apprenants des repères sur les grandes aires culturelles. Sur le plan individuel, l'enseignant pourrait renforcer les bases culturelles des apprenants en leur assignant régulièrement des exercices à réaliser à domicile. Et pour un enseignement réussi, celui-ci devrait s'imprégner des langues dudit roman avant de les enseigner, traduire les mots / expressions au préalable à l'aide des moteurs de recherche ou tout simplement se rapprocher des locuteurs natifs, dans l'optique de mieux prendre connaissance du vocabulaire étranger présent dans l'œuvre.

La pédagogie différenciée est un atout majeur, car elle facilite la gestion de classes, qu'il s'agisse des classes à effectif pléthorique ou non. Cependant, elle n'est pas la seule méthode efficace pour répondre aux défis de l'enseignement et l'apprentissage des romans marqués par l'alternance codique et l'interdiscours. La pédagogie inversée est également une approche pertinente.

4.3.2- Pédagogie inversée

Il peut parfois être difficile de captiver l'attention de tous les apprenants lors d'une leçon, surtout lorsque ceux-ci sont confrontés à des termes qui leur sont inconnus. En tant que formateur, l'enseignant doit trouver des moyens de remédier à cette situation. Il s'agit de montrer comment la pédagogie inversée permet d'atteindre cet idéal, en commençant par en définir les principes et en évoquant son origine.

La pédagogie inversée, développée dans les années 90 par Masur, E, propose d'apprendre la théorie à distance de manière autonome, puis la mettre en pratique en groupe avec le soutien d'un guide (enseignant).

Au cœur du processus d'apprentissage, l'apprenant a la possibilité de se préparer à la maison, en utilisant les ressources pédagogiques appropriées. Cela lui permet d'adopter une approche active plutôt que passive lors des enseignements. La classe inversée est différente de l'enseignement

magistral classique. Cette approche permet aux apprenants d'explorer des concepts qu'ils trouvent complexes chez eux, de mener des recherches de manière indépendante avant de les aborder en classe. L'enseignant pourrait, à cet effet, donner des devoirs avant la prochaine leçon. Ceux-ci consisteront à lire l'extrait de texte à analyser au prochain cours, à identifier les termes ou expressions en langues locales africaines, en spécifiant de quel idiome il s'agit et à faire des recherches sur leurs potentiels significations. Sachant que la signification d'un mot dépend de son contexte d'utilisation, l'apprenant devra les traduire dépendamment du contexte.

Les élèves deviennent les principaux acteurs de leur apprentissage, ce qui facilite leur engagement et les prépare à mieux participer aux discussions. L'interaction se fait ainsi de manière active plutôt que passive. Si certaines traductions de mots en langues locales ne sont pas trouvées, l'enseignant, ayant lui-même mené des recherches en amont, qu'il soit locuteur de la langue ou non, pourra fournir des réponses et des explications appropriées. Au cours de la leçon, des groupes pourront être constitués pour permettre aux apprenants de partager les résultats de leurs recherches, rendant la communication et les échanges plus fluides. En outre, leurs compétences linguistiques seront renforcées, car ils auront l'occasion d'utiliser la langue lors des interactions avec leurs camarades. Qu'en est-il du groupement de textes ?

4.3.3- Groupement de textes

Il existe une multitude d'exercices littéraires. Cependant, dans l'enseignement des œuvres littéraires, un dispositif particulièrement efficace permet d'étudier plusieurs textes simultanément : le groupement de textes. Après l'avoir défini, nous montrerons d'une part comment regrouper les textes en fonction de l'alternance codique et, d'autre part, en fonction de l'interdiscours ou des thématiques.

Le groupement de textes est une méthode pédagogique qui met en lumière les points communs entre différentes œuvres, facilitant ainsi leur analyse et leur compréhension. Ce travail, loin d'être fastidieux, consiste à réunir des extraits en fonction de thèmes spécifiques. Il s'agit parfois d'un rassemblement d'extraits choisis, étudiés selon une cohérence thématique ou stylistique, favorisant une compréhension plus approfondie des techniques littéraires.

En littérature, des textes caractérisés par l'alternance codique et l'interdiscours peuvent être regroupés selon l'un ou l'autre de ces aspects. Il est essentiel de situer clairement les apprenants dans le contexte des œuvres pour faciliter la détection des similitudes. Par exemple, on peut

rassembler les extraits dans lesquels l'auteur utilise plusieurs langues. Après leur lecture, l'enseignant pourrait poser des questions relativement à ce que ces extraits ont en commun ou sur les observations faites relativement aux langues utilisées. Il pourrait ensuite demander d'énumérer ces idiomes et les classer. Lors de cette classification, les apprenants identifieront deux groupes : les langues africaines et les langues étrangères. Ainsi, le maillage linguistique émerge comme le premier élément commun à ces textes.

Dans un second cas, il serait pertinent d'analyser des extraits caractérisés par un mélange de discours. Après la lecture de ces extraits, l'enseignant pourrait demander aux apprenants d'identifier les énoncés traitant du même sujet, en fournissant des exemples liés à la socio-culture pour les éclairer. Par ailleurs, les élèves pourraient repérer d'autres types de discours, qu'ils soient politiques, économiques, religieux, ou d'idéologie occidentale, par exemple. Après avoir qualifié ce procédé d'interdiscours, le formateur veillera à définir ce concept afin d'éviter toute confusion. Thématiquement, les discours socio-culturels, qui mettent en avant les traditions africaines, peuvent être mis en relation avec ceux d'origine occidentale, qui valorisent un mode de vie différent. Les apprenants pourraient alors faire émerger des thèmes tels que tradition versus modernité.

Le groupement de textes, comme cela a été exposé précédemment, est une méthode qui se caractérise par plusieurs étapes : la sélection d'extraits à étudier, une lecture et une analyse collective, des questions de réflexion, et enfin une synthèse des résultats. S'il est vrai qu'elle est une perspective didactique fiable, il n'en demeure pas moins qu'inviter des locuteurs natifs ou l'auteur lui-même peut également créer un environnement d'apprentissage encore plus propice.

4.3.4- Invitation des locuteurs natifs / écrivain

Tout comme le groupement de textes, l'invitation de locuteurs natifs, voire de l'écrivain, représente une stratégie susceptible de faciliter l'enseignement des œuvres présentant un maillage codique et discursif. Il est donc pertinent d'explorer cet aspect dès à présent.

Les locuteurs natifs sont des individus appartenant à la même ethnie que l'écrivain ou utilisant le même code que celui de l'œuvre. Grâce à leur maîtrise de la langue, ils sont mieux qualifiés pour expliquer aux apprenants les mots étrangers. Les échanges peuvent donc permettre aux élèves d'enrichir leurs connaissances et surtout, de mieux connaître autrui. Ceux-ci peuvent partager des traditions et des coutumes qui éclairent l'œuvre étudiée ou même le peuple décrit, même si celles-

ci ne se trouvent pas forcément dans le texte. Dans le cas des locuteurs du fulfulde, il est essentiel qu'ils parlent également bien le français, car cela favorisera des conversations significatives avec les apprenants. Concernant les Sénégalais, selon la langue parlée, ils devraient être capables de s'exprimer en français au moins, qu'il s'agisse d'un contexte francophone ou anglophone. S'exprimer en anglais pourrait être un atout, permettant aux apprenants ne comprenant pas bien français, d'être impliqués autant que les autres.

Dans la mesure du possible, en fonction de sa disponibilité, inviter l'écrivain serait un choix judicieux. Il pourrait éclairer les apprenants sur les motivations derrière l'histoire, les langues employées et les discours tenus, quels qu'ils soient. Il s'agit du contexte historique, social et même culturel. Cela leur permettra de mieux comprendre l'œuvre, de mieux orienter leur interprétation des phénomènes langagiers qui s'y trouvent. De plus, il pourrait expliquer certains mots en langues locales utilisés dans son texte et en fournir les significations. L'environnement d'apprentissage sera adapté et les échanges seront plus enrichissants. Ainsi, ces intervenants offrent une compréhension approfondie des nuances linguistiques et culturelles, ce qui permet une contextualisation de l'enseignement et une authenticité sans pareille relativement à la stratégie pédagogique utilisée. L'expertise de ces invités constitue donc un atout exceptionnel, car l'immersion des apprenants est quasiment totale. Une formation diversifiée est offerte, permettant à ceux-ci de s'ouvrir au monde et de l'apprécier davantage. Focalisons-nous, ci-après, sur la promotion du but de maîtrise ou but de compétence.

4.3.5- Promouvoir le but de compétence et non le but de performance

Les buts représentent les objectifs que les apprenants se fixent durant leur apprentissage. On peut les classer en deux catégories : le but de performance et le but de maîtrise. En fonction du niveau qu'ils souhaitent atteindre, les apprenants choisissent l'un de ces objectifs. Avant d'analyser leurs implications et démontrer comment la poursuite du but de compétence peut faciliter l'apprentissage des phénomènes linguistiques que nous étudions, commençons par définir ces termes.

Le but de performance se définit par le désir d'exceller et de se situer au-dessus des autres, tout en tenant compte de leur jugement. Cette visée est généralement momentanée et peut parfois engendrer des comportements négatifs, tels que la tricherie, pour atteindre ses fins. En revanche, le but de maîtrise se concentre sur la compréhension et l'assimilation des contenus abordés, le

développement de nouvelles habiletés et l'amélioration du niveau. Contrairement au but de performance, il n'est pas éphémère, car la compétence demeure l'objectif principal pour ce type d'apprenants.

Pour les apprenants qui poursuivent un but de performance, tous les moyens, même les plus mauvais, peuvent être utilisés pour surpasser les autres. Cependant, obtenir de bonnes notes ne suffit pas. Dans le cadre de l'apprentissage des langues, en particulier pour des phénomènes comme l'alternance codique et discursive, la mémorisation doit être évitée, car elle ne produit des résultats que sur le court terme. Si l'élève ne comprend pas l'importance de ces phénomènes, il risquerait ne pas acquérir de nouvelles compétences. Cependant, ceux pour qui la compétence est primordiale s'efforceront de comprendre et d'assimiler toutes les connaissances qui leur seront utiles dans l'avenir au cours des interactions avec les autres. Cette catégorie estime que la réussite est proportionnelle à l'effort fourni.

Les enseignants devraient ainsi sensibiliser les élèves aux inconvénients multiples et bénéfiques passagers du but de performance ainsi qu'aux bénéfices durables du but de compétence. En valorisant les élèves qui se focalisent sur la maîtrise sans dénigrer ceux qui mettent l'accent sur la performance, les formateurs peuvent créer un environnement favorable à l'apprentissage et l'écoute. Cela encouragera les élèves à s'impliquer davantage, en mettant l'accent non pas sur les classements ou les moyennes obtenues à la fin d'une évaluation, mais sur les compétences acquises, qui les aideront à faire face à des situations réelles de vie.

Ce chapitre a proposé une interprétation des données recueillies en explorant les signifiés et les enjeux de l'alternance codique et l'interdiscours. Il en ressort que leurs atouts sont multiples et se manifestent à travers la promotion du multiculturalisme, l'enrichissement de l'expérience des lecteurs sur le plan linguistique qui permet à l'écrivain d'affirmer son identité culturelle tout en atteignant un public plus large et créer un espace de mondialisation où diverses cultures se rencontrent. Cependant, malgré leurs avantages, ces procédés peuvent également être difficile à cerner. C'est pourquoi certaines perspectives didactiques ont été proposées, en vue d'améliorer leur enseignement / apprentissage. Parmi celles-ci, des stratégies telles que la pédagogie différenciée, la pédagogie inversée, le groupement de textes, ainsi que l'invitation de locuteurs natifs ou de l'écrivain, ont été présentées de façon détaillée.

CONCLUSION

Cette étude s'est penchée sur l'alternance codique et l'interdiscours dans le roman africain francophone, avec pour objectif d'analyser leurs implications linguistiques et socioculturelles. Pour ce faire, nous avons examiné deux œuvres : *Les Impatientes* de Djaili Amadou Amal et *Les Veilleurs de Sangomar* de Fatou Diome. Il était question de montrer comment lesdits procédés participent de la dynamisation fonctionnelle et sémantique du texte littéraire, de faire ressortir leur impact sur l'instance réceptrice, afin d'en tirer des perspectives didactiques et proposer des stratégies pédagogiques pouvant favoriser l'enseignement de ces œuvres.

Notre démarche a consisté à définir, préalablement, les termes clés dans le premier chapitre, compte tenu de l'aspect théorique de notre première partie. Il s'agit d'une part de ceux en rapport avec le libellé du sujet, tels l'alternance codique, l'interdiscours, le roman africain, la francophonie / Francophonie ; et d'autre part ceux relatifs à la psychomécanique du langage (langue / discours, visée de discours / visée de représentation, signifié de puissance / signifié de discours, expérience - représentation - expression). Quant aux concepts propres à la sociolinguistique, nous avons sémantiquement réexaminé : langue / discours, contexte / représentation, ainsi que le contact des langues. Cette étape était primordiale pour frayer le fil d'ariane de nos analyses.

Le deuxième chapitre a consisté en l'actualisation de l'objet de l'étude par des concepts théoriques. Le rapport existant entre le sujet parlant et pensant (l'écrivain), l'univers expérientiel, ainsi que la construction de l'acte de langage s'est avéré interdépendant. En effet, ce qui est exprimé sur le plan scriptural constitue, en réalité, les représentations que l'écrivain a su se faire grâce aux observations du monde et ses réalités. Les visées de discours encore dénommées le vouloir dire, se situant en amont de l'acte langagier, constituent le point de départ de l'alternance codique et discursive. Par conséquent, des visées de décolonisation ou décolonisation linguistique, de partenariat linguistique entre le français et les idiomes locaux, de valorisation des langues africaines, de construction d'une identité poétique romanesque ont été décelées après une investigation. Cette dernière aura permis de voir la relation entre le français et les langues environnantes. Par ailleurs, les représentations du français en Afrique et dans nos supports - corpus ont été perçues sur le plan statutaire et usager.

Dans le premier cas, la langue de Molière, sur le plan constitutionnel, occupe un statut officiel et dans le second, elle est la langue principale d'écriture. Les représentations des langues exogènes par les auteurs africains francophones sont marquées par la conscience linguistique, c'est-à-dire la prise de conscience de l'existence de plusieurs langues. Laquelle conscience linguistique engendre et favorise le maillage codique et discursif dans les œuvres. La situation diglossique en Afrique favorise une interaction du français avec les langues locales, bien que leur statut varie selon le contexte.

La deuxième partie, quant à elle, était essentiellement analytique. De fait, le troisième chapitre a présenté les types d'alternance codique et d'interdiscours dans notre corpus. Concernant le maillage linguistique, il en est ressorti deux : l'interphrastique et l'intraphrastique. Une autre classification a pu mettre en exergue une langue enchâssante (français) et des langues enchâssées (latin, italien, arabe, wolof, diola, sérère). Ces classifications nous ont donc ramenée aux modèles de Poplack, S (1988) et Myers-Scotton, C (1995) respectivement. L'analyse syntaxique des phrases multilingues a révélé leur grammaticalité, notamment en prenant en considération les éléments qui précèdent et suivent le mot en langue étrangère. Les techniques de maillage linguistique ont été examinées. Il s'agit, notamment du balisage marqué par l'usage de majuscules et d'italiques mais aussi de la fluidité par l'absence de ces éléments. L'interdiscours a été catégorisé selon qu'il était question des éléments liés à la religion, à la tradition ; d'où des discours socio-culturel peul et sénégalais et ceux en rapport avec la société. Ce qui nous conduit à parler des discours sociaux ou à idéologie occidentale. Chacun ayant ses spécificités, ils présentent, tout en opposant, les réalités de l'Afrique à celles de l'Occident.

Le quatrième chapitre, de par son aspect interprétatif, a approfondi les analyses du chapitre précédent, tout en explorant des techniques pédagogiques pour faciliter l'enseignement de ce type d'œuvres littéraires, dont les romans identifiés. L'ensemble des signifiés de discours issus de l'interprétation des phénomènes d'alternance et d'interdiscours a dès lors permis de mettre en évidence, le conflit existant entre la langue de Molière et les langues africaines, considérant la forte représentativité du français sur les autres langues locales. Cela nous aura également amené à parler de mise ensemble des cultures malgré leurs différences, de la création d'un style romanesque spécifique mais surtout de l'ouverture d'un lectorat pluriel.

Les enjeux de ces procédés vont dans cette même dynamique, tant ils favorisent la production des œuvres multiculturelles et la vulgarisation de l'hétérogénéité linguistique, la liberté artistique par l'usage d'une multitude de codes, et participent à l'enrichissement du potentiel lecteur. Toute chose, comme nous l'avons analysé, nécessite des perspectives didactiques innovantes pour l'enseignement / apprentissage du français à travers de tels romans. Dans ce sillage, l'exploration de l'alternance codique et de l'interdiscours dans le roman africain d'expression française, dans le cadre de la scolarisation peut permettre d'assurer la formation intégrale des apprenants en contexte camerounais et, partant, évaluer l'efficacité des approches pédagogiques endogénéisées par la prise en compte des faits culturels et sociolinguistiques du français et bien d'autres langues figurant dans l'imaginaire littéraire africain en général.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- Corpus

DJAÏLI AMADOU, Amal (2020), *Les Impatientes*, Paris, Emmanuelle Collas.

FATOU, Diome (2019), *Les veilleurs de Sangomar*, Paris, Albin Michel.

II- Ouvrages généraux et spécifiques

AUER, Peter (1984), *Bilingual conversation*, Amsterdam, John Benjamins.

BARRAT, Jacques & MOSEI, Claudia (2004), *Géopolitique de la Francophonie : Un souffle nouveau ?* Paris, La Documentation française.

BENVENISTE, Emile (1996), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

CALVET, Louis-Jean (1999), *La guerre des langues*, Paris, Hachette Littérature.

CANUT, Cécile (2002), *Comment les langues se mélangent. Codeswitching en francophonie*, Paris, L'Harmattan.

CHEVRIER, Jacques (1999), *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Paris, Nathan Université.

DUMONT, Pierre & MAURER, Bruno (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone, Gestion d'un héritage, Devenir d'une langue*, Paris, Edicef.

EWANÉ ESSOH, Christiane Félicité (2016), *Genèse et quantification des substantifs du français : enjeux d'une approche guillaumienne*, Paris, L'Harmattan.

GUMPERZ, John (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

HAMERS, Josiane & BLANC, Michel (1983), *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles, Mardaga.

- HELLER, Monica (1988), *Codeswitching : anthropological and sociolinguistic perspectives*, Berlin, De Gruyter Mouton.
- MAINGUENEAU, Dominique (1987), *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique (1990), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- MAINGUENEAU, Dominique (2009), *Aborder la linguistique*, Paris, Éditions du Seuil.
- MAKOUTA-MBOUKOU, Jean-Pierre (1980), *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française (problèmes culturels et littéraires)*, Abidjan, N.E.A.
- MANESSY, Gabriel (1994), *Le Français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- MARTIN, Robert (1987), *Langage et Croyance*, Paris, Mardaga.
- MEMMI, Albert (2002), *Portrait du colonisé*, Paris, Gallimard.
- MILROY, Lesley & MUYSKEN, Pieter (1995), *One speaker, two languages. Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOREAU, Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique*, Bruxelles, Mardaga.
- MYERS-SCOTTON, Carol (1993), *Dueling languages: grammatical structure in code-switching*, Oxford, Clarendon press.
- NGAL, Georges (1994), *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L'Harmattan.
- PÊCHEUX, Michel (1975), *Les Vérités de La Palice. Linguistique, sémantique, philosophie*, Paris, Maspero.
- WINFORD, Donald (2003), *An introduction to contact linguistics*, Massachusetts, Basil Blackwell.

III- Articles, mémoires et thèses

- BARTHES, Roland (1996), « Introduction à l'analyse structurale des récits », in *Communications*, n° 8, pp. 1 - 27.

- BENLAGHA, Fatima (2020), *L'apport de la pédagogie différenciée dans le développement de la compétence en lecture : cas des apprenants de 5e année primaire*, Mémoire de Master, Université de Biskra.
- BILOA, Edmond (2007), « Appropriation déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n° 2, pp. 109 - 126.
- BOUBAKOUR, Samira (2011), *Les représentations culturelles dans la formation de formateurs en Lettres Françaises*, Thèse de doctorat, Université Hadj Lakhdar-Batna.
- BOYER, Henri (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques », in *Langue française*, n° 85, pp. 102 - 124.
- BOYER, Henri (2021), « Représentation », in *LANGAGE ET SOCIÉTÉ 2021/HS1*, pp. 301-304.
- CHEMAIN, Arlette (1988), « Chronique, geste épique, récit symbolique : Le roman 1977-1987 », in *Notre Librairie*, n° 92-93, pp. 116 - 122.
- DUMONT, Pierre (2001), « L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci Ahmadou Kourouma », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français*, pp. 115 - 121.
- FAIRCLOUGH, Norman (2005), « Discourse analysis in organizational studies: the case for critical realism », in *Organization Studies*, n° 26 (6), pp. 915 - 939.
- FEZE, Abdel (2006), « Langues et interculturalité dans la littérature d'Afrique francophone », in *Revue Annales du patrimoine*, n° 6, pp. 17 - 26.
- GALLIGANIE, Stéphane (2003), « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancée en français », in *Revue des Linguistes de l'Université de Paris X Nanterre*, pp. 141 - 152.
- GARNIER, Xavier (2015), « Pour une géocritique des littératures en langues africaines », in *Étude littéraires*, n° 46(1), pp. 21 - 30.
- GRECO, Luca (2021), « Contexte », in *Langage et Société*, n° 2021/HS1, pp. 65 - 68.

- HALEN, Pierre (2001), « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », in *Études françaises*, n° 37(2), pp. 13 - 31.
- HEWSON, John (1998), « L'incidence interne du substantif », in *Revue québécoise de linguistique*, n° 1, pp. 73 - 83.
- JOLY, André (1988), « Expérience, représentation, expression du temps », in *Annexes des cahiers de linguistique hispanique médiévale*, n° 7, pp. 395 - 408.
- LAUNAY, Michel (1977), « Langue, discours et penser : une lecture de la grammaire », in *Mélanges de la Casa de Valázquez*, n° 13, pp. 425 - 446.
- MANIRAMBONA, Fulgence (2022), « Esthétique de la réappropriation linguistique du romancier africain francophone contemporain », in *Revue des littératures du Sud*, n° 146, pp. 289 - 303.
- MAXIME, Philippe (2019), « La littérature-monde : la leçon d'Edouard Glissant », in *Synergies Chine*, n° 14, pp. 159 - 166.
- MBARGA, François (2021), « Essai d'analyse guillaumienne du titrage de presse écrite : cas de cameroun tribune », in *Revue scientifique des Sciences du Langage - Lettres-Langue et Communication*, n° 3, pp. 127 - 148.
- MBARGA, François (2022), « Inter discoursivité et alternance codique en francographie camerounaise : cas de Munyal, les larmes de la patience de Djaili Amadou Amal », in *Konan*, n° 3(6), pp. 141 - 154.
- MONTERRAT, López (2006), « L'hétérogénéité du discours publicitaire 1 », in *Langage & société*, n° 116, pp. 129 - 145.
- NZANG, Mbele (2017), *Interlangue dans les romans de l'Afrique francophone subsaharienne : contributions sociocritiques à la critique de la littérature francophone*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2.
- POPLACK, Shana (1988), « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », in *Langage et société*, n° 43 (1), pp. 23 - 48.

PROVENZANO, François (2006), « La Francophonie : définitions et usages », in *Quaderni*, n° 62, pp. 93 - 102.

SITRI, Frédérique (1996), « Interdiscours et construction de l'objet de discours », in *Revue des linguistes de l'Université Paris X Nanterre*, pp. 153 - 172.

STÄDLER, Katharina (1999), « Littératures francophone en Afrique - Bilan et perspectives de la recherche en Allemagne et en Autriche. Rapport sur les travaux représentés au Congrès des Franco - Romanistes allemand, Mayence, 23 au 26 Septembre 1998 », in *Études littéraires africaines*, n° 7, pp. 32 - 36.

VARIOT, Estelle (2005), « La langue, facteur de culture, d'unité et d'émancipation à travers quelques exemples français et roumains », in *Cahiers d'études romanes*, n° 1, pp. 223 - 237.

IV- Dictionnaires

BOONE, Annie & JOLY, André (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris, L'Harmattan.

REY-DEBOVE, Josette (1993), *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la langue française*, Paris, L'Harmattan.

V- Webographie

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discours/25859#:~:text=1.,%3B%20allocution%20%3A%20Discours%20de%20bienvenue.&text=2.,qui%20s'adresse%20ton%20discours>

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/discours>

www.revue-akofena.com

<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/roman>

<https://www.limag.com/Cours/LicenceC1/CoursRomanAfricain.htm>

<https://books.openedition.org/enseditions/12402?lang=fr>

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Langues_au_Cameroun

<https://journals.openedition.org/droitcultures/3944>

https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1988_num_39_1_2033_t1_0047_0000_1

https://www.persee.fr/doc/scoli_1253-9708_1996_num_6_1_913

<https://journals.openedition.org/rdlc/892?lang=en>

<https://books.openedition.org/pum/10657?lang=fr>

https://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2006_num_62_1_1707

https://books.google.cm/books?hl=fr&lr=&id=Vv2K3OC_HKsC&oi=fnd&pg=PA1&dq=info:Gs9GKfvaAQ0J:scholar.google.com/&ots=L7DxLEohMR&sig=rD1QjBjC07IAGCjLBC9Zwldv8Xc&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

<https://www.fondsgustaveguillaume.ulaval.ca/la-notion-de-visee-en-psychomecanique-du-langage-essai-de-definition-2/>

<https://journals.openedition.org/studifrancesi/27073#tocfrom1n3>

https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1988_num_39_1_2033_t1_0047_0000_1

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ.....	iii
ABSTRACT.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1- Présentation du sujet.....	1
2- Motivations et objectifs de l'étude.....	1
4- Revue de la littérature	5
5- Problème / problématique	8
6- Hypothèses de recherche.....	8
7- Cadre théorico-méthodologique.....	8
8- Structure du travail	9
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL ET FONDEMENTS.....	11
CHAPITRE 1 : DÉFINITION DE QUELQUES CONCEPTS ESSENTIELS.....	12
1.1 Paradigmes constitutifs du libellé du sujet.....	12
1.1.1- Alternance codique	12
1.1.2- À quoi fait référence le concept d'inter discours ?	15
1.1.3- Conception du roman et / ou du roman africain	16
1.1.4- Francophonie / francophonie littéraire	17
1.2- Clarification des concepts guillaumiens	19
1.2.1- Langue / discours.....	19

1.2.2- Visée de discours / visée de représentation	20
1.2.3- Signifié de puissance / signifié de discours	22
1.2.4- Expérience - représentation - expression.....	23
1.3- Définition de quelques termes relatifs à la sociolinguistique	24
1.3.1- Langue dans la perspective de la sociolinguistique.....	24
1.3.3- Qu'entend-on par contact des langues ?.....	26
1.3.4- Représentation / contexte en sociolinguistique	27
CHAPITRE 2 : DES CONCEPTS THÉORIQUES À L'ACTUALISATION DE L'OBJET	
D'ÉTUDE	29
2.1- Du triptyque notionnel guillaumien au discours littéraire hétérogène	29
2.1.1- Univers expérientiel et sujet parlant / écrivain	29
2.1.2- Du savoir-voir le monde à l'acte d'écriture	31
2.1.3- Représentation particulière de l'expérience	33
2.2.1- Visée de décolonisation / décolonisation linguistique.....	35
2.2.2- Visée de partenariat linguistique	37
2.2.3- Visée de valorisation des langues africaines	40
2.2.4- Visée de construction d'une identité poétique romanesque	42
2.3- Univers de croyance comme fondement desdits phénomènes	44
2.3.1- Représentation du français en contexte	44
2.3.2- Représentation des langues africaines par des auteurs francophones.....	45
2.3.3- Contextes socio-culturels.....	46
2.3.4- Contextes linguistiques francophones africains	49
DEUXIÈME PARTIE : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE ET SIGNIFICATIVITÉ / ENJEUX DES	
OBSERVABLES	51
CHAPITRE 3 : TYPOLOGIE DESCRIPTIVE DES OBSERVABLES	52
3.1- Classification des alternances codiques.....	52

3.1.1- Alternance codique intraphrastique : cas des langues locales africaines et exogènes associées au français	52
3.1.1.1- Interaction français / fulfulde	53
3.1.1.2- Corrélation français / wolof.....	54
3.1.1.3- Français / diola.....	55
3.1.1.4- Français / sérère	55
3.1.1.5- Français / arabe	56
3.1.1.6- Français / anglais	57
3.1.1.7- Français / latin	58
3.1.1.8- Français / italien.....	59
3.1.2- Alternance codique interphrastique	59
3.1.3- Langue matrice et langue enchâssée.....	60
3.1.3.1- Langue matrice	61
3.1.3.2- Langue enchâssée	61
3.2- Techniques de maillage de langues	61
3.2.1- Balisage des mots	61
3.2.2- Fluidité de l'énoncé.....	63
3.3- À propos des interdiscours de notre corpus.....	63
3.3.1- Discours d'obédience religieuse.....	63
3.3.3- Discours socio-culturel sénégalais.....	67
3.3.4- Discours social et / ou à idéologie occidentale.....	69
CHAPITRE 4 : SIGNIFICATIVITÉ ET ENJEUX DE L'ALTERNANCE CODIQUE /	
INTERDISCOURS DANS LA RÉCEPTION DU ROMAN FRANCOPHONE AFRICAIN	72
4.1.2- Vecteur d'interculturalité	73
4.1.3- Espace de mondialisation de toutes natures	75
4.1.4- Innovation stylistique romanesque	76

4.1.5- Toucher un plus grand lectorat	77
4.2- Enjeux du maillage linguistique et de l'interdiscours.....	78
4.2.1- Production des oeuvres multiculturelles et déconstruction de l'hégémonie linguistique	78
4.2.2- Liberté artistique et scripturale	79
4.2.3- Affirmation de l'identité culturelle de l'écrivain.	80
4.2.4- Enrichissement du vocabulaire du lecteur	81
4.3- perspectives didactiques dans l'enseignement des langues	82
4.3.1- Différenciation pédagogique	82
4.3.2- Pédagogie inversée	83
4.3.3- Groupement de textes	84
4.3.4- Invitation des locuteurs natifs / écrivain.....	85
4.3.5- Promouvoir le but de compétence et non le but de performance	86
CONCLUSION	87
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	87
TABLE DES MATIÈRES	87